

HISTOIRE DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE

Normand Paquin

ROUYN

Collège du Nord-Ouest

1979

Education des adultes



BIBLIOTHÈQUE

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Mise en garde

La bibliothèque du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue a obtenu l'autorisation de l'auteur de ce document afin de diffuser, dans un but non lucratif, une copie de son œuvre dans Depositum, site d'archives numériques, gratuit et accessible à tous.

L'auteur conserve néanmoins ses droits de propriété intellectuelle, dont son droit d'auteur, sur cette œuvre. Il est donc interdit de reproduire ou de publier en totalité ou en partie ce document sans l'autorisation de l'auteur.

La maquette de la couverture
est de Francine Lafleur.



F
6024
.P3H5
1a7a
Q.2
Rf
2-4462745

“ Tous droits de traduction et d’adaptation, en totalité ou en partie, réservés pour tous les pays. La reproduction d’un extrait quelconque de ce livre, par quelque procédé que ce soit, tant électronique que mécanique, en particulier par photocopie et par microfilm, est interdite sans l’autorisation écrite de l’auteur.”

Dépôt légal – 4e trimestre 1979
Bibliothèque nationale du Québec

Cet ouvrage est publié
grâce à l'aide financière et technique
du service de l'éducation aux adultes
du Collège du Nord-Ouest.

Typographie et impression

Imprimerie Normand Brunet Enr. Sérigraphie
Rouyn, Québec

A mes enfants qui ont vu le jour
en Abitibi-Témiscamingue

AVANT-PROPOS

La recherche portant sur l'Abitibi-Témiscamingue connaît actuellement un essor sans précédent. A cet égard, les Cahiers du département d'histoire et géographie du Collège du Nord-Ouest ont joué un rôle considérable. En effet, depuis septembre 1974, on y publie régulièrement des études portant sur le développement passé et actuel de la région. Le centre des archives régionales et les différentes sociétés historiques ont eux aussi permis une plus grande diffusion de la recherche régionale.

La publication de cet ouvrage de synthèse neuf sur l'histoire de l'Abitibi-Témiscamingue se situe dans la ligne logique de cette démarche. Ce volume présente les grandes lignes de force de l'évolution historique régionale. Parce qu'il s'agit d'un ouvrage de synthèse, on n'y trouve pas de notes en bas de pages. A la fin de chacun des chapitres, une bibliographie substantielle permet au lecteur intéressé de pousser plus loin ses connaissances. Les photos, tableaux et annexes éclairent le texte tout en l'enjolivant. Nous espérons que ce volume pourra développer le goût et l'intérêt pour la connaissance de l'Abitibi-Témiscamingue d'hier et d'aujourd'hui.

L'initiateur de ce projet a été le service de l'éducation des adultes du Collège du Nord-Ouest. Qu'il me soit permis de remercier plus particulièrement Yvon Lafond, secrétaire général au Collège du Nord-Ouest, pour son encouragement et son aide infiniment précieuse à toutes les étapes du travail. Nous remercions également Bérengère Lafontaine qui a préparé le manuscrit de cet ouvrage et Louise-Hélène Audet qui a apporté sa collaboration dans le choix des documents historiques et photographiques. Je tiens aussi à remercier Ghislain Dénomme, professeur au Collège du Nord-Ouest, qui a lu mon manuscrit et y a apporté ses suggestions. Je demeure cependant le seul responsable des lacunes qu'il contient.

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|----|
| Avant-propos | 7 |
| Table des planches | 13 |
| Bibliographie | 15 |
| Introduction | 25 |
| CHAPITRE 1: | |
| Le Témiscamingue | 29 |
| 1.1 Introduction | 31 |
| 1.2 Le Témiscamingue de 1685 à 1880: fourrures et missions | 31 |
| 1.3 La colonisation agricole et forestière du vieux Témiscamingue (1880-1910) | 36 |
| 1.4 L'extension du Témiscamingue de 1910 à 1950 | 46 |
| 1.5 Bibliographie | 51 |
| CHAPITRE 2: | |
| Naissance de l'Abitibi rural (1910-1930) | 53 |
| 2.1 Introduction | 55 |
| 2.2 Les composantes de l'idéologie colonisatrice | 56 |
| 2.3 Le chemin de fer transcontinental et le déblocage de l'Abitibi | 58 |
| 2.4 La naissance de l'Abitibi rural (1910-1921) | 61 |
| 2.5 Une période de stabilisation (1921-1931) | 66 |
| 2.6 Les modalités concrètes d'établissement des premiers colons | 70 |
| 2.7 Bibliographie | 74 |

CHAPITRE 3:

| | | |
|-----|--|----|
| | L'Abitibi rural de 1930 à 1950: vers la maturité | 75 |
| 3.1 | Introduction | 77 |
| 3.2 | La crise économique et le retour à la terre | 78 |
| 3.3 | L'Abitibi rural de 1930 à 1939: les plans de colonisation Gordon et Vautrin | 81 |
| 3.4 | La colonisation de 1939 à 1950 et le peuplement | 88 |
| 3.5 | Les grandes caractéristiques de l'activité forestière des débuts à 1950 | 90 |
| 3.6 | Bibliographie | 94 |

CHAPITRE 4:

| | | |
|-----|--|-----|
| | L'Abitibi minier: contexte et généralités | 97 |
| 4.1 | Introduction | 99 |
| 4.2 | L'influence du contexte économique extérieur | 100 |
| 4.3 | Les grandes phases du développement minier de l'Abitibi-Témiscamingue | 107 |
| 4.4 | Annexes | 119 |
| 4.5 | Bibliographie | 124 |

CHAPITRE 5:

| | | |
|-----|---|-----|
| | L'Abitibi minier: aspects économiques et sociaux | 125 |
| 5.1 | Introduction | 127 |
| 5.2 | La mine Noranda | 128 |
| 5.3 | Les travailleurs miniers | 135 |
| 5.4 | Les débuts de Val d'Or, Malartic et Rouyn-Noranda | 140 |
| 5.5 | Annexes | 147 |
| 5.6 | Bibliographie | 151 |

CHAPITRE 6:

| | | |
|----------|---|-----|
| | L'Abitibi-Témiscamingue | |
| | aujourd'hui et demain | 153 |
| 6.1 | La population | 155 |
| 6.2 | Les grandes activités économiques | 162 |
| 6.3 | Bibliographie | 169 |
| ANNEXES: | | |
| | Discours du Ministre Vautrin 17 oct. 1934 | 171 |
| | Loi Vautrin | 202 |

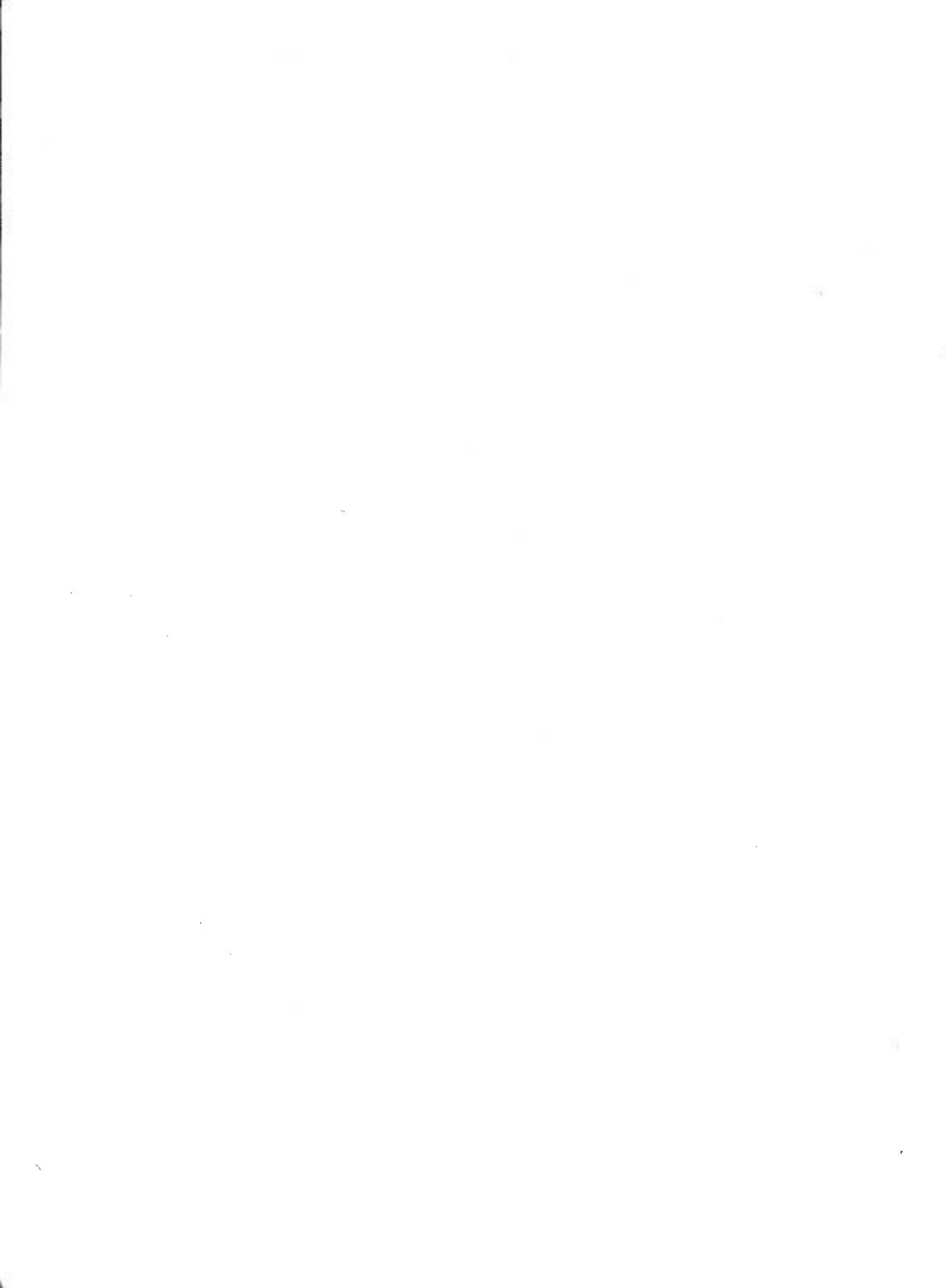


TABLE DES PLANCHES

1. La "passe" historique du lac Témiscamingue vers 1887. Au premier plan, les dépendances de la H.B.C.; au fond, la mission Saint-Claude.
2. Le frère Moffet à l'époque de son jubilé d'or d'arrivée au Témiscamingue (1922).
3. Le "Meteor" et l'"Argo", deux des premiers vapeurs à sillonner le Témiscamingue (1883).
4. Scène de Ville-Marie, rue Sainte-Anne, 1907.
5. Dans le Témiscamingue, un pionnier d'hier qui est aujourd'hui un cultivateur prospère.
6. Construction du Transcontinental au lac Davy dans l'Abitibi.
7. Labour avec le concours du boeuf.
8. Moulin à scie, Destor en 1934.
9. Eglise construite en bois rond à Montbeillard.
10. Irénée Vautrin, ministre de la colonisation de 1934 à 1935.
11. Un colon en train de se construire une nouvelle grange.
12. Camp de bûcherons typique où les hommes dormaient et prenaient leurs repas.
13. Edmund Horne, découvreur de la mine Noranda.
14. Au début de l'industrie minière en Abitibi, les traîneaux tirés par des chiens et l'avion étaient les seuls moyens de communication.

15. Les mines Lamaque et Siscoe.
16. Les débuts de la mine Horne à Noranda.
17. L'usine de Noranda à son apogée.
18. Les mineurs de la Powell Rouyn Mine.
19. Les débuts de Val d'Or.
20. Rouyn et Noranda au mois d'août 1933.
21. La merveilleuse époque du parc et de la plage au lac Osisko, à Noranda.
22. Patinage sur le lac Osisko.

BIBLIOGRAPHIE

A. Ouvrages généraux:

- Blanchard, Raoul., L'Ouest du Canada français – Les pays de l'Ottawa – l'Abitibi-Témiscamingue, Montréal, Beauchemin, 1954, 334 p.
- Biais, Pierre., Les marges de l'oekoumène dans l'Est du Canada, Québec, P.U.L., 1964, 760 p.
- Duguay, J., Nos figures Dominantes de l'Ouest québécois, Montréal, Imprimeur de la Reine 1964, 288 p.
- En collaboration, Abitibi cinquantaire, Programme-souvenir, Amos, 1964, 208 p.
- Gauthier, Annette., Génèse de nos paroisses régionales, Rouyn, S.S.J.B., 1972.
- Gourd, Benoît-B., Bibliographie de l'Abitibi-Témiscamingue, Rouyn, Université du Québec, 1973, 270 p.
- Gourd, Benoît-B., La colonisation et le peuplement du Témiscamingue et de l'Abitibi, dans, Cahiers du Département d'Histoire et Géographie, Août 1975, pp. 2 - 52.
- Gratton, V., L'Abitibi-Témiscamingue de 1898 à nos jours, dans Québec industriel, Vol. 24, no. 2, février 1969, pp. 34 - 40.

Razon, Maurice., Etude économique sur l'Abitibi forestier, minier, commercial, thèse présentée à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, Montréal, 1948, 75 p.

Trudelle, Pierre., L'Abitibi d'autrefois, d'hier, et d'aujourd'hui,
Amos, Imprimerie Modèle Ltée, 1937,
394 p.

B. Témiscamingue:

Album-souvenir, Ville-Marie,
Imprimerie du Témiscamingue, 1957, 52 p.

Buies, Arthur., L'Outaouais supérieur,
Québec, C. Darceau Imprimeur,
1889, 309 p.

Biron, H., Nuage sur les brûlés. La colonisation au Témiscamingue,
Montréal, Editions Fernand Pilon, 1948,
207 p.

Caron, I., Journal de l'expédition du Chevalier de Troyes à la Baie d'Hudson en 1686,
Beauceville, l'Eclaireur, 1918, 136 p.

Carrière, Gaston., Le voyageur du bon Dieu,
Montréal, Rayonnement, 1961, 22 p.

Chénier, Augustin., Notes historiques sur le Témiscamingue,
Québec, L'Action Catholique, 1937,
137 p.

Chambre de Commerce de Ville-Marie., Le Témiscamingue, ses possibilités et ses avantages miniers et industriels,
Québec, Action Sociale Limitée, 1929,
47 p.

Inventaire des registres de l'état civil du district judiciaire de Témiscamingue,
dans Bulletin des recherches historiques, vo. 39, no. 6, juin 1933.
p. 384.

- Martineau, Donat., Le Fort Témiskamink,
Rouyn, Société Saint-Jean-Baptiste,
1969, 76 p.
- Martineau, Donat., Guérin 1872-1972,
Guérin, Editions Ovalta, 1973, 112 p.
- Nadeau, Eugène., Un homme sortit pour semer,
Fides, Montréal, 1951, 297 p.
- Pelletier, J.-L. Le Témiscamingue agricole,
dans La forêt québécoise, Vol. 8, no. 2,
sept. 1944. pp. 161 - 171.
- C. L'Abitibi rural:
- Audet, D., Recueil de témoignages oraux des pion-
niers de l'Abitibi-Témiscamingue,
Rouyn, DEUOQ, 1976.
- Aubé, S.,
Désailliers, N.,
Jegou, M., Le plan de retour à la terre Gordon,
Rouyn, Université du Québec,
1972, 32 p.
- Barrette, Roger., Le plan de colonisation Vautrin,
Ottawa, thèse de M.A. présentée à l'Uni-
versité d'Ottawa, 1972, 235 p.
- Bruchési, Emile., L'Abitibi,
dans l'Action française, vol. 10, no. 6,
décembre 1923, pp. 359 - 367.
- Brunet, Michel., Les trois dominantes de la pensée cana-
dienne-française dans la présence anglaise
et les canadiens,
Montréal, Beauchemin, 1964, pp. 113 -
166.

- Boucher, Pierre., Historique de l'agriculture et de la colonisation,
dans Annuaire statistique du Québec,
1966-67, pp. 524 - 537.
- Caron, Ivanhoe., La région de l'Abitibi,
Québec, Ministère de la colonisation,
1919, 62 p.
- Dorion, J.E., L'influence des coopératives forestières
du Nord-Ouest québécois,
Ottawa, Thèse de M.A., 1972, 404 p.
- Garon, J.E., Historique de la colonisation dans la
province de Québec de 1825 à 1940,
Québec, Ministère de la colonisation,
1940.
- Gourd, Benoît-B., La colonisation des Clays Belts du Nord-
Ouest québécois et du Nord-Est ontarien,
dans Revue d'Histoire d'Amérique fran-
çaise, vol. 27, no. 2, sept. 1973, pp 235-
256.
- Hamelin, Louis-E., Bilan statistique des lots de colonisation
en Abitibi et au Témiscamingue,
dans les Cahiers de Géographie de Québec
Vol. XI, no. 24, déc. 1967, pp 479-496.
- Lafleur, Normand., La vie quotidienne des premiers colons
en Abitibi-Témiscamingue,
Montréal, Leméac, 1976, 197 p.
- Lebleu, J., La forêt dans l'économie de l'Ouest du
Québec,
dans La forêt québécoise, vol. 9, no. 2,
février 1945, pp. 137 - 167.

Légaré, Romain.,

L'Abitibi, région de colonisation: une
histoire merveilleuse,
dans Culture, vol. V, no. 2, juin 1940,
pp. 157 - 172.

Ministère de la coloni-
sation, Gouvernement
du Québec.,

Le guide du colon,
1938, 50 p.

D. L'Abitibi minier:

Benoist, Emile., L'Abitibi, pays de l'or,
Montréal, Editions du Zodiaque, 1938,
198 p.

Brouillard, Richard., L'industrie minière du Nord-Ouest qué-
bécois,
Montréal, Thèse de L. Sc. comm. présen-
tée à l'École des Hautes Etudes Com-
merciales, 1967, 162 p.

Buick, W.A., Noranda Mines Limited: A study in
business and economic history,
Toronto, 1958, 232 p.

Canadian Mining Journal.,
Vol. 55, no. 4, avril 1934, et
Vol. 57, no. 10, octobre 1936.

Côté, Fernand., L'industrie minière et le problème social,
dans l'Actualité économique, vol. 21,
tome 2, 1946, pp. 409 - 427.

Conférence régionale
des mouvements
populaires., Colloque sur les mines,
Rouyn, mars 1975, 72 p.

Dumas, Evelyn., Dans le sommeil de nos os,
Montréal, Leméac, 1971, 170 p.

Fournier, Ghislain., Historique de la mine Noranda,
thèse de B. Sc. de l'École polytechnique,
1962, 34 p.

Gouvernement du
Québec., Rapport annuel du service des mines,
1929 - 1950.

- Gourd, Benoît-B., Les travailleurs miniers et l'implantation du syndicalisme dans les mines de l'Abitibi-Témiscamingue, dans Cahiers du Département d'Histoire et de Géographie, no. 4, 1977, pp. 45 - 112.
- Jodoin, R., En d'ssour, Montréal, Editions québécoises, 1973, 207 p.
- Larouche, Fernand., L'immigrant dans une ville minière du Québec, thèse de maîtrise présentée à l'Université Laval, 1974, 91 p.
- Lesage, G., Quelques notes sur l'histoire de l'organisation syndicale dans le Nord-Ouest québécois, Rouyn, 1962, 15 p.
- Pelletier, Albert., J'ai vu naître et grandir ces jumelles, Imprimerie Lebonfon, 1967, 194 p.
- Potvin, Damase., Sous le signe du quartz, Montréal, Editions Bernard Valiquette, 1940, 262 p.
- Robert, Leslie., Noranda, Toronto, Clarke and Irwin, 1956, 223 p.
- Sévigny, J.-P., Album-souvenir, 10e anniversaire de Val d'Or, 1947, 164 p.
- Villemure, Marcien., Les villes de la faille de Cadillac, Rouyn, Conseil économique régional du Nord-Ouest québécois, 1971, 160 p.

L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE

INTRODUCTION

Situation générale et communications

La zone métropolitaine de Montréal représente seulement 2.8 p.c. du territoire du Québec, mais 56.6 p.c. de la population y habite. En Abitibi-Témiscamingue, la situation est inversée. Environ 147,000 habitants vivent sur un territoire d'environ 45,000 milles carrés (116,00 km carrés), ce qui représente 2.4 p.c. de la population totale du Québec sur un territoire couvrant 4.9 p.c. de l'ensemble de la province.

Quelles sont les frontières de ce vaste pays? La délimitation la plus couramment utilisée est celle de la région administrative numéro 8 qui comprend les divisions de recensement de l'Abitibi et du Témiscamingue.

Un net déséquilibre apparaît entre l'immensité du territoire et la population. Même si de larges parties des grands espaces ne sont pas habitées, elles constituent un énorme réservoir de ressources naturelles qui pourraient devenir un moteur de développement économique. La forêt a amené la naissance d'une industrie forestière prospère et dynamique. En 1971, la région se classait au premier rang, parmi les régions du Québec, dans la production du bois de sciage et le volume de bois coupé. De plus, les nombreux gisements de cuivre et d'or de la faille de Cadillac ont provoqué l'éclosion rapide d'un riche couloir industriel et urbain. Des minerais de différentes natures s'y trouvent en abondance. Depuis quelques années, de nombreux gisements importants ont été découverts et mis en exploitation au nord de l'Abitibi (Joutel, Matagami). Ce territoire immense possède des richesses énormes telles que l'eau, la forêt, les ressources minières et les grands espaces agricoles.

Toutefois, l'abondance des ressources naturelles nécessite une main d'oeuvre dynamique. Cette condition est remplie, mais l'activité industrielle manque dangereusement de diversité. Lorsque

l'industrie minière est touchée par une mauvaise conjoncture internationale, la population vit dans l'angoisse.

Un phénomène géographique capital a profondément marqué son visage; il s'agit de l'éloignement par rapport au centre du Québec. Toutefois, on a réussi à limiter l'impact de cette contrainte géographique grâce à la création d'un réseau routier, aérien et ferroviaire qui a permis l'établissement de liaisons efficaces avec l'extérieur. La région est reliée par terre au sud de la province depuis 1939. Cette route sillonne le Témiscamingue et l'Abitibi, traverse le parc La Vérendrye, rejoint Grand-Remous et, de là, atteint Mont-Laurier et Montréal. Depuis les années 50 on a construit une route vers le Lac Saint-Jean en passant par le nord de Senneterre. Quatre routes unissent le Nord-Ouest à l'Ontario. La région est traversée par des lignes ferroviaires. Les débuts de l'Abitibi sont liés intimement à l'arrivée du rail à Amos, en 1914, ce qui va permettre l'union de la région à la ville de Québec. L'avènement du transcontinental marque une étape importante dans l'ouverture et le développement de l'Abitibi. Aujourd'hui, l'entreprise ferroviaire participe activement au combat contre l'isolement. Le Canadien National, en partance de Québec, La Tuque, Hervey Junction, atteint Senneterre et joint entre elles les différentes agglomérations régionales. D'autre part la ligne ferroviaire Ontario Northland unit le Nord-Ouest québécois aux principales villes ontariennes. Ville-Marie est reliée à North Bay grâce au Canadien Pacifique. Par ailleurs, la région est en communication directe et rapide avec les autres régions du Québec et du Canada grâce à un service aérien quotidien en partance de Rouyn et Val d'Or. Air Canada, Nordair et Québécoir sont les trois principaux transporteurs aériens. On évalue à environ 100,000 le nombre d'utilisateurs annuels des différents services aériens de la région.

Ces nombreux moyens de communication ont atténué considérablement l'isolement et la marginalité du Nord-Ouest et ont permis une intégration de plus en plus forte avec l'ensemble du Québec. L'isolement et la marginalité apparaissent des impératifs beaucoup moins lourds aujourd'hui que par le passé.

Le cadre physique.

Le relief, le climat, la végétation et l'hydrographie donnent un image particulière à l'Abitibi-Témiscamingue. Il s'agit d'un coin de terre original marqué par un environnement physique sévère.

Sur le plan du relief, la région apparaît comme une grande plaine d'argile. Le paysage a un caractère horizontal entrecoupé par la présence de quelques collines. Les variations d'altitude sont faibles.

Le climat est de type continental avec des hivers froids et secs ainsi que des étés chauds. Il existe des différences climatiques assez frappantes entre le Témiscamingue et l'Abitibi. En effet, la température annuelle du Témiscamingue se situe à 3 degrés F de plus que celle de l'Abitibi. Les périodes sans gel sont de 120 jours environ annuellement à Ville-Marie et de 90 jours à Amos. Le Témiscamingue jouit d'un avantage climatique certain et ceci a des conséquences bénéfiques au niveau forestier et agricole. Soulignons enfin que la moyenne annuelle de température se situe à 45 degrés F à Montréal, 37.7 à Ville-Marie et 34.6 à Val d'Or.

Ces conditions climatiques expliquent l'existence de deux zones de végétation différentes en Abitibi et au Témiscamingue. La première est dominée par l'épinette noire et le sapin accompagnés à certains endroits du tremble et du bouleau. La deuxième zone de végétation apporte un cortège d'essences plus diversifiées comme le hêtre, le chêne, l'érable, le peuplier, le pin blanc et le pin rouge.

Plusieurs espèces animales se retrouvent sur le territoire. On peut mentionner l'orignal, l'ours, le loup, le renard, le castor et la grande quantité de poissons d'eau douce. C'est à juste titre que la région est surnommée le "Paradis du chasseur et du pêcheur".

L'Abitibi-Témiscamingue possède un potentiel d'eau douce énorme. Elle est traversée par plusieurs rivières et lacs. Les principales rivières sont la Nottaway, l'Outaouais, l'Harricana, la Rupert, la Missicabi, l'Abitibi. Certains lacs comme le Témiscamingue et l'Abitibi peuvent être considérés comme de véritables mers intérieures.

TABLEAU 1:

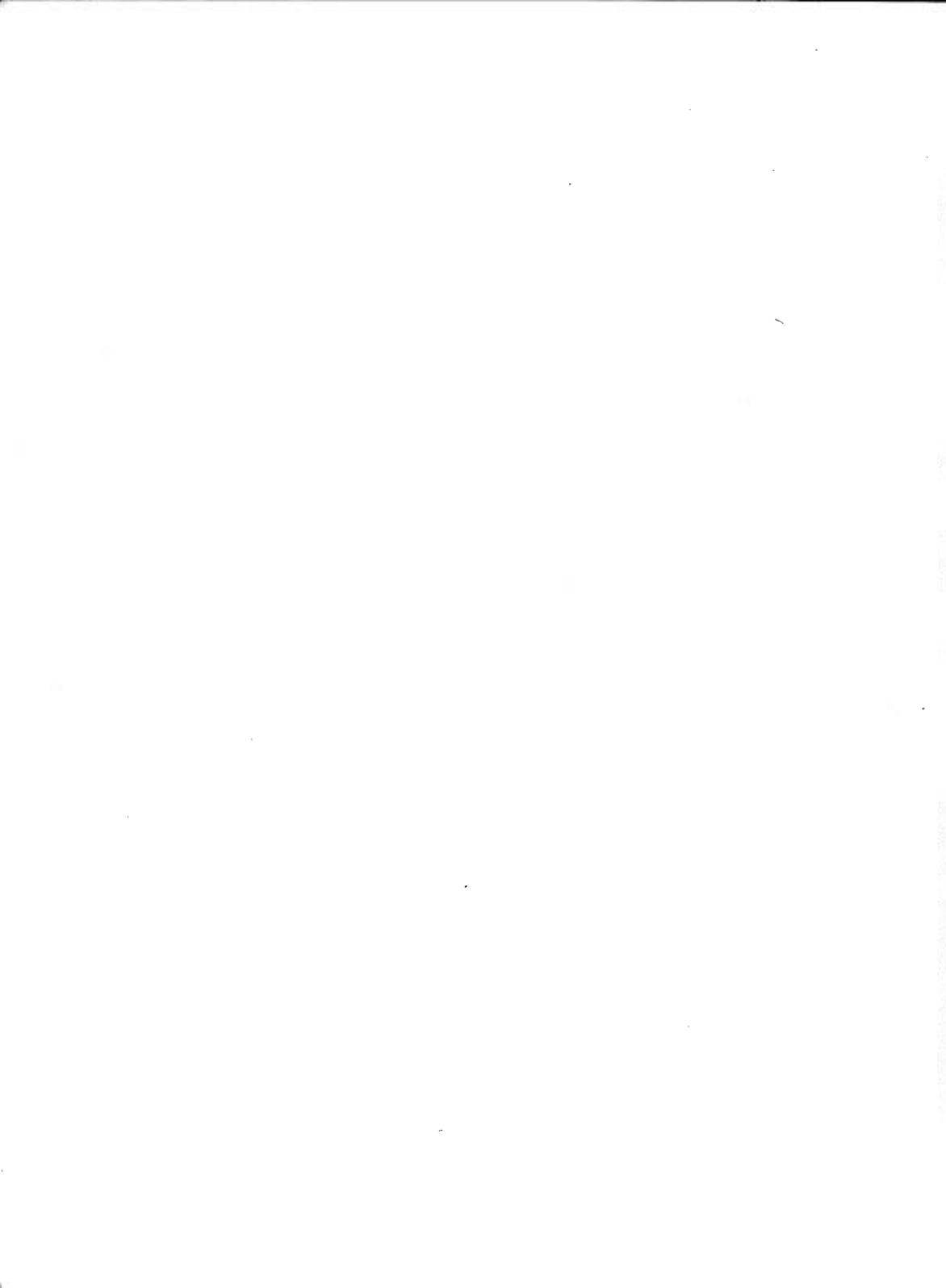
L'importance de la population et du territoire dans les régions administratives du Québec.

| Régions | Pourcentage de la population | Pourcentage du territoire |
|-------------------------------|------------------------------|---------------------------|
| Bas Saint-Laurent Gaspésie | 5.4 p.c. | 3.1 p.c. |
| Saguenay Lac Saint-Jean | 4.4 p.c. | 7.8 p.c. |
| Québec | 14.1 p.c. | 2.7 p.c. |
| Trois-Rivières | 6.7 p.c. | 2.8 p.c. |
| Cantons de l'Est | 4.0 p.c. | 0.8 p.c. |
| Montréal | 56.6 p.c. | 2.8 p.c. |
| Outaouais | 4.1 p.c. | 3.0 p.c. |
| Abitibi-Témiscamingue | 2.4 p.c. | 4.9 p.c. |
| Côte-Nord | 1.7 p.c. | 14.5 p.c. |
| Nouveau-Québec | 0.6 p.c. | 57.6 p.c. |
| Province de Québec | 100.0 p.c. | 100.0 p.c. |

Source: O.P.O.Q., Les caractéristiques sectorielles interrégionales, 1976.

CHAPITRE 1: Le Témiscamingue

| | | |
|-----|--|----|
| 1.1 | Introduction | 31 |
| 1.2 | Le Témiscamingue de 1685 à 1880: fourrures et missions | 31 |
| 1.3 | La colonisation agricole et forestière du vieux Témiscamingue (1880-1910) | 36 |
| 1.4 | L'extension du Témiscamingue de 1910 à 1950 | 46 |
| 1.5 | Bibliographie | 51 |



1.1 INTRODUCTION

L'histoire du Témiscamingue prend ses racines jusqu'à l'origine de la Nouvelle-France. Toutefois, la véritable colonisation débute dans les années 1880, soit avec une trentaine d'années d'avance sur l'Abitibi.

Trois phrases historiques apparaissent successivement. D'abord celle de la traite des fourrures et de l'épopée des missionnaires, qui marquera le Témiscamingue pendant près de deux siècles (1685-1880). Au cours de cette période, Fort Témiscamingue et la Vieille Mission sont les centres commerciaux et religieux de la région. La deuxième phase se caractérise par l'arrivée progressive des chantiers forestiers à partir des années 1860. Le processus de colonisation forestière sera suivi par une colonisation agricole remplie de vitalité. Cette dernière phase débute vers les années 1880 et se poursuit jusqu'à 1950.

Trois éléments ont donc laissé leur empreinte: la fourrure, le bois et la terre. Le dernier a joué un rôle moteur tout au cours du XXe siècle. Le Témiscamingue, grâce à lui, devient un royaume agricole prospère.

1.2 LE TEMISCAMINGUE DE 1685 à 1880

A. Fourrures

Dès le début de la Nouvelle-France, le Témiscamingue reçoit la visite des coureurs de bois et des explorateurs. À partir du XVIe siècle, la demande en Europe pour les chapeaux en castor est très forte. En Nouvelle-France, les Français qui pratiquent le commerce des fourrures accumulent des profits considérables. Les Indiens se rendent chaque année à Montréal pour procéder au troc des fourrures. Rapidement, la base économique du Canada de cette époque deviendra la traite des fourrures. Les Français possèdent le monopole du commerce avec les Indiens. En 1668, les Anglais construisent quatre postes de traite de fourrures à la Baie James. Dès lors, les Algonquins décident de traiter avec eux plutôt

que de se rendre à Montréal.

Afin de concurrencer l'Angleterre, les Français construisent en 1685 le Fort Témiscamingue sur une île du Lac Témiscamingue à l'embouchure de la rivière Montréal. Le choix de ce premier emplacement en Abitibi-Témiscamingue s'explique facilement: la fourrure y est abondante et de bonne qualité, et le site géographique permet une concurrence adéquate face à la compagnie de la Baie d'Hudson.

Les dirigeants de la Nouvelle-France désirent éliminer leurs rivaux anglais de la Baie James par la force des armes. C'est pourquoi en 1686, une expédition dirigée par le Chevalier de Troyes et Pierre Lemoyne d'Iberville quitte Montréal pour attaquer les forts anglais de la Baie d'Hudson. L'expédition séjourne quelques jours au Fort Témiscamingue. A cette date, on compte 14 Français en permanence au poste.

Le succès de l'expédition est foudroyant, mais la riposte se fait sentir rapidement: en 1688, des Iroquois massacrent les quatorze hommes en garnison au Fort Témiscamingue. Au cours des trente années suivantes le fort est abandonné.

En 1720, les marchands français procèdent à la réouverture du fort à l'emplacement actuel, c'est-à-dire sur la rive est du Lac Témiscamingue à environ deux milles de Ville-Marie. De 1720 à 1761, Fort Témiscamingue permet à ses détenteurs de réaliser des profits intéressants. Par exemple, François-Etienne Cugnet parvient à éponger les dettes contractées aux forges du Saint-Maurice après un séjour de neuf ans au Fort Témiscamingue. Les Fourrures sont abondantes: on expédie environ 13,500 livres de fourrures chaque année à Montréal. Toutefois en 1761, soit un an après la conquête, les Français cèdent définitivement le poste aux marchands anglais. Dès lors plusieurs commerçants anglais s'intéressent au commerce des fourrures dans la région du Témiscamingue.

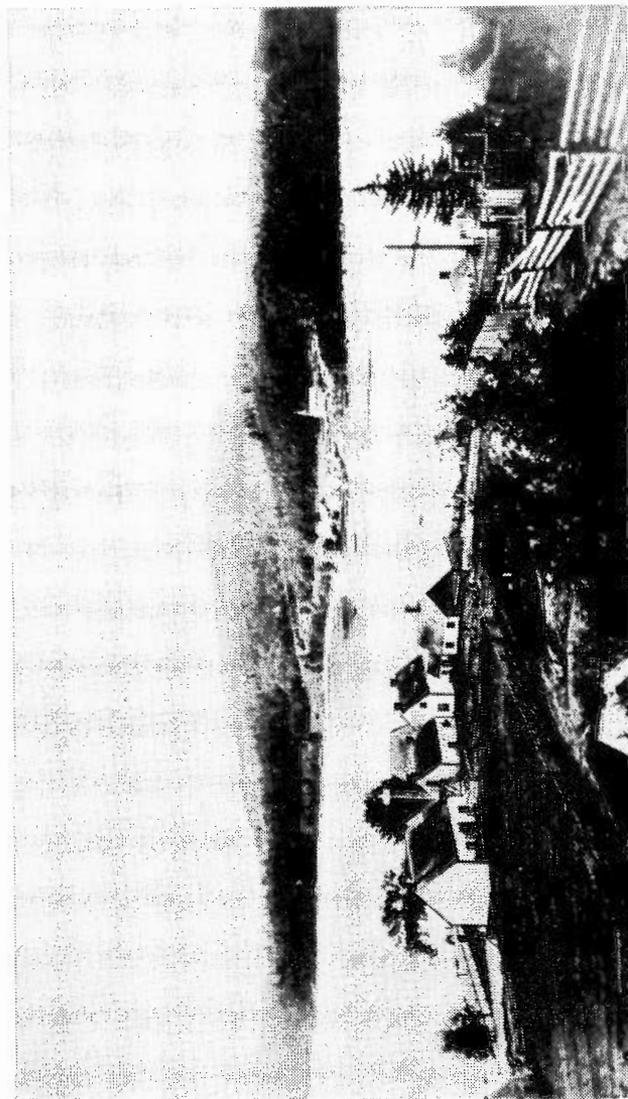


Planche 1

En 1795, la Compagnie du Nord-Ouest débute ses opérations en y construisant un magasin de traite. En 1821, suite à une entente commerciale, Fort Témiscamingue passe aux mains de la Compagnie de la Baie d'Hudson. A partir de cette date, le poste prend une ampleur remarquable.

Vers 1820, Fort Témiscamingue devient le poste de traite le plus important de l'est du Canada. On fournit chaque année environ 6,000 livres de fourrures de grande qualité. La vie sociale et économique y est très active. Les dirigeants de la Compagnie de la Baie d'Hudson veulent rendre le poste le plus autonome par rapport aux approvisionnements extérieurs. On pratique l'élevage et la culture des céréales. On compte en 1885, vingt-cinq têtes de bétail et 18 animaux de basse-cour. On récolte, en 1840, 1024 minots de céréales.

On y trouve même une boutique de forge et de menuiserie. Le forgeron fabrique sur place des instruments indispensables comme des haches, des poêles et des pièges, tandis que le menuisier fabrique des raquettes, des rames et des traîneaux.

Environ 120 personnes travaillent au Fort Témiscamingue à partir des années 1820. Ces personnes concentrent leurs énergies dans une des activités suivantes: la traite des fourrures, l'agriculture, la boutique de forge, la boutique de menuiserie ou l'entretien général des bâtiments. Plusieurs habitations sont érigées à la fin du XIXe siècle; les principales sont le magasin, la maison du maître, la maison des commis, la forge et la menuiserie. Fort Témiscamingue est le centre du district de Témiscamingue jusqu'en 1876. De 1876 à 1881 il est le chef-lieu des districts de Témiscamingue, Abitibi et Ottawa. Jusqu'en 1886 les colons se rendent au magasin du Fort Témiscamingue pour y acheter leurs marchandises.

L'implantation des chantiers forestiers et des centres de colonisation va nuire à la traite des fourrures. La mode du chapeau de castors disparaît et les chantiers forestiers détruisent l'habitat des castors. La Compagnie de la Baie d'Hudson décide donc d'abandonner le fort en 1901.

Fort témiscamingue et ses 66 acres de terrain ont été acquis par Parcs Canada en 1970 et constituent actuellement le lieu historique national de Fort Témiscamingue. Cette acquisition reflète le caractère de haute importance historique tenue par le "Vieux Fort" de 1685 à 1901.

B. Missions

Le premier véritable missionnaire du Témiscamingue est Charles de Bellefeuille, sulpicien d'Oka, qui arrive au Témiscamingue en 1836. Mgr Lartigue, évêque de Montréal, lui confie la mission d'évangéliser les Indiens de l'Outaouais supérieur. Charles de Bellefeuille construit la première chapelle du Témiscamingue à l'été 1836. Celle-ci se situe tout près du Fort Témiscamingue. De cette façon l'Indien qui se rend au Fort pour échanger ses fourrures peut recevoir les services religieux sur place.

M. de Bellefeuille continue son travail d'évangélisation au poste de traite du Témiscamingue jusqu'au Lac Abitibi pendant trois années consécutives. Il meurt en octobre 1838 et aura comme successeur l'abbé Hippolyte Moreau.

En 1844, le Père Nicolas Laverlochère est le premier Oblat de Marie Immaculée à venir faire l'évangélisation des Algonquins au lac Témiscamingue. Avec l'aide d'autres Oblats, celui-ci sera en charge des missions du nord jusqu'à sa mort en 1884. Le territoire couvert par les missionnaires Oblats est immense; il comprend l'Outaouais supérieur, la Baie James, l'Abitibi-Témiscamingue et le nord de l'Ontario. Pour rencontrer les Algonquins, les missionnaires doivent parcourir d'interminables distances avec des moyens rudimentaires comme le canot ou la raquette. Ils doivent lutter contre le froid, les glaces, les tempêtes et les moustiques. Malgré ces difficultés, les Oblats vont demeurer sur place et jouer un rôle essentiel au niveau éducatif, religieux et culturel tout au cours du XIXe et du XXe siècle. Cette présence se fera sentir non seulement au Témiscamingue mais aussi en Abitibi.

En 1862, Mgr Guigues, évêque d'Ottawa et principal des Oblats, décide de mettre sur pied une mission permanente au Témiscamingue. Les missionnaires établiront cette base sur la rive opposée au Fort. Le site sera surnommé "La Vieille Mission" ou Mission Saint-Claude. A partir de 1866, les soeurs Grises de la Croix arrivent à la Vieille Mission Saint-Claude. Plusieurs édifices se construisent: on y retrouve un chapelle, un presbytère, un hospice, un hôpital, une école, une chapelle et une cuisine.

Dans son ouvrage, Notes historiques sur le Témiscamingue, Augustin Chénier mentionne que de 1866 à 1883, la Vieille Mission a donné l'instruction à 1067 enfants, fourni des soins médicaux à 1500 malades, recueilli 107 orphelins. Un peu plus tard, soit en 1887, les effectifs de la Vieille Mission s'installent à Ville-Marie.

Situés en face l'un de l'autre, le Fort Témiscamingue et la Vieille Mission Saint-Claude représentent des centres vitaux d'activité économique et religieuse entre 1860 et 1887. Elles forment un noyau de civilisation unique dans l'immense forêt du Témiscamingue.

Le 9 septembre 1872, le Frère Moffette arrive à la Mission. En mai 1879, il sème la première poignée de blé sur la terre du Témiscamingue. Par la suite, il va démontrer de grandes qualités d'organisateur. Les agriculteurs auront beaucoup d'estime pour ce travailleur infatigable. Il sera surnommé "Le Père du Témiscamingue agricole".

1.3 LA COLONISATION DU VIEUX TEMISCAMINGUE

A. L'exploitation forestière (1880-1910)

Le Témiscamingue a vécu l'occupation des terres vierges selon sensiblement les mêmes procédés qu'on retrouve dans les Laurentides et au Lac Saint-Jean au début du XIXe siècle. En fait, les compagnies forestières ouvrent de larges trouées, font des coupes

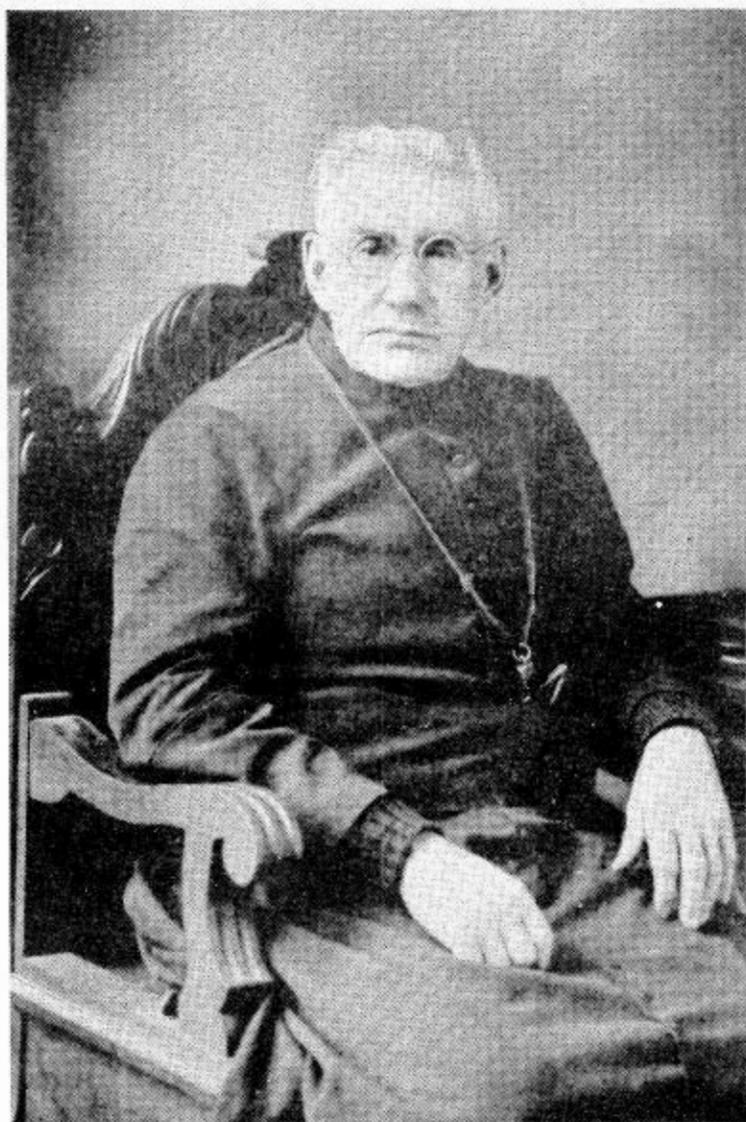


Planche 2

sauvages et précèdent les colons sur le territoire. Les colons procèdent au défrichement et à la culture des espaces dégagés par les chantiers forestiers.

L'industrie des chantiers frappe vers 1850 aux portes du Témiscamingue. En 1853, quelques chantiers forestiers sont ouverts près du lac Kipawa.

En 1863, cinq chantiers employant quelques centaines de bûcherons sont en activité sur les bords du Lac Témiscamingue. En 1885, une quarantaine de chantiers opèrent autour des lacs Simard, Des Quinze et Kipawa. Augustin Chénier révèle dans son livre Notes historiques sur le Témiscamingue qu'en 1900 neuf compagnies forestières exploitent la forêt au Témiscamingue. Ces chantiers emploient 5,000 bûcherons, utilisent 2,000 chevaux et la coupe annuelle s'élève à environ 150 millions de pieds de bois.

Le Témiscamingue agricole et le Témiscamingue forestier fonctionnent ensemble. Les vrais pionniers du Témiscamingue apparaissent: d'un côté se dresse le bûcheron à la conquête de la forêt, de l'autre le cultivateur à la conquête du sol.

Dès les débuts, des liens existent entre les compagnies forestières et les agriculteurs. Ils ont besoin l'un de l'autre pour survivre. Les compagnies ont besoin de nourriture pour l'armée de bûcherons et de chevaux; les cultivateurs ont besoin d'argent pour équiper leurs fermes et acheter des produits de consommation courante.

Avant l'apparition du Témiscamingue agricole, les chantiers forestiers doivent s'approvisionner à Pembroke. Puis le village de Mattawa jouera le rôle de centre de ravitaillement pour les bûcherons du nord. Evidemment, ces sources lointaines de ravitaillement entraînent des coûts de transport élevés. C'est pourquoi l'agriculture témiscamienne dispose d'un marché local intéressant: les chantiers forestiers.

Joseph Moffette jouera le rôle de médiateur entre les agriculteurs et les compagnies forestières. Le Père du Témiscamingue effectue régulièrement des voyages vers Mattawa et Pembroke. Les contremaîtres forestiers apprécient son honnêteté et son sens des affaires.

Les commerçants de bois ne désirent pas établir des contacts avec chacun des cultivateurs et le cultivateur est intéressé à faire représenter l'ensemble de la communauté agricole auprès des compagnies par un seul homme. Il espère ainsi éviter de se faire exploiter.

Le frère Moffette n'intervient pas seulement à titre de vendeur mais il exerce un rôle de coordonnateur de la production agricole. Il fournit les grains de semence aux colons. Il effectue chaque année, au cours du mois de juin, une enquête sur la production du foin. Après avoir évalué la quantité approximative prévue pour la saison, il se rend à Mattawa ou Pembroke négocier avec les dirigeants des entreprises forestières. C'est lors de cette rencontre annuelle que celui-ci vend la totalité du foin et de l'avoine du Témiscamingue.

Lors de l'apparition des premières neiges, certains colons transportent le foin et l'avoine dans des granges situées près des lacs. Au cours de l'hiver, on fait le charroirage dans chacun des chantiers. Ce travail apporte un supplément de revenu. D'autres colons travaillent comme bûcherons dans les chantiers en hiver. On peut y gagner \$1.25 par jour. Dans les années 1880, il est interdit au colon, selon les lois de colonisation, de faire un revenu grâce à la vente du bois coupé sur son lot. Le bois appartient aux compagnies forestières. Toutefois le colon peut prendre le bois nécessaire à la construction de sa maison et des habitations adjacentes. Cette situation ne manque pas de provoquer certains conflits entre colons et contremaîtres forestiers. C'est pourquoi, les premiers habitants permanents du Témiscamingue se spécialisent dans la vente des produits de la ferme aux entrepreneurs forestiers.

La vie des bûcherons des années 1880 est rude. Les lits sont constitués de branches de sapin. Les heures de travail commencent très tôt le matin et se terminent à la brunante. Le diner se prend en forêt; on y mange de la soupe aux pois et du lard salé. Le dravage est une période dangereuse et difficile. On doit passer des journées à rouler sur des billes de bois flottantes, risquer de tomber dans l'eau glacée du printemps, travailler régulièrement dans des vêtements humides et risquer sa vie dans les rapides et les remous.

La drave constitue une page historique des débuts de l'industrie forestière au Témiscamingue. Le réseau routier étant non existant à la fin du XIXe siècle, le bois coupé est flotté sur les ruisseaux et les rivières débouchant au lac Témiscamingue, d'où il est orienté par la rivière Outaouais jusqu'à Pembroke et Ottawa. Le bois est transformé sous forme de produits finis à ces deux endroits. Le cours d'eau constitue l'unique moyen de transport permettant d'établir des contacts avec l'extérieur.

Grâce à ce moyen de transport privilégié, les marchands de bois augmentent fortement la production de 1880 à 1905. A. Chénier mentionne qu'à l'hiver 1884-85, le Témiscamingue expédie 1,608,281 billots de pin blanc et 91,250 d'épinette. En 1885-86, 1,783,522 pins blancs et 100,583 épinettes prennent le chemin d'Ottawa. Les compagnies forestières possèdent 18,628 milles carrés en concessions forestières. Entre 1880 et 1900, l'exploitation forestière se fait d'une façon très intensive, mais on assiste à un ralentissement de l'activité forestière à partir de 1905. La partie ouest du Témiscamingue ayant été exploitée au maximum, on se dirige vers l'est pour poursuivre le travail forestier.

L'installation d'une usine de pâtes et papiers dans la ville de Témiscaming va permettre une expansion de l'industrie forestière au cours des années 1920. On construit des routes donnant accès à de nouvelles régions forestières au Témiscamingue; Canadian International Paper, Consolidated Pulp Corporation, Lumsden Estate, James B. Klock, McLaughlin Brothers, J.J. McFadden, Compagnie du Pacifique Canadien.

En 1935, le total de coupe de ces compagnies s'élève à 51,415,711 pieds de bois. Cette coupe de bois est réalisée dans 65 chantiers à l'aide de 1,587 hommes et 498 chevaux.

B. La colonisation agricole du Témiscamingue (1880-1910)

La première famille à s'établir au Témiscamingue est celle d'Edouard Piché, qui s'installe à Guigues en 1863. Toutefois, Edouard Piché se préoccupe beaucoup plus de faire le commerce de fourrures avec les Indiens que de cultiver la terre. Il consacre sa vie à gagner une fortune. Buies nous dit dans son ouvrage intitulé L'Outaouais supérieur que le magasin de Monsieur Piché était rempli de marchandises de toutes sortes qu'il troquait contre des peaux de fourrures. Il fit un dure lutte à la Compagnie de la Baie d'Hudson qui jusqu'à son arrivée avait le privilège exclusif de la traite.

Le premier véritable colon du Témiscamingue est le Frère Moffette. Celui-ci sème la première poignée de blé sur le sol témiscamien en mai 1879. L'histoire l'a reconnu officiellement comme le véritable pionnier et fondateur du Témiscamingue agricole. Il jouera à partir de 1879 un rôle moteur dans le mouvement de colonisation. Beaucoup d'autres suivront son exemple et poursuivront son oeuvre agricole.

Le Frère Moffette demeure rivé à la terre; il laissera à d'autres le rôle de publiciser et d'attirer des colons au Témiscamingue. Le Père Paradis, un Oblat, se chargera lui-même d'éveiller la curiosité de l'opinion publique québécoise à la richesse agricole du Témiscamingue. Dès 1882, celui-ci rédige des articles de journaux décrivant avec beaucoup d'enthousiasme les multiples facettes du nouveau pays.

En 1884, il publie un rapport détaillé sur la région du Témiscamingue. Il y mentionne: "Le sol du Témiscamingue est d'une richesse sans égal dans toute la vallée de l'Outaouais.

Terre grise, noire et jaune; pas une seule pierre sur des étendues de vingt à trente milles carrés. L'humus y est parfaitement intact et d'une profondeur dépassant partout 6 à 8 pouces; cette riche couche de terre noire repose toujours sur une terre grise très friable et douée elle-même d'une fertilité".

Cette brochure va connaître un immense succès auprès des partisans de l'idéologie colonisatrice de l'époque. Les remarques et les descriptions du Père Paradis ne sont d'ailleurs pas le reflet d'un illuminé: elles s'avèreront précises et justes. Plus tard, le Témiscamingue sera considéré comme une des terres les plus propices à l'agriculture de tout le Québec, le sol et le climat y étant d'une qualité vraiment exceptionnelle.

L'oeuvre du Père Paradis ne se limitera pas à l'aspect propagandiste; il sera l'initiateur de la mise sur pied d'une société de colonisation à Ottawa en 1884. Les premiers responsables sont les évêques d'Ottawa et de Pontiac. Le premier président élu est le Père Gendreau.

La nouvelle société poursuit deux objectifs à ses débuts: d'abord résoudre le problème des communications et ainsi permettre une plus grande accessibilité au haut de la région du lac Témiscamingue; ensuite ouvrir à l'agriculture les cantons de Duhamel et Guigues et en former d'autres par la suite.

Pour faire partie de la société, on doit verser un somme de \$100.00 mais le paiement peut être échelonné sur une période de cinq ans. Quant à la société, elle s'occupe à fournir un lot de cent acres au membre de la société, à payer le prix d'achat au gouvernement et à défricher dix acres. Au début, la société compte une centaine de membres officiels.

Le premier problème que la nouvelle société de colonisation doit absolument résoudre est celui du trajet Mattawa – Témiscamingue. A partir d'Ottawa jusqu'à Mattawa, il faut franchir l'Outaouais. Afin d'éviter les nombreux rapides et portages de l'Outaouais, on construit la voie ferrée du Pacifique Canadien jusqu'à Mattawa. Entre l'Outaouais et le lac Témiscamingue se dressent les rapides du Long Sault d'une longueur de sept milles; on décide

de le faire longer par une ligne de chemin de fer. Le trajet entre Montréal et le lac Témiscamingue prend environ vingt heures. La locomotive laisse les voyageurs à l'extrémité du lac Témiscamingue à environ cinquante milles des cantons Duhamel et Guigues. Un réseau de navigation est créé de toute urgence. Ce réseau est constitué par des bateaux à vapeur.

Le premier vapeur à traverser le témiscamingue est le Mattawan, qui accoste au "Vieux Fort" le 4 juin 1882. En 1883, l'Argo, un autre vapeur, apparaît sur le lac. La société de colonisation va faire elle-même construire son propre bateau, la Minerve, en 1886. A la fin du XIXe siècle, seize vapeurs sillonnent le Témiscamingue, y transportant marchandises et passagers. Au début du XXe siècle, la voie ferrée pénètre à l'intérieur des terres du Témiscamingue et provoque un vigoureuse poussée de colonisation. La ligne du Canadien Pacifique atteint le lac Témiscamingue en 1896 et se prolonge jusqu'à Ville-Marie en 1923.

Les activités de la nouvelle société ne s'orientent pas exclusivement vers la création de moyens de communication adéquats. En effet, dès sa fondation elle s'occupe aussi de l'établissement de nouveau colons dans le nouveau pays.

En 1882, débute l'arpentage des cantons de Duhamel et de Guigues. Selon le rapport du Père Gendreau du 7 juillet 1885, il y a 850 acres en culture, 67 bâtisses construites et 37 familles résidentes au Témiscamingue. L'agriculture et le peuplement progressent rapidement jusqu'en 1887. où on trouve 92 familles au Témiscamingue et 2,200 acres de culture. En 1887, les premiers colons arrivent à Lorrainville et Béarn; le même phénomène se produit à Fabre en 1888 et Laverlochère en 1889. En 1891, on compte 677 habitants permanents dans le vieux Témiscamingue.

L'arrivée du Pacifique Canadien en 1896 amène des progrès remarquables de peuplement. De 1885 à 1906, la population passe de 222 à 3,080 habitants. Le canton de Nédelec est occupé.

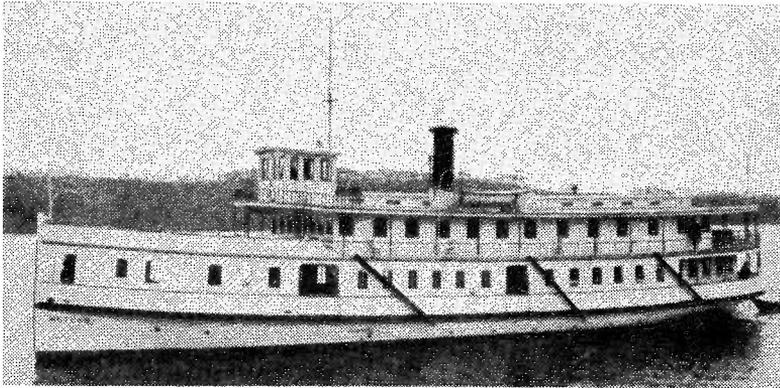
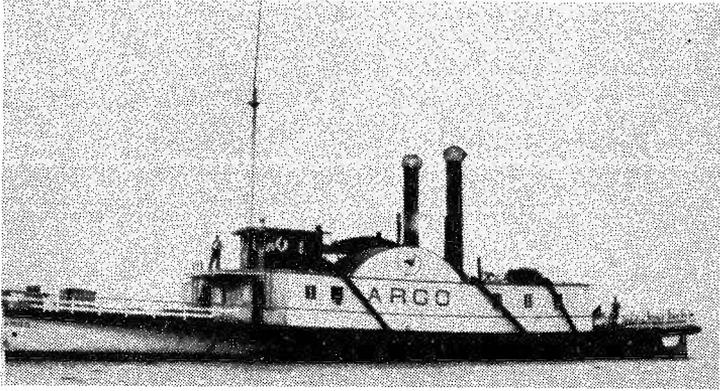


Planche 3

Entre 1907 et 1912, de nouveaux cantons apparaissent: celui de Guérin en 1907-1908, celui de Latulipe en 1910. L'extension territoriale se traduit par une étonnante augmentation de population. De 1906 à 1911, la population passe de 3,080 habitants à 8,500. Il s'agit d'un résultat exceptionnel si l'on tient compte du facteur éloignement.

Grâce aux qualités du sol et du climat, cette nouvelle population consacre beaucoup d'énergies au défrichage et la mise en cultures. D'autant plus que les débouchés à l'intérieur et l'extérieur de la région s'avèrent excellents. La demande pour le foin, l'avoine et les pommes de terre est très forte du côté des chantiers forestiers. Ceux-ci emploient beaucoup d'hommes et de chevaux, ils ont un besoin constant de ravitaillements. Ils fourniront un soutien important à l'agriculture témiscamiennne.

Au début du XXe siècle, un autre débouché intéressant s'ouvre pour l'agriculture en Ontario. Certaines villes de l'Ontario comme New-Liskeard, Haileybury et Cobalt connaissent un développement rapide au début du XXe siècle. L'économie de ces villes est plutôt axée sur l'industrie forestière et minière, et elles absorbent une bonne partie des produits agricoles du Témiscamingue. Le Frère Moffette joue le rôle d'intermédiaire entre les vendeurs (agriculteurs) et les acheteurs ontariens.

L'accroissement de population ainsi que la vitalité de l'agriculture et de l'industrie forestière favorisent un encadrement précis: il s'agit des municipalités. Très tôt, certaines municipalités sont appelées à avoir une vocation axée sur les services commerciaux et administratifs. Lorrainville, St-Bruno de Guigues et surtout Ville-Marie deviennent des centres qui jouent un rôle essentiel sur la scène régionale vers les années 1900 et jusqu'à nos jours. Ville-Marie manifeste une grande vitalité depuis ses débuts. En 1887, les Oblats quittent la Vieille Mission St-Claude pour s'installer à la Baie des Pères. La même année, les Soeurs Grises de la Croix entrent dans leur nouvel hôpital de Ville-Marie.

Sur le plan de l'administration civile, la municipalité du comté est organisée en 1888 et celle de Ville-Marie en 1897. En 1931, le palais de justice et la prison commune de Ville-Marie sont ouverts. Ville-Marie devient municipalité de ville en 1962.

Au point de vue social, Ville-Marie manifeste un activité intense. La Société Saint-Jean-Baptiste est fondée en 1886, la Chambre de Commerce en 1908; l'Union Catholique des Cultivateurs en 1925 et la Coopérative en 1927. En 1949 La Société Historique est fondée.

Dès les débuts, Ville-Marie joue le rôle de fournisseur de services pour toute la population du comté de Témiscamingue. C'est ainsi qu'on y retrouve la plupart des bureaux des gouvernements provincial et fédéral, des services professionnels et commerciaux ainsi que des services de loisirs diversifiés.

1.4 L'EXTENSION DU TEMISCAMINGUE DE 1910 à 1950

Deux éléments marquent l'histoire du Témiscamingue de 1910 à 1950: la naissance de l'industrie des pâtes et papiers et la consolidation agricole.

En 1917, la Riordon Company Limited établit un usine de pâtes et papiers dans la ville de Témiscaming. Elle réussit à obtenir des concessions forestières importantes. Au début l'entreprise fabrique 50 tonnes par jour. La C.I.P. (Canadian International Paper) va procéder à l'achat de la Riordon en 1925. A partir de ce moment, l'industrie de pâtes et papiers prend un essor remarquable. Au cours des années 1930, on fabrique 325 tonnes de pâte quotidiennement et le moulin emploie environ 2,000 hommes. C'est ainsi que toute l'activité industrielle de Témiscaming va se greffer à la Compagnie Internationale de Papier du Canada.

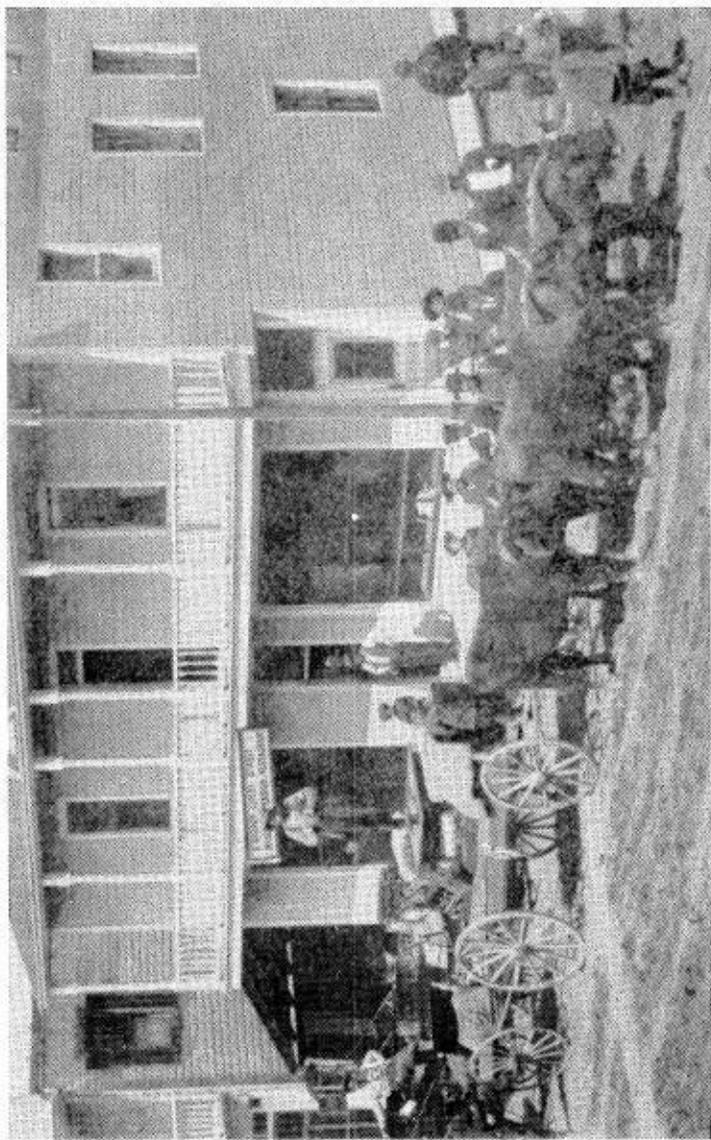


Planche 4

Après 1905, la population témiscamienne augmente substantiellement. Elle passe de 8,500 habitants en 1911 à 10,500 en 1921 et à 20,600 en 1931. Plusieurs paroisses naissent au cours de cette période: Lorrainville, Fabre et Laverlochère en 1908, Béarn en 1909, St-Eugène-de-Guigues en 1911, Fugèreville en 1912, Nédelec en 1914 et Notre-Dame-des-Quinze en 1918. Pour sa part Latulipe est fondée en 1925. A cette date, le Vieux Témiscamingue est vraiment organisé avec ses douze paroisses et ses fermes prospères disposées tout autour du magnifique lac Témiscamingue.

Le mouvement de retour à la terre provoqué par la crise économique de 1929 va permettre une expansion territoriale du Témiscamingue vers le nord et un accroissement considérable de sa population. Deux plans de colonisation joueront un rôle moteur: le pland Gordon (1932-1934) et le plan Vautrin (1935-1937).

Le plan Gordon amènera 2,664 personnes au Témiscamingue et la fondation de nouvelles paroisses agricoles. A l'automne 1932, environ 300 familles venues du sud du Québec forment les nouvelles agglomérations de Rollet, Montbeillard et Rémigny. Le groupement avait été précédé en 1931 par un groupe de colons de la Beauce qui fondèrent Moffette.

Au Témiscamingue comme en Abitibi, le plan de colonisation Vautrin entraîne à son tour la création de plusieurs paroisses et un apport substantiel de population. Grâce à ce plan, le Témiscamingue atteint une maturité territoriale et sociale en un laps de temps assez restreint. Le plan Vautrin est créé à l'hiver 1935 et va s'échelonner sur une période de deux ans, c'est-à-dire jusqu'à 1937. Le crédit accordé pour la réalisation de ce plan de retour à la terre s'élève à 10 millions de dollars. Son objectif essentiel: amener les chômeurs urbains et les jeunes cultivateurs à s'établir sur de nouvelles terres.

Pour ce faire une série de mesures seront adoptées afin de faciliter ce transfert de population dans les régions nouvelles: transport gratuit, subsides pour la construction de la maison, primes pour le labour et l'ensemencement.

L'application du plan Vautrin aura des effets bénéfiques pour le Témiscamingue. En effet, plus de sept cents nouveaux colons s'installeront au Témiscamingue et onze nouvelles paroisses seront créées. Parmi celles-ci, soulignons deux nouvelles paroisses dans Montbeillard, deux dans Bellecombe, une dans Beauchastel, Granada et la colonie protestante dans Joannès. Deux nouvelles paroisses apparaissent au nord du lac Simard, dans Brodeur et Laforce. Ces nouvelles agglomérations permettent de souder l'Abitibi et le Témiscamingue.

Les résultats de la politique officielle de retour à la terre instituée par les différents paliers gouvernementaux se font sentir rapidement dans la compilation statistique officielle de population. Selon le recensement de 1941, le Témiscamingue compte 40,500 habitants. La population a donc doublé en dix ans: elle se chiffrait à 20,600 en 1931.

A partir de la fin de la deuxième guerre mondiale, seulement deux nouvelles paroisses de colonisation seront fondées: Angliers et Montreuil. La croissance de population provient de facteurs internes comme un taux de natalité élevé et un taux de mortalité faible. Ainsi en 1948, le Témiscamingue compte 47,250 habitants, et on en dénombre quelque 90,000 en Abitibi.

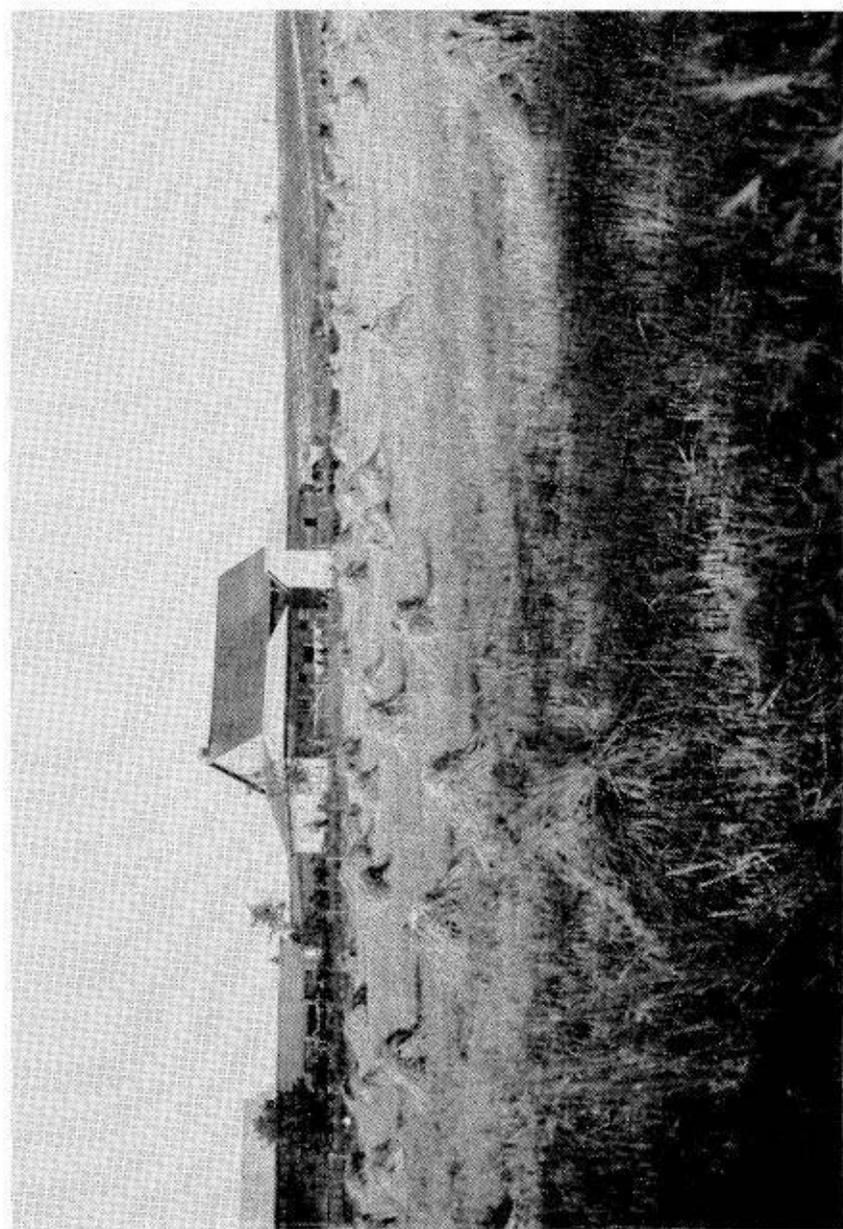


Planche 5

1.5 BIBLIOGRAPHIE

Album-Souvenir, Ville-Marie

Imprimerie du Témiscamingue, 1957, 52 p.

Biron, H., Nuage sur les brûlés, La colonisation au Témiscamingue,
Montréal, Ed. Fernand Pilon, 1948,
207 p.

Buies, Arthur., L'Outaouais supérieur,
Québec, C. Darveau Imprimerie, 1889,
309 p.

Caron, I., Journal de l'expédition du Chevalier de Troyes à la Baie d'Hudson en 1686,
Beauceville, L'Éclairer, 1918, 136 p.

Carrière, Gaston., Le voyageur du bon Dieu,
Montréal, Rayonnement, 1961, 220 p.

Chénier, Augustin., Notes historiques sur le Témiscamingue,
Québec, L'Action Catholique, 1937,
137 p.

Chambre de Commerce de Ville-Marie Le Témiscamingue, ses possibilités et ses avantages agricoles, miniers et industriels,
Québec, L'Action Sociale Limitée, 1929,
47 p.

Inventaire des registres de l'état civil du district judiciaire de Témiscamingue,
dans Bulletin des recherches historiques, vol. 39, no. 6,
juin 1933, p. 384.

- Martineau, Donat., Le Fort Témiskamink,
Rouyn, Société Saint-Jean-Baptiste,
1969, 76 p.
- Martineau, Donat., Guérin 1872-1972,
Guérin, Editions Ovalta, 1973, 112 p.
- Nadeau, Eugène., Un homme sortit pour semer,
Fides, Montréal, 1951, 297 p.
- Pelletier, J.-L., Le Témiscamingue agricole,
dans La forêt québécoise, vol. 8, no. 2,
sept. 1944, pp. 161-171.

CHAPITRE 2: Naissance de l'Abitibi rural (1910-1930)

| | | |
|-----|---|----|
| 2.1 | Introduction | 55 |
| 2.2 | Les composantes de l'idéologie colonisatrice | 56 |
| 2.3 | Le chemin de fer transcontinental et le déblocage de l'Abitibi | 58 |
| 2.4 | La naissance de l'Abitibi rural (1910-1921) | 61 |
| 2.5 | Une période de stabilisation (1921-1931) | 66 |
| 2.6 | Les modalités concrètes d'établissement des premiers colons | 70 |
| 2.7 | Bibliographie | 74 |

2.1 INTRODUCTION

Tout au cours des XVIII^e et XIX^e siècles, l'Abitibi demeure une région habitée par une centaine d'Algonquins et quelques employés de la compagnie de la Baie d'Hudson. L'ouverture de l'Abitibi à la colonisation ne débutera vraiment que vers 1912. Il s'agit donc d'un peuplement assez tardif. On n'a qu'à mentionner que le peuplement du Lac Saint-Jean avait débuté au début du XIX^e siècle.

Ce retard du peuplement de l'Abitibi par rapport aux autres régions du Québec s'explique surtout par un facteur d'ordre géographique: L'éloignement. Raoul Blanchard mentionne à ce sujet: "De très longues distances à parcourir au départ des derniers centres habités de la Province; un épais écran de sauvagerie à traverser, vide d'hommes, mais bien garni d'obstacles: on s'explique que les voies vers le Nord-Ouest aient été rares, peu fréquentées et que la région n'ait été débloquée qu'à une date tardive".

L'éloignement et l'isolement marquent profondément l'histoire de l'Abitibi-Témiscamingue de ses débuts jusqu'à nos jours. Malgré une situation géographique difficile, une véritable colonie va s'implanter sur le sol abitibien en ce début du XX^e siècle.

Une série de facteurs vont se conjuguer et permettre l'éclosion et le développement de ce nouveau coin de terre entre 1910 et 1930. Les énormes possibilités minières, forestières et agricoles de l'Abitibi soulèvent l'enthousiasme des Québécois de l'époque. Il faut dire aussi qu'une bonne partie des dirigeants politiques et religieux du Québec désirent la création d'une colonie agricole, rurale et catholique, ici. De fortes pressions sont exercées auprès des sociétés de colonisation et du gouvernement provincial afin qu'ils agissent dans ce sens. La construction du chemin de fer transcontinental concrétisera la réalisation de ce désir. Enfin, la ténacité des premiers défricheurs provoquera l'enracinement dans le nouveau territoire. Chacun d'entre eux pourra proclamer: "Ce pays est le mien et je suis ce pays".

2.2 LES COMPOSANTES DE L'IDEOLOGIE COLONISATRICE

Pour bien comprendre la naissance et le développement de l'Abitibi rural, il faut tenir compte de l'arrière-plan idéologique. Les dirigeants civils et religieux de la société canadienne-française du début du XXe siècle sont de farouches partisans de la vocation agricole. Ceux-ci possèdent une influence déterminante dans les divers milieux sociaux et politiques. L'idéologie conservatrice et agricole propagée par les hommes politiques, les chefs ecclésiastiques, les écrivains et les conférenciers, va constituer un facteur capital de la naissance de l'Abitibi rural. Emparons-nous du sol! Tel est le slogan majeur souvent répété par l'élite québécoise en ce début du XXe siècle.

Il ne faut pas négliger le volet du catholicisme dans la définition de cette pensée sociale traditionnelle. En effet, le catholicisme est considéré comme la base des institutions nationales du Canada français. L'Eglise catholique joue dans la société québécoise un rôle qui ne cessera de grandir à partir du milieu du XIXe siècle jusqu'en 1960. Les vocations sacerdotales se multiplient rapidement pendant cette période. Le clergé contrôle le domaine de l'éducation (des milliers de religieux et religieuses enseignent dans les collèges classiques du Québec), administre les hôpitaux, les institutions de charité, le bien-être social, les asiles et les orphelinats. Partout s'élèvent des croix de chemin. Le rythme de la vie est programmé par les événements religieux. A cette époque, le clergé catholique jouit d'un énorme prestige spirituel et social. On peut même affirmer que la vie quotidienne du Québécois moyen est sacralisée.

Les chefs religieux et civils croient profondément à la vocation agricole du Canada français. En effet ceux-ci adhèrent avec conviction à la philosophie agriculturiste. Une très petite minorité d'intellectuels affirme qu'il ne faut pas développer seulement l'agriculture mais aussi les forêts, les mines, les industries, les finances. L'action de cette petite minorité ne pourra faire contrepoids à

la philosophie agriculturiste. Comment définir l'agriculturisme? Dans son magistral ouvrage intitulé La présence anglaise et les canadiens, Michel Brunet le définit comme étant "avant tout une façon générale de penser, un philosophie de la vie qui idéalise le passé, condamne le présent et se méfie de l'ordre social moderne. C'est un refus de l'âge industriel contemporain qui s'inspire d'une conception statique de la société. Les agriculturistes soutiennent que le monde occidental s'est égaré en s'engageant dans la voie de la technique et de la machine. Ils dénoncent le matérialisme de notre époque et prétendent que les générations précédentes vivaient dans un climat spiritualiste. Selon eux, l'âge d'or de l'humanité aurait été celui où l'immense majorité de la population s'occupait à la culture du sol".

Selon cette école de pensée, l'agriculture assure le bonheur, permet un contact direct avec Dieu et un développement physique, moral et intellectuel très favorable à l'individu. L'industrialisation et l'urbanisation amènent cependant la décadence complète de l'homme. L'occupation de nouveaux territoires comme l'Abitibi apparaît aussi comme un moyen de mettre un frein à l'émigration des Québécois vers les Etats-Unis (on estime qu'au moins 500,000 canadiens-français ont quitté le Québec pour les Etats-Unis de 1861 à 1901) et aux migrations vers les villes, considérées comme des endroits de corruption par les agriculturistes. Faire de la terre constitue donc une mission nationale et religieuse encadrée par la paroisse.

Au début du XXe siècle, la construction du chemin de fer transcontinental va permettre l'ouverture d'un territoire neuf: l'Abitibi. Ce nouveau pays représente un territoire idéal pour appliquer concrètement les grands principes de cette pensée sociale dominante. C'est pourquoi l'Eglise catholique assure le fonctionnement de plusieurs sociétés de colonisation. En plus de la propagande et du recrutement, celles-ci permettent parfois la naissance de nouvelles paroisses: par exemple en 1933, la Société de Colonisation Sainte-Anne-de-la-Pocatière fonde Roquemaure. Le personnage important d'une telle société est le missionnaire-colonisateur spécialement mandaté pour recruter et diriger les colons sur les terres réservées au diocèse.

De plus, les nombreux partisans de l'idéal agricole vont exercer des pressions auprès du gouvernement provincial afin qu'il prenne des mesures pour favoriser la colonisation des régions nouvelles. C'est ainsi que le gouvernement provincial, par l'intermédiaire du Ministère de la Colonisation, versera des sommes importantes pour promouvoir l'ouverture de l'Abitibi et la consolidation du Témiscamingue. Des millions de dollars seront engloutis dans la construction de chemins, écoles, ponts, dans le drainage des terres, la distribution des semences, les primes de défrichement et de labour, etc. Toutefois ces efforts financiers se manifestent surtout pendant les périodes de stagnation économique afin de trouver un solution au chômage urbain.

2.3 LE CHEMIN DE FER TRANSCONTINENTAL ET LE DEBLOCAGE DE L'ABITIBI

Les débuts de l'Abitibi sont intimement liés à la politique de construction de chemins de fer de l'époque. Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada de 1896 à 1911, veut attacher son nom à un grand projet. John A. McDonald avait été le maître d'oeuvre du Pacifique-Canadien; Laurier veut devenir l'initiateur d'une nouvelle ligne de chemin de fer: le Transcontinental.

Cette nouvelle ligne doit partir de Moncton (Nouveau-Brunswick), passer par Québec, traverser la région de l'Abitibi et le nord de l'Ontario pour aboutir à Winnipeg. Les journaux québécois de l'époque appuient sans réserve ce projet grandiose de Laurier. Le journal La Presse prophétise: "Nul ne peut prévoir aujourd'hui les conséquences de ce projet (transcontinental) grandiose pour la province de Québec, dont le territoire utilisable va être doublé et triplé. S' imagine-t-on bien ce que sera dans cinquante ans la région encore inconnue qui s'étend par delà les Laurentides... Les jeunes générations sont appelées à voir des développements bien extraordinaires dans notre jeune pays".

Fort de cet appui, Wilfrid Laurier présente le projet de loi pour la construction du Transcontinental en juillet 1903. Laurier prononce un discours de trois heures pour appuyer son projet. Il tient à faire voter cette mesure et ensuite déclencher des élections générales. Le débat autour de ce projet est long et vif: soixante-cinq jours de discussions parlementaires. Le projet de loi du Transcontinental est adopté à la Chambre des Communes en septembre 1903. Le gouvernement fédéral s'occupe lui-même d'investir le capital nécessaire à ce projet et d'en assurer la construction.

Le 7 février 1904, Laurier tient une grande assemblée à Montréal. Après avoir fait un bilan de son administration, il déclare: "Dans un avenir prochain, le Transcontinental ouvrira un nouveau territoire tributaire du Saint-Laurent, créera une nouvelle province de Québec au delà des Laurentides, avec des terres arables, des terres forestières et des pouvoirs d'eau en quantité illimitée". Cet enthousiasme pour l'avenir de l'Abitibi-Témiscamingue reçoit de nombreux appuis dans l'opinion publique québécoise. Le premier ministre du Canada prévoit déjà le grand mouvement de colonisation des années 1920 à 1930, l'importance de l'exploitation forestière des années 1970, et l'énorme potentiel d'eau douce possédé par les milliers de lacs et cours d'eau qui sillonnent l'Abitibi-Témiscamingue.

Tous les espoirs sont permis. Le Transcontinental doit permettre l'ouverture de l'Abitibi à la colonisation; on imagine un "Nouveau Québec", une région riche peuplée par des centaines de milliers de Québécois, et qui aurait comme résultat de garder dans la province ceux qui émigrent vers les États-Unis. Le rêve du curé Labelle va peut-être se réaliser!

C'est en 1907 que débutent les travaux du futur Transcontinental. Enfin le rêve devient réalité, l'instrument puissant du chemin de fer doit arracher l'Abitibi à sa solitude et lui permettre un prodigieux départ. Les années suivantes sont marquées par les pénibles travaux de construction de la voie ferrée. La plupart des ouvriers proviennent de l'Europe orientale. On procède aussi à l'analyse des possibilités forestières et agricoles des terres qui longent le chemin de fer. Les ingénieurs du Transcontinental étudient

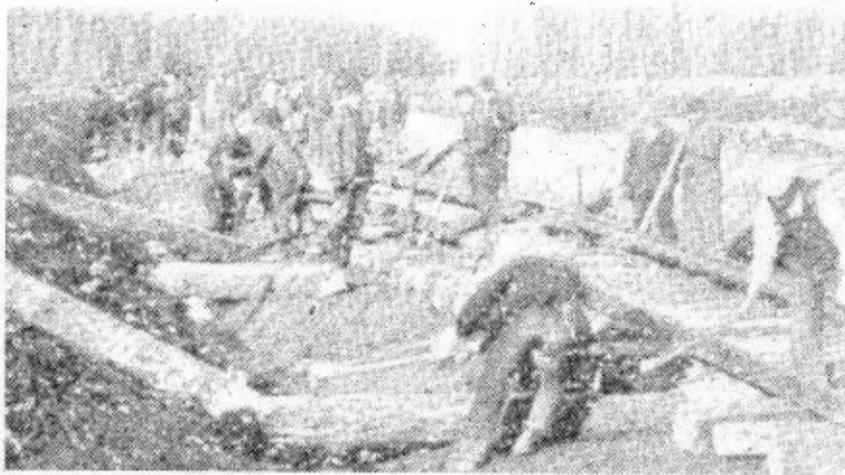


Planche 6

les perspectives minières. En 1912, on assiste à la jonction du rail entre Cochrane en Ontario et Amos. On doit attendre le 17 novembre 1913 pour que le dernier rail en direction de La Tuque et Québec en passant par Senneterre, soit posé. L'Abitibi sort de son isolement et ouvre son territoire aux pionniers, grâce à la maîtrise de l'homme sur les éléments naturels. Vaincre une forêt opaque sur une distance de centaines de milles n'est pas un tâche facile. Au début, la population de l'Abitibi se plaint avec raison du service dérisoire du chemin de fer. Les services manquent de constance et sont même arrêtés pendant d'assez longues périodes. Il n'est pas rare de voir un train rempli de voyageurs échouer à bout de souffle dans un amoncellement de neige. Les colons qui proviennent du Québec doivent passer par l'Ontario, de North Bay à Cochrane, pour enfin gagner Amos à cause de l'absence de liaison entre Amos et Québec. Malgré ce détour par l'Ontario, le nombre de nouveaux arrivants augmente sans cesse depuis 1912 et ceux-ci s'installent à Amos et à La Reine. L'abbé Ivanhoé Caron, ce héros de la première heure, mentionne que pendant l'hiver et le printemps 1915 "la voie du Transcontinental entre Québec et Amos, était recouverte de plusieurs pieds de neige et rien ne faisait prévoir que l'on pût faire circuler des trains de sitôt". Heureusement ces difficultés du début seront résolues et à partir de 1916: une liaison régulière et normale s'effectue entre Amos et Québec. La durée du trajet est d'un peu moins de vingt heures. Grâce au chemin de fer, un long et tortueux cordon ombilical permettra d'unir définitivement le nouveau-né (l'Abitibi) à sa mère (le Québec).

2.4 LA NAISSANCE DE L'ABITIBI RURAL (1910-1921)

Jusque vers 1910, l'Abitibi est un vaste territoire vierge. Selon les missionnaires Oblats de l'époque, on n'y trouve que trois ou quatre Blancs à l'emploi de la compagnie de la Baie d'Hudson et quelques petits groupes d'Indiens nomades. L'absence d'une voie de communication adéquate empêche l'existence des chantiers forestiers. L'Abitibi est la seule région où le gouvernement provincial n'a point encore concédé d'immenses coupes de bois aux compagnies forestières. D'ailleurs ces vastes concessions mettent un frein à la colonisation de plusieurs autres régions du Québec. L'Abitibi de 1910 apparaît donc comme un pays neuf et intact.

Les rapports de l'époque nous indiquent que les deux premiers colons qui viennent s'établir en Abitibi proviennent de Saint-Rémi d'Amherst. Il s'installeront sur les bords de l'Harricana en octobre 1910. Les travaux d'arpentage débutent en 1910. Les nouveaux cantons vont recevoir les noms d'officiers et de régiments de la Nouvelle-France: La Sarre, Bourlamaque, Languedoc, Guyenne, Launay. Le gouvernement du Québec prendra à son service au cours de la même année deux grands colonisateurs: M. l'abbé Ivanhoé Caron (premier missionnaire-colonisateur de l'Abitibi) et Hector Authier (premier agent des terres). Ceux-ci manifesteront un zèle exceptionnel dans l'accomplissement de leurs tâches respectives.

Dès 1911, l'Abbé Caron publie un ouvrage intitulé; Les nouveaux centres de colonisation dans le Nord-Ouest de la province de Québec. Cet ouvrage va connaître un immense succès de propagande à travers tout le Québec. A l'été 1912, les deux premiers convois de colons arrivent à Amos. Pendant ce temps, l'Abbé Caron entreprend un série de conférences en provinces dans le but d'attirer des colons ici. Les résultats ne vont pas tarder à se faire sentir. Malgré l'interminable détour par l'Ontario, les convois de colons se succèdent à partir de 1912. Ceux-ci pour la plupart des fils d'agriculteurs en provenance des vieilles paroisses des comtés de Portneuf, Champlain, Nicolet, Montmagny. L'esprit d'aventure et les terres fertiles les attirent ici. Un morceau de vieux Québec s'installe dans un pays neuf. Une inspection gouvernementale réalisée à l'automne 1914 révèle la concession de 68,134 acres de terres et la mise en culture de 1152.2 acres. La population abitibienne augmente rapidement, passant de 983 en 1914 à 1254 en 1915 et à près de 7000 habitants en 1917.

Suite à cette arrivée massive d'immigrants dans un court laps de temps, des agglomérations se forment rapidement. Amos prend naissance en 1912 et devient rapidement la capitale et le berceau de l'Abitibi; en 1914, Amos compte 400 habitants sur une population totale de 983 dans la région. Amos est le centre administratif et d'approvisionnement pour les nouveaux arrivants. Elle progresse rapidement. Déjà en 1914, on y remarque des rues

larges, quelques magasins et des habitations coquettes. Le prix des marchandises est très élevé à cause des coûts de transport, le foin coûte cinquante dollars la tonne et le bois se vend cher. Les journaux de l'époque font de la publicité pour promouvoir la région. Par exemple, Le Soleil (quotidien de Québec et des environs) du 23 mai 1914 porte exclusivement sur l'Abitibi. Un page entière annonce des lots à vendre à Amos. Pour compléter cette promotion, de nombreux articles exaltent le brillant avenir du Nord-Ouest québécois.

La ville d'Amos recevra de la grande visite le 18 juin 1914. En effet, Lomer Gouin (premier ministre du Québec de 1905 à 1920), accompagné d'une bonne partie de son cabinet, veut se rendre compte par lui-même des possibilités agricoles et forestières abitibiennes. Amos s'appelle d'ailleurs ainsi en l'honneur d'Alice Amos, femme de Lomer Gouin. Il faut faire bonne impression auprès du premier ministre, et l'accueil est bien orchestré. La journée du 18 juin est radieuse et la population s'occupe de la préparation d'un grand banquet sous la tente prévu pour le lendemain. Le 19 juin, deux pouces de neige vont tomber et la température est froide. Le banquet est contremandé. Gouin retourne à Québec désespéré de ce pays. Par la suite, lorsque celui-ci reçoit des représentants d'Amos à son bureau de Québec, il leur demande s'il neige toujours en Abitibi. Malgré son désenchantement, le premier ministre se laisse convaincre par les responsables de la colonisation et des forêts des nombreuses possibilités de la région abitibienne. D'ailleurs à partir de ce moment, le gouvernement du Québec va porter une attention toute particulière à l'ouverture et à la colonisation de ce nouveau pays.

Le bonheur des uns va faire rapidement le malheur des autres. Les dirigeants des autres endroits de colonisation, en particulier du Témiscamingue, vont se plaindre ouvertement des trop grandes faveurs du gouvernement envers l'Abitibi. Un conflit de plus en plus ouvert commence à opposer le Témiscamingue et l'Abitibi. Le sujet du conflit: la manne gouvernementale. La bataille apparaît sur la place publique; le Témiscamingue dirige ses attaques contre l'Abitibi par l'intermédiaire des journaux Le Droit et l'Action Sociale. L'Abbé Caron riposte dans le journal Le Soleil.

Au cours de l'hiver 1915, l'Action Sociale, un quotidien assez populaire à l'époque, proteste contre la trop grande préférence du gouvernement provincial envers l'Abitibi: "Les renseignements sur l'Abitibi, quand ils nous viennent des agents parlementaires sont absolument encourageants (...) Pour ceux qui ont fait ce voyage et examiné les choses de près, c'est le contraire: pays marécageux, froid même à geler dans le mois de juillet. Plusieurs sont revenus absolument certains que l'Abitibi ne sera bon que pour le bois de pulpe". Les Oblats du Témiscamingue écriront cette phrase choc dans l'Action Sociale du 4 mars 1915: "Depuis la naissance du petit dernier (l'Abitibi), l'affection de papa Gouvernement se refroidit singulièrement pour l'aîné (le Témiscamingue)"...

Voici ce qu'un éditorial de l'Action Sociale dit au sujet de l'Abitibi le lendemain, le 5 mars 1915: "A part l'entreprise fort risquée et problématique de l'Abitibi, dont nous reparlerons, qu'à-t-on fait depuis plusieurs années pour la colonisation de tant d'autres régions, autrement favorisées de la nature, qui semblent être oubliées?" Pendant la même période, le journal Le Soleil fait paraître des articles de l'Abbé Caron louangeant les belles terres d'Eden d'Abitibi.

En plus d'Amos, d'autres agglomérations vont prendre naissance: La Reine et Privat (Taschereau) en 1912, Authier en 1913, Macamic et Senneterre en 1914, Barraute en 1916 et La Sarre en 1917. Des agglomérations moins importantes naissent aussi; Villemontel en 1913, Dupuy et Landrienne en 1914, Belcourt en 1915 et Launay en 1917. La population augmente rapidement, surtout après l'établissement d'une liaison ferroviaire régulière entre Amos et Québec à partir de 1916. Ces nouveaux établissements provoquent une montrée fulgurante de population: 329 habitants en 1913, 1237 en 1915, 4067 en 1917, 9401 en 1919 et 13,172 en 1921. En 1914, 2000 acres de terres sont en culture. En 1918, on dénombre 1017 établissements agricoles. La majorité des agriculteurs tirent la plus grande partie de leurs revenus de la coupe du bois sur leurs lots, du travail dans les chantiers ou des travaux de voirie. Une partie du capital acquis sera donc investie dans l'amélioration matérielle de la ferme afin de rentabiliser l'agriculture.

Cette population va s'établir sous une forme linéaire de chaque côté de la voie ferrée (le Transcontinental). Cet axe de peuplement s'étend environ sur 112 milles (180 km) à partir de Senneterre jusqu'à la frontière de l'Ontario. L'ouest de l'axe est plus peuplé que l'est. En 1921, La Reine a 2043 habitants; La Sarre: 1446; Macamic: 1104; Royal Roussillon: 998; le Canton Figury: 928; Amos: 1488 habitants. L'est toutefois est moins peuplé: 404 à Landrienne, 512 à Barraute, 297 à Courville, 732 à Senneterre. Chaque rivière traversée par la voie ferrée va créer un carrefour humain. Déjà, cependant, les rivières navigables qui traversent le Transcontinental vont être utilisées pour effectuer une pénétration à l'intérieur des terres. C'est ainsi qu'au début des années 1920, on s'installe à Palmarolle en passant par la Rivière La Sarre et le lac Abitibi, la rivière Lois et La Motte par la rivière Harricana. En même temps, on assiste à la naissance des travaux d'une route qui longe la voie ferrée à partir de la rivière La Reine jusqu'à la rivière Bell. On commence aussi à construire des chemins vers les paroisses éloignées du réseau ferroviaire.

La population fait donc un bond prodigieux dans une période de temps restreinte: elle passe de presque zéro en 1910 à plus de 13,000 en 1921. Toutefois une faiblesse apparaît évidente: le territoire est vaste mais peu peuplé. La disproportion entre l'empire territorial et la cité géographique commence à se faire sentir dès les débuts de la colonisation en Abitibi.

2.5 UNE PERIODE DE STABILISATION (1921-1931)

Après un départ prodigieux entre 1912 et 1921, la période suivante (1921-1931) se racatérise par la stabitisation. L'Etat n'assume plus le rôle de leadership. Toutefois, celui-ci s'intéresse encore à la colonisation mais d'une façon différente. La nomination de Joseph-Edouard Perrault au poste de ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries, aura des effets positifs sur le développement régional puisque sa grande priorité sera le développement de l'Abitibi. Après sa nomination, le nouveau ministre présente un programme de colonisation à long terme évalué à cinq millions de dollars. Il déclare à cette occasion: "On ne saurait citer de meilleur exemple que ce qui s'est fait en Abitibi. Vers 1912, les premiers habitants s'installèrent dans cette région. En moins de sept ans, seize paroisses s'y sont fondées, seize conseil municipaux s'y sont organisés, cinquante mille acres de terre sont en abatis, en défrichement ou en culture. Près de douze mille âmes y vivent, donnant les meilleures preuves de patriotisme. C'est leur exemple qui nous incite aujourd'hui à faire davantage pour la colonisation, oeuvre essentielle". Quant à Lomer Gouin (premier ministre du Québec), il croit beaucoup plus à l'expansion industrielle qu'à la colonisation. Il accepte toutefois ce programme de cinq millions, suite aux pressions exercées par le clergé et les sociétés de colonisation.

L'application de ce programme va prendre la forme de subsides directs et indirects pour l'Abitibi rural: ouverture de chemins, construction d'écoles et de ponts, primes au défrichement. Les octrois du gouvernement provincial pour la construction des chemins s'élèvent à 2,113,000 dollars de 1920 à 1924 pour l'Abitibi seulement. Les primes de défrichement augmentent rapidement pendant la décade 1921-1931: elles passent de 4 dollars l'acre en 1923 à 12 dollars en 1927. Une prime de labour de 12 dollars l'acre est même instituée en 1927.

Toutefois, les primes au défrichement et au labour ne couvrent qu'un maximum annuel de cinq acres. De cette façon, le colon doit mettre en valeur le terrain déboisé au lieu de le défricher tout simplement.

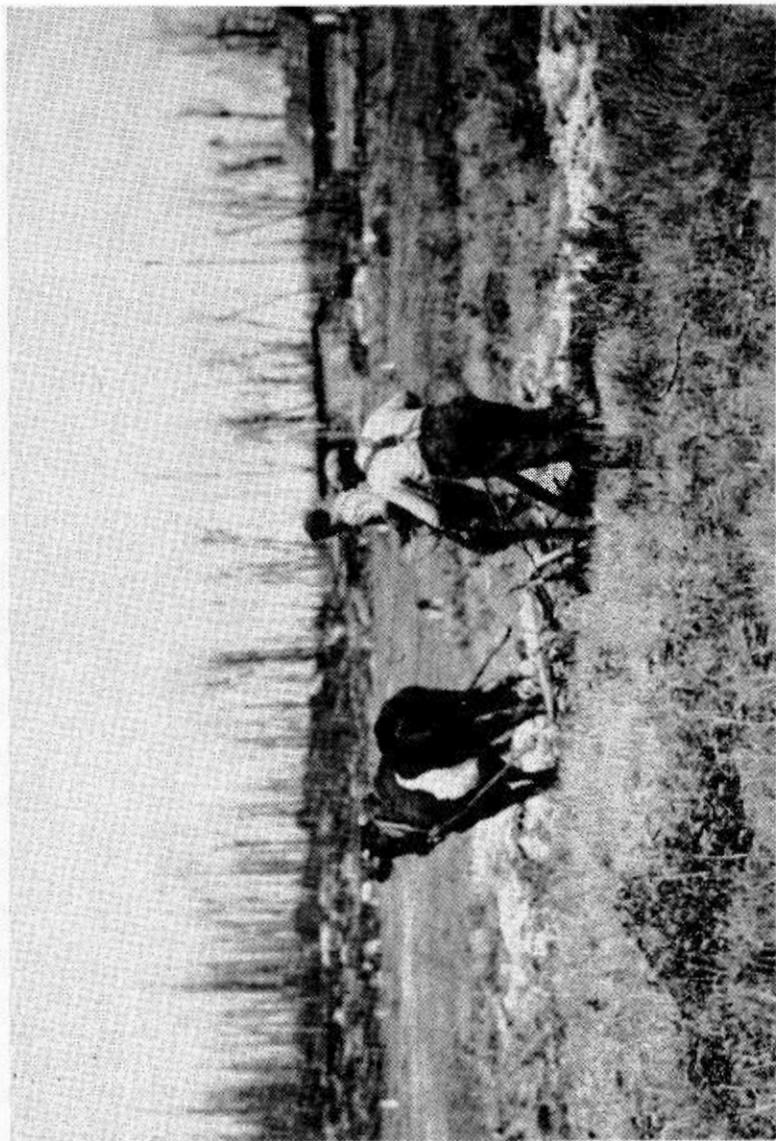


Planche 7

Pendant la période de 1921 à 1931, le gouvernement se pré-occupe très peu du recrutement des colons, lequel est laissé entre les mains des sociétés de colonisation. Pendant ces dix années, les sociétés de colonisation vont s'occuper du peuplement de l'Abitibi pour une large part. Par exemple, une société fondée à Sainte-Anne-de-la-Pocatière va établir un soixantaine de colons à Roquemare en 1923.

Grâce à ce travail remarquable, l'Abitibi augmente rapidement sa population, passant de 14,807 habitants en 1921 à 23,692 en 1931. Selon Monsieur Trudel, l'accroissement de la population est imputable à un taux de natalité très élevé. Il faut mentionner aussi que l'accroissement naturel (excédent des naissances par rapport aux décès) s'élève à 500 en moyenne par année pendant cette décade. Une moyenne de 500 nouveaux colons par année viennent aussi s'établir. Dix nouvelles paroisses sont donc mises sur pied entre 1921 et 1928. On peut parler d'un certain ralentissement puisque 21 nouvelles fondations s'étaient constituées entre 1923 et 1917. Les établissements s'accroissent le long de la voie ferrée mais aussi à l'intérieur des terres.

L'abitibi des années 1920, ce n'est pas seulement la colonisation, il y a aussi les mines et l'exploitation forestière. Les milieux financiers de Toronto s'intéressent vivement à l'Abitibi minier; la Banque Canadienne de Commerce finance en particulier la Noranda Mines. La province d'Ontario envoie ses prospecteurs, ses ingénieurs et techniciens, ses capitaux et ses cadres d'entreprises. Parallèlement à une colonisation québécoise agricole de l'Abitibi rural, apparaît une colonisation ontarienne de l'Abitibi minier. La Northern Ontario désire prolonger sa ligne ferroviaire jusqu'à Rouyn. Afin de contrer les efforts de l'Ontario dans sa conquête du marché abitibien, les autorités civiles et religieuses du Québec désirent la construction d'un chemin de fer reliant Amos à Montréal par Mont-Laurier. De cette façon, l'Abitibi pourrait être relié directement à Montréal, centre économique du Québec. Afin que ce projet puisse devenir une réalité, Hector Authier, en compagnie d'une centaine de personnes, rencontre Alexandre Taschereau (premier ministre du Québec de l'époque). Celui-ci donne

son entier appui à ce projet, d'autant plus que la Compagnie Abitibi Southern Railway veut construire cette voie ferroviaire directe entre la région et Montréal. Bientôt, un conflit prend naissance entre le projet de la Northern Ontario et celui de l'Abitibi Southern Railway. Le conflit dégénère en une querelle ouverte entre le gouvernement ontarien et québécois. On demande alors au gouvernement libéral fédéral de King de trancher la question. Celui-ci consulte la Cour Suprême qui appuie les prétentions ontariennes. Le gouvernement provincial de Taschereau porte la cause devant le Conseil Privé, mais celui-ci appuie également les prétentions ontariennes. La Northern Ontario construira son embranchement joignant Rouyn à Toronto, faisant avorter le projet d'unir la région minière à l'orbite de Montréal. Toutefois, Monsieur Taschereau fait construire une voie de 45 milles de Rouyn à O'Brien, dans le but de relier la ville de Rouyn au Transcontinental vers Québec et Montréal. Ce qui n'empêche pas la région minière et le district de Rouyn-Noranda de vivre dans l'orbite commerciale de Toronto pendant de nombreuses années. La route reliant directement Senneterre à Mont-Laurier n'est achevée qu'en 1940. La liaison ferroviaire entre Rouyn et Toronto demeure beaucoup plus rapide que celle unissant Rouyn à Montréal, puisque cette dernière doit se faire en effectuant un détour par Québec.

Finale­ment la décennie 1920-1930 va se terminer sur une note très décevante. La crise économique de 1929 va s'abattre sur les Etats-Unis et le Canada, et produire des effets dévastateurs au point de vue économique et social. Quelles vont être les conséquences de la crise économique de 1929 sur le développement de l'Abitibi rural? A court terme les conséquences seront négatives, mais à moyen terme la crise va permettre une effervescence colonisatrice grâce aux grands plans de colonisation. La crise de 1929 va toucher très durement l'industrie forestière. Or une grande partie des revenus des colons proviennent du travail en forêt. La venue de nouveaux colons s'arrête presque complètement pendant quelques années. La crise va amener une baisse de

population abitibienne d'environ 2000 habitants en deux ans. A partir de 1931, le très fort taux de chômage va inciter les travailleurs à effectuer un retour vers les terres. Grâce au leadership gouvernemental et aux divers plans de colonisation, des milliers de chômeurs urbains et cultivateurs vont inonder la région de l'Abitibi-Témiscamingue. La période de la crise économique (1929-39) va marquer un tournant décisif dans l'évolution régionale, grâce à un passage brusque vers l'âge adulte.

2.6 LES MODALITE CONCRETES D'ETABLISSEMENT DES PREMIERS COLONS

Quelles sont les modalités concrètes d'établissement et de vie des premiers habitants du nouveau pays? D'abord, le colon vit en location sur son lot. Un lot a une superficie de cent acres. Pour devenir propriétaire de son lot celui-ci doit remplir certaines obligations: en défricher une partie (tel que fixé par les règlements du ministère de la colonisation, Hector Authier, agent des terres pour la région, voit à son application) et construire une maison et une grange. Etant donné que le bois situé sur le lot appartient au colon, il pourra le vendre et ainsi réaliser quelques revenus avant que la culture porte ses fruits. Au début, beaucoup de colons vendent le bois situé sur leur lot tout en procédant au défrichement minimum exigé par le gouvernement. Après cette étape, il faut faire de la terre: abattre les arbres, enlever les souches à l'aide de chevaux, brûler "les abatis". Ensuite, il y a la construction de la maison, la grange, l'écurie sans oublier les clôtures, les rigoles, les chemins. De plus, le cultivateur doit s'adapter à un climat et un sol différents du sud de la province. Certains se découragent et abandonnent leurs lots, d'autres (la majorité) persistent et s'acharnent malgré l'isolement et les longues et épuisantes journées de travail. La réussite du défricheur demande trois qualités indispensables: la robustesse physique, la force morale et un bon jugement. Un exemple de cette réussite mérite d'être mentionné: il s'agit de Madame Croteau. Elle demeurait à Saint-Prosper de Champlain. Au début de la guerre 1914-1918, Madame Croteau devient veuve avec douze enfants sur les bras. Son mari lui avait légué deux lots en Abitibi. Elle décide d'envoyer deux de ses fils au défrichement des lots. Pendant ce temps, elle vend ses quelques biens et contracte un prêt de cinquante dollars auprès des gens

que'elle connaît. Elle quitte Saint-Prosper de Champlain pour venir s'établir définitivement en Abitibi avec ses dix autres enfants. Elle réussira à s'imposer face à une terre rebelle; l'établissement sur sa terre sera couronné par un succès retentissant.

Les premiers défricheurs ont prouvé au restant de la province qu'un rêve pouvait devenir une réalité. La colonisation de l'Abitibi n'a pas suivi le modèle conventionnel de l'Amérique du Nord. Le cas est unique dans la province de Québec. Dans le Vieux Québec, il y avait une continuité dans la colonisation; habituellement le scénario était le suivant: une vieille paroisse devenait surpeuplée et n'avait pas assez de terres à cultiver; on décidait alors de mettre sur pied une autre paroisse mais à faible distance de la première. Après un certain nombre d'années, la nouvelle paroisse faisait face aux mêmes difficultés et donnait naissance à une nouvelle paroisse. Ici on a mis sur pied une véritable colonie dans un coin écarté de la province. Cet éloignement et cet isolement ne se manifestaient pas d'une façon aussi évidente dans les anciens types de colonisation du Québec. De plus, jusqu'à l'expérience abitibienne, le cours d'eau constituait souvent la voie de communication entre la colonie et l'extérieur, tandis qu'ici la voie de communication sera un très long chemin de fer d'au delà de cinq cents milles en partance d'Amos vers Québec. L'isolement, l'éloignement et l'utilisation du chemin de fer ont fait en sorte que l'expérience colonisatrice de l'Abitibi fut originale.

Le schéma traditionnel de colonisation n'a donc pas été suivi ici. C'est pourquoi l'expérience semble un rêve utopique au début. Pourtant, malgré les difficultés du début, la colonisation de l'Abitibi rural est couronnée par un franc succès: la population passe de zéro habitant en 1910 à environ 13,000 en 1921, une vingtaine de colonies démarrent aussi pendant cette décade. L'éloignement rend d'ailleurs le succès plus vivace.

Les premières années d'une nouvelle région sont d'une importance capitale. On peut les comparer à la fondation d'une habitation. Si la fondation manque de solidité, l'habitation s'écroule. Il en est de même pour ce nouveau coin de pays; l'échec des premières années aurait sans doute amené des conséquences néfastes dans le développement ultérieur de la région. Dans l'éventualité d'un échec, le gouvernement et les sociétés de colonisation auraient manifesté peu d'intérêt pour la colonisation de la région pendant la crise économique (1929-39). L'échec du début aurait terni presque à tout jamais l'image colonisatrice de l'Abitibi rural.

En plus de la ténacité des premiers pionniers, d'autres facteurs ont énormément contribué au bon départ abitibien. Quels sont ces facteurs? D'abord, l'agriculture n'est pas la seule ressource utilisable. En effet, très tôt des scieries s'installent à Amos; les colons y vendent leur bois, ce qui apporte un bon soutien de revenus. D'ailleurs, l'Abbé Caron ne croit pas seulement aux vertus de l'agriculture mais aussi aux possibilités des industries du bois. Les scieries se multiplient; on en compte une cinquantaine à la fin de la première guerre mondiale. Ce grand nombre de scieries s'explique par les prix très élevés provoqués par une forte demande pendant le premier conflit mondial. Même si la région se situe loin des marchés, la hausse subite des prix justifie le transport du bois à de grandes distances. Mentionnons que le support moral et financier du gouvernement du Québec et des sociétés de colonisation, constitue un élément non négligeable du bon départ de la région. Par exemple le gouvernement du Québec a investi en 1916, \$44.000. dans les chemins de colonisation de l'Abitibi-Témiscamingue. Les colons profitent de ces dépenses gouvernementales en allant chercher une rémunération par ces travaux de voirie.



Planche 8

2.7 BIBLIOGRAPHIE

- Blanchard, Raoul., L'Ouest du Canada français – l'Abitibi-Témiscamingue, Montréal, Beauchemin, 1954, 334 p.
- Brunet, Michel., Les trois dominantes de la pensée canadienne-française, dans la présence anglaise et les canadiens, Montréal, Beauchemin, 1964, pp. 113-166.
- Caron, Ivanhoe., La région de l'Abitibi, Québec, Ministère de la colonisation, 1919, 62 p.
- Gourd, Benoît-B., La colonisation des Clay Belts du Nord-Ouest québécois et du Nord-Est ontarien, dans Revue d'histoire d'Amérique française, vol. 27 no. 2, sept. 1973, pp.235 - 256.
- Garon, J.-E., Historique de la colonisation dans la province de Québec de 1825 à 1940, Québec, Ministère de la colonisation, 1940.
- Gratton, V., L'Abitibi-Témiscamingue de 1898 à nos jours, Québec industriel, vol. 24, no. 2, février 1969, pp. 34 - 40.
- Lafleur, Normand., La vie quotidienne des premiers colons en Abitibi-Témiscamingue, Montréal, Leméac, 1976, 197 p.
- Trudel, Pierre., L'Abitibi d'autrefois, d'hier et d'aujourd'hui, Amos, Imprimerie Modèle Ltée, 1937, 394 p.

CHAPITRE 3: L'Abitibi rural de 1930 à 1950:
vers la maturité

| | | |
|-----|--|----|
| 3.1 | Introduction | 77 |
| 3.2 | La crise économique et le retour à la terre | 78 |
| 3.3 | L'Abitibi rural de 1930 à 1939: les plans de colonisation Gordon et Vautrin | 81 |
| 3.4 | La colonisation de 1939 à 1950 et le peuplement | 88 |
| 3.5 | Les grandes caractéristiques de l'activité forestière des débuts à 1950 | 90 |
| 3.6 | Bibliographie | 94 |

3.1 INTRODUCTION

L'Abitibi rural voit le jour dans les années 1910. Nous avons vu au cours du dernier chapitre, qu'elle s'identifie très tôt comme étant une société traditionnelle, rurale, catholique et agricole. Malgré une remarquable augmentation de sa population au cours de ses premières années d'existence, cette société demeure fragile à cause de sa naissance récente.

Entre 1930 et 1950, l'Abitibi effectue un passage de l'enfance vers l'âge adulte. Une série de facteurs extérieurs se conjuguent et transforment progressivement cette allure fragile en une stature solide. La crise économique de 1929 secoue le monde occidental et provoque des perturbations économiques et sociales graves. Le chômage atteint un niveau alarmant. Au Québec, l'élite religieuse et civile considère le retour à la terre comme étant le remède par excellence à la crise économique.

Les gouvernements se lancent dans les grands plans de colonisation Gordon et Vautrin. L'Abitibi en bénéficiera grandement au niveau de l'agriculture et de la population. Parallèlement à l'activité agricole, l'exploitation forestière joue un rôle capital dans le développement économique.

Certaines grandes lignes dominantes apparaissent très nettement au cours de la période 1930-50: le plan Vautrin, un vigoureuse poussée en avant de la colonisation et de l'agriculture, une industrie forestière en pleine effervescence, une augmentation substantielle de la population. C'est pourquoi la période de l'histoire abitibienne qui se situe entre 1930 et 1950 peut être considérée comme étant la période de l'essor.

3.2 LA CRISE ECONOMIQUE ET LE RETOUR A LA TERRE

La crise économique éclate le jeudi 24 octobre 1929. Au cours de cette journée catastrophique, la panique s'installe dans tous les marchés boursiers d'Amérique. Des millions d'actions sont vendues à des prix ridicules. Ainsi, les actions de Chrysler Corporation passent de \$135.00 à \$5.00, celles de Dupont de \$231.00 à \$22.00. Entre 1929 et 1932, la production industrielle américaine subit une baisse de 50 p.c. En 1932, les Etats-Unis dénombrent 10 millions de chômeurs.

Le Canada, en raison de son voisinage immédiat, ne tarde pas à être affecté très durement dans sa vie économique et sociale. Les exportations canadiennes de blé, de bois, de pâtes et papiers, vont diminuer considérablement de 1929 à 1932. Or une grande partie des exportations canadiennes à l'étranger provient de ces trois secteurs. Plusieurs entreprises ferment leurs portes, d'autres ne fonctionnent qu'à moitié de leur capacité de production.

Ce marasme économique va amener des problèmes sociaux très graves. Le chômage augmente substantiellement de 1929 à 1932. En septembre 1929, le pourcentage de chômeurs chez les ouvriers syndiqués du Québec s'élève à 3.7 pourcent; en 1931, il est de 19.3 pour cent et en 1932, il atteint 26.4 pour cent. Le taux le plus élevé de chômage qu'on ait enregistré dans toute l'histoire du Québec apparaît en décembre 1932, avec 30.9 pour cent. Cette crise de chômage généralisé augmente de beaucoup le nombre de personnes vivant de l'assistance sociale.

Ainsi en janvier 1933, il y a dans la province de Québec plus de 400,000 personnes qui reçoivent du secours de l'Etat, dont plus de 80,000 chefs de famille. Tout près d'un demi-million de personnes vivent donc de la charité publique. Le coût de l'assistance au chômage grève une très large partie des fonds publics. Dans la ville de Montréal, le coût de l'assistance au chômeur équivaut à un peu plus de la moitié de la rémunération d'un ouvrier.

L'assistance au chômeur ou le secours direct pour le chef de famille s'élève à \$670.00 par année. Ce montant est déboursé à même les fonds publics. A titre de comparaison un ouvrier qui travaille dix heures par jour à 40 cents l'heure peut gagner un salaire annuel d'environ \$1,200.00 pendant la crise économique.

Face à cette situation sociale difficile, le gouvernement central va intervenir dès 1930 en mettant à la disposition des provinces et des municipalités une somme de vingt millions de dollars pour divers travaux publics. En 1931, l'Assemblée législative du Québec adopte un projet de loi structurant l'aide aux personnes dans le besoin: le secours direct s'applique à l'alimentation, l'habillement, le combustible, le loyer; les secours indirects sont alloués sous forme de travaux publics. Les frais de ces politiques sont partagés entre le fédéral, les provinces et les municipalités. Au Québec, les trois quarts des sommes affectées pour venir en aide aux chômeurs le seront sous forme de secours directs. Environ cinq millions de dollars sont alloués chaque année par les municipalités et le gouvernement provincial pour l'assistance publique. Ce montant représente une somme considérable pendant les années de la crise économique.

Comme l'assistance publique ne représente pas un investissement rentable, le gouvernement québécois commence à envisager timidement la réalisation de travaux publics pour réduire substantiellement le chômage. Toutefois, on se rend rapidement compte qu'une politique de travaux publics suffisamment étoffée suppose des investissements élevés: environ 84 millions de dollars annuellement pour les salaires, le coût des matériaux et les frais de construction. C'est pourquoi l'effort consenti par le gouvernement provincial dans les travaux publics demeurera relativement faible.

Selon les chefs politiques, ces mesures s'avèrent inadéquates pour faire résorber le chômage. Au Québec, la lutte contre le chômage prend un nouveau visage. Le retour à la terre apparaît à plusieurs comme la solution miracle qui va faire disparaître la misère. En 1931-1932, de nombreuses familles de chômeurs industriels s'établissent sur des terres. Le premier ministre du Qué-

bec, Alexandre Taschereau, devient lui-même un prêcheur du retour à la terre. Il déclare en novembre 1931: "Que nos ouvriers qui chôment dans les villes aillent sur la terre. Faisons-en des colons. Ce mouvement est commencé et nous voulons lui donner toute l'ampleur possible. Beaucoup de ces ouvriers établis sur ces terres se disent heureux. J'espère qu'ils y resteront, qu'il demeureront heureux et feront de bons cultivateurs".

Trois solutions s'offrent donc au gouvernement provincial de Taschereau pour diminuer les effets dévastateurs du chômage: le secours direct, une politique vigoureuse de travaux publics et le retour à la terre. Dans les milieux politiques et religieux du Québec de l'époque, la solution du retour à la terre paraît le remède idéal, et la colonisation agricole constituera la principale mesure adoptée par le gouvernement du Québec.

Ce mouvement de retour à la terre va prendre l'allure d'un pèlerinage en Terre-Sainte. La population va décliner sensiblement dans certaines villes. Des chauffeurs de taxi, des serveurs de restaurant, des plombiers, des journaliers vont émigrer et s'établir sur des lots. Le fait de ne rien connaître à la culture ou au défrichage de la terre revêt peu d'importance. Pour eux l'acquisition d'un lot représente une occasion inespérée de se sortir du pénible secours direct.

Les tenants de l'agriculturisme triomphent, d'autant plus que l'Etat prend maintenant la direction des opérations. L'Abitibi-Témiscamingue sera marquée par ces interventions gouvernementales en vue de promouvoir la colonisation.

Le gouvernement fédéral concourt également à la mise en oeuvre des politiques provinciales de colonisation. On peut citer l'exemple du Plan Rogers. Les réussites des provinces sont diverses. "C'est dans la province de Québec que la colonisation, élevée au rang d'un culte, d'une institution nationale, connaît ses succès les plus remarquables". Un ministère de la colonisation y est même créé en 1934. Une structure administrative cohérente appuie donc la politique de colonisation au Québec pendant la crise économi-

que. Les sociétés de colonisation connaissent un essor prodigieux. Des structures socio-économiques se développent rapidement: Union catholique des cultivateurs, syndicats de travail, cercles de fermières, caisses populaires, coopératives de production, de vente et d'achat.

3.3 L'ABITIBI RURAL DE 1930 A 1939: LES PLANS DE COLONISATION GORDON ET VAUTRIN

Le plan Gordon est essentiellement un instrument en vue d'attirer les chômeurs sur les terres. Voté en 1932, ce plan de colonisation va se terminer en 1934. L'initiative en revient au gouvernement fédéral. La loi Gordon prévoit qu'une somme de \$600.00 peut être utilisée pour aider un chômeur à s'établir sur une ferme. Les trois paliers de gouvernement (fédéral, provincial, municipal) doivent fournir chacun un tiers du montant total.

Dans la province de Québec, environ 1,000 familles bénéficieront de ce système. Toutefois, le plan Gordon s'applique seulement aux chômeurs ou à ceux qui vivent sous le secours direct: il s'agit donc bien plus d'un secours au chômage que d'un véritable plan de colonisation. Une très grande proportion des colons qu'on envoie sur la terre ne possèdent d'ailleurs aucune aptitude pour l'agriculture.

Plusieurs municipalités participeront tout de même au projet et la plupart de ces nouveaux colons seront dirigés dans les comtés de l'Abitibi et du Témiscamingue. Ainsi le plan Gordon va permettre l'établissement d'un premier groupe de colons à Rollet (Rivière Solitaire), Montbeillard et Rémigny, en 1932. Les débuts sont assez difficiles. Ainsi à la rivière Solitaire, les colons vont bientôt utiliser complètement la subvention du plan Gordon et la terre se montre ingrate. Villemontel et Privat en Abitibi prennent également naissance grâce au plan Gordon. Ces deux nouveaux centres de colonisation vont connaître eux aussi certaines difficultés: les subventions du plan Gordon s'épuisent rapidement et le rendement des terres est maigre. La majorité des colons établis en vertu de ce plan sont des chômeurs citadins. Ceux de l'Abitibi sont en grande partie des Montréalais chômeurs du quartier Saint-Henri. L'inexpérience agricole de ces nouveaux arrivants et les qualités agricoles douteuses de la plupart des établissements du plan Gordon publicisent un image selon laquelle

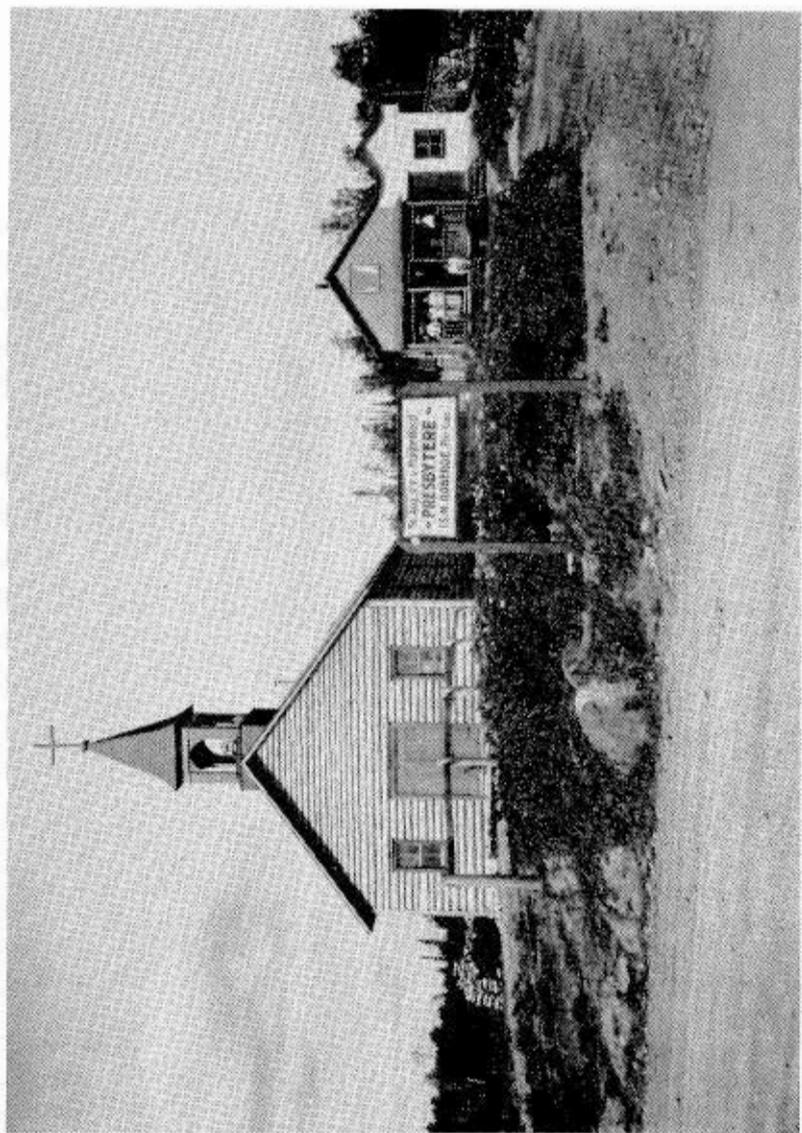


Planche 9

l'Abitibi est un pays de misère noire. Cette croyance demeure encore tenace de nos jours chez beaucoup de gens du sud de la province. L'échec relatif du plan Gordon explique en partie cet état d'esprit.

A l'intérieur du plan Gordon, le gouvernement du Québec assume des coûts supérieurs à ceux de l'administration fédérale. En effet, l'administration provinciale doit payer le tiers de la subvention versée aux colons en plus de défrayer l'ouverture des chemins de colonisation, les primes au défrichement, la construction d'écoles, la rémunération des fonctionnaires, des infirmières et des institutrices.

Face à cette situation et suite aux pressions exercées par l'opinion publique, le gouvernement du Québec va songer à établir un programme de colonisation plus cohérent, accessible non seulement aux chômeurs mais aussi aux gens des campagnes. Ce programme de colonisation deviendra le plan Vautrin, ainsi nommé d'après Irénée Vautrin, député de Saint-Jacques (Montréal) de 1919 à 1935.

A la fin de juillet 1934, Alexandre Taschereau va nommer Vautrin, l'architecte ambitieux de Saint-Jacques, au poste de ministre de la colonisation.

Moins de deux mois après sa nomination, le nouveau ministre convoque un grand congrès national de colonisation à Québec. Environ trois cents congressistes vont se présenter au congrès, dont le Cardinal Villeneuve et le maire de Montréal, Camilien Houde. Toutefois, Paul Gouin et Maurice Duplessis (chef de l'opposition) refuseront d'y assister. La plupart des membres présents sont des individus influents et des partisans de l'idéologie colonisatrice: évêques, missionnaires-colonisateurs, fonctionnaires et quelques députés.

Au cours de ce congrès, le ministre de la colonisation annonce que le gouvernement Taschereau a l'intention d'investir dix millions de dollars pour la colonisation. Il mentionne que ce plan sera exclusivement provincial. Dix millions de dollars représentent une somme fabuleuse pendant la crise économique, et dans le contexte de l'époque ce plan de colonisation constitue un projet vraiment gigantesque.

Cet investissement va faire l'effet d'une bombe dans l'opinion publique. A Montréal, le journal *Le Canada* déclare au sujet du plan Vautrin: "Cela dépasse les espérances des plus persistants de ceux qui, dans la crise actuelle, se tourment obstinément du côté de la terre pour y trouver le salut. Ottawa estime que le projet québécois est le plus vaste et le plus ambitieux qu'aucune province ait entrepris depuis bien des années...". La presse écrite va faire une excellente publicité pour le congrès de colonisation. A part quelques remarques et observations partielles, les congressistes vont approuver à l'unanimité les recommandations de Vautrin. Le plan doit franchir une prochaine étape: l'approbation par l'Assemblée législative.

Il sera soumis à l'approbation de l'Assemblée sous la forme du projet de loi no. 44, "Loi pour promouvoir la colonisation et le retour à la terre", lors de la session d'hiver 1935. Duplessis, le chef de l'opposition, va formuler certaines critiques par rapport au projet de loi en soulignant que le gouvernement s'y prend trop tard pour agir et que le programme du "Nouveau Talon" sent la "conversion préélectorale". Malgré ces critiques vigoureuses de l'opposition, le projet de loi sera adopté.

Quels sont les éléments principaux de ce projet de colonisation communément appelé le plan Vautrin? D'abord, le gouvernement vote un crédit de 10 millions de dollars dans le but d'aider les chômeurs, journaliers, fils de cultivateurs à s'établir dans les nouveaux centres de colonisation. On offre à ces gens le transport par chemin de fer gratuitement vers les régions à coloniser, des camps d'habitation en attendant que la maison soit bâtie, des subventions pour la construction de la maison, des primes de défrichage, la distribution des grains de semence. Une partie de ce budget doit servir à drainer et égoutter les terres, construire des écoles et des chapelles, faire l'arpentage, rémunérer les agronomes. Le projet s'adresse aussi aux milliers de chômeurs urbains. Les sociétés de colonisation s'occupent d'effectuer le choix des colons à établir.

Dès l'adoption du projet de loi, des milliers de colons vont arriver en Abitibi-Témiscamingue par le chemin de fer en provenance de Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, etc. La plupart sont des journaliers qui vivent sous le secours direct ou des cultivateurs qui veulent améliorer leur sort.

Dans le cadre du plan Vautrin, plus de 29,000 colons s'établiront dans les différentes régions du Québec, dont 60 p.c. (plus de 16,000) en Abitibi-Témiscamingue. A elle seule, l'Abitibi en accueillera plus de 12,000. L'Abitibi qui comptait 22,000 habitants en 1931, en compte 52,000 en 1941. La population a donc plus que doublé en 10 ans et ce grâce aux grands plans de colonisation. Selon le Chanoine Emile Couture, missionnaire-colonisateur en Abitibi, 9 nouvelles paroisses ont pris naissance en Abitibi-est et 9 en Abitibi-ouest grâce à l'application du plan Vautrin.

Cette arrivée massive de nouveaux immigrants va donner à l'Abitibi sa physionomie actuelle. De nombreuses colonies nouvelles surgissent. L'axe de peuplement installé tout au long de la voie ferrée va s'élargir vers le sud et le nord. On assiste donc à une pénétration de la population à l'intérieur du territoire. La région de La Sarre fait l'acquisition de nouvelles paroisses: Saint-Vital, Val St-Gilles, St-Joachim, St-Camille, Mancebourg prennent naissance près du lac Abitibi. Destor, Cléricy et Montbrun s'établissent sur la haute Kinojévis. Près d'Amos, cinq nouvelles paroisses naissent dont Lamorandière et Rochebeaucourt. L'action du plan Gordon sera poursuivie par le plan Vautrin à Rémigny, Montbeillard, Bellecombe, Beauchastel. Brodeur et Laforce vont naître sur les bords du lac Simard. Les plans de colonisation vont aussi permettre la mise sur pied d'un ensemble de petits centres de colonisation autour de Rouyn.

Plusieurs critiques ont été formulées au sujet du plan Vautrin. Il faut bien admettre qu'il s'agit d'une première véritable tentative d'envergure de colonisation dirigée par le gouvernement du Québec. En 1937, le ministère de la colonisation publie son bilan du plan. Selon ce bilan, 5,516 familles se sont établies dans les régions de colonisation et 4,108 y sont demeurées, pour un taux d'abandon de 25 p.c.. En Abitibi-Témiscamingue, une bonne partie de ceux qui abandonnent leurs lots vont demeurer dans la région. Ceux-ci vont gagner les nouvelles agglomérations minières de Rouyn, Val d'Or et Malartic. Selon ce même bilan, l'installation d'une famille sur une terre nouvelle en Abitibi avait exigé



Planche 10

un déboursement de \$3,000.00 du gouvernement provincial. Le prix approximatif d'une terre dans les vieilles paroisses du sud de la province était d'environ \$3,000.00 dans les années 1935. Il s'agit donc d'un coût raisonnable puisque l'établissement d'une famille sur une nouvelle terre abitibienne suppose la mise en oeuvre de nombreux travaux déjà réalisés dans les vieilles paroisses.

Toutefois, les colonisateurs d'expérience ont formulé plusieurs critiques acerbes au sujet de ce grand plan de colonisation. On mentionne souvent l'improvisation et le manque de préparation du plan. On croit aussi que le ministère de la colonisation aurait pu faire plus et mieux dans les domaines du classement, du drainage et de la voirie. De plus, un certain nombre de colons ont été recrutés parmi les gens les plus pauvres et souvent les plus démoralisés. Pour certains d'entre eux, le gouvernement les a sortis d'un trou (secours direct) pour les engouffrer dans un autre sur un lot en Abitibi. C'est avec un regard nostalgique qu'ils quittent la ville. Que de déceptions à la vue de l'immense besogne à accomplir pour défricher le lot. L'offensive de l'armée colonisatrice amène nécessairement la perte de certains combattants.

Pourtant une bonne partie des colons du plan Vautrin vont bâtir un pays grâce à une grande ténacité et un labeur incessant. Ils ne comptent pas le nombre d'heures de travail et d'année en année la ferme se développe, l'élevage augmente, la paroisse s'agrandit et s'embellit. De cette façon, sous le régime du plan Vautrin, une vingtaine de paroisses vont se créer en Abitibi. Celles-ci peuvent se comparer avantageusement aux vieilles paroisses agricoles du sud de la province. Malgré une certaine improvisation du plan, les résultats doivent être considérés comme assez satisfaisants.

3.4 LA COLONISATION DE 1939 A 1950 ET LE PEUPLEMENT

L'entrée du Canada dans le conflit mondial en 1939 va ralentir considérablement la grande marche de la colonisation abitibienne. Entre 1939 et 1944 le Canada devient une vaste usine de production d'armements de guerre pour les alliés. L'économie canadienne et québécoise connaît un nouveau départ, de nombreuses usines de guerre sont mises sur pied et celles-ci vont attirer de plus en plus de travailleurs grâce aux salaires élevés qu'on y trouve. Cette nouvelle situation fait en sorte que les aspirants-colons deviennent de plus en plus rares. Cette nouvelle vigueur économique va se poursuivre au Québec après la fin des hostilités. En effet, le Québec connaît un développement industriel sans précédent de 1944 à 1950. Cette conjoncture économique favorable va ralentir le grand mouvement de colonisation de l'Abitibi rural amorcé pendant les années 1930. Seulement quatre nouvelles colonies naissent de 1941 à 1949, soit celles de Despinassy, Saint-Emile de Guyenne, Senneville et Dubuisson. Aucune colonie nouvelle ne prend naissance après 1949. On va donc essayer de consolider ce qui est déjà accompli. Le plan Bégin est un exemple de cette tentative de consolidation.

Malgré cette baisse de la colonisation entre 1941 et 1949, on peut affirmer que le projet d'établissement de l'Abitibi rural a été une réussite au niveau du peuplement. L'Abitibi rural avait une population de 22,000 en 1931. En 1941, la population s'élève à 52,000 habitants. Les effectifs humains ont plus que doublé en dix ans seulement. Le plan de colonisation Vautrin, malgré son improvisation, a été une grande réussite au niveau du peuplement. En 1948, on dénombre 90,000 habitants en Abitibi. En 1951, la population totale de l'Abitibi-Témiscamingue s'élève à 141,500 habitants.

Cette montée prodigieuse du nombre d'habitants s'explique par les migrations provoquées par les plans Gordon et Vautrin, mais aussi par un taux d'accroissement naturel remarquable. Le taux de natalité est élevé (36.4 au mille en moyenne) et le taux de mortalité est faible (6.4 au mille en moyenne), ce qui donne un

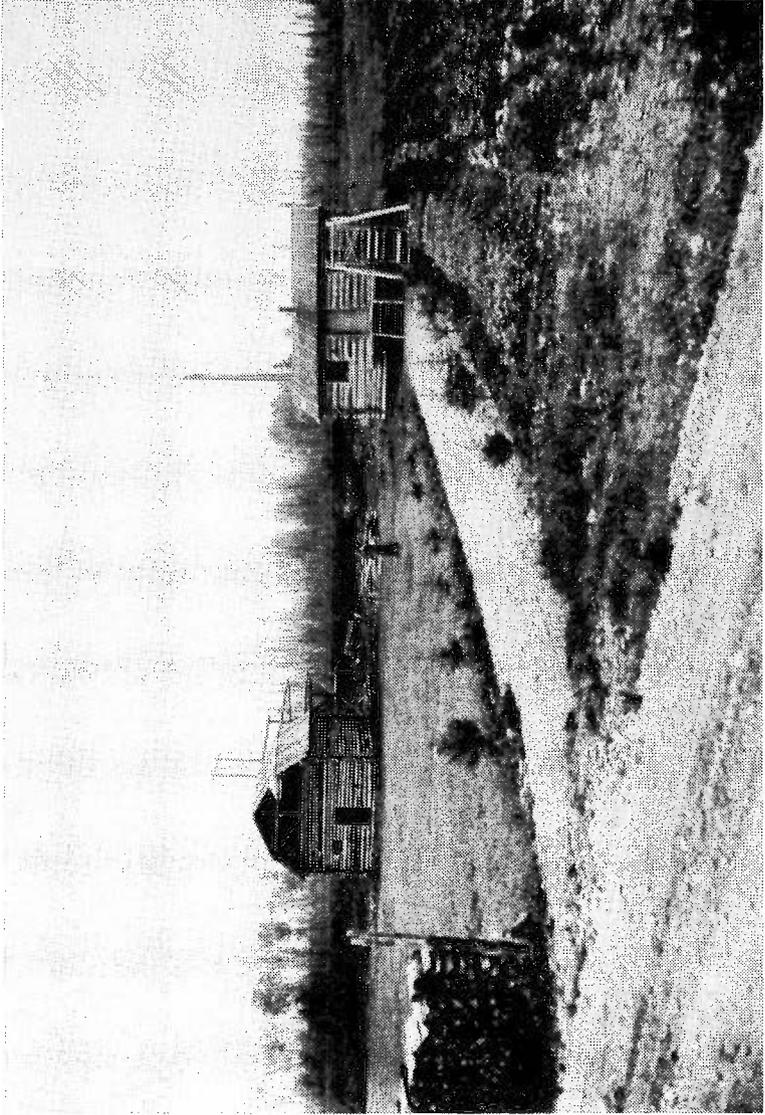


Planche 11

taux d'accroissement naturel moyen de 30 pour mille de 1941 à 1948. Durant cette période, le taux d'accroissement naturel permet une augmentation de 16,430 habitants en Abitibi. Une migration nette positive et un taux d'accroissement naturel élevé vont permettre à l'Abitibi d'effectuer un vigoureux bond en avant entre 1930 et 1950. Les chiffres parlent par eux-mêmes: la population abitibienne passe de 22,000 habitants en 1931 à 90,000 habitants en 1948. La population a quadruplé en l'espace de 17 années. Ces statistiques manifestent l'existence d'une étonnante vitalité pour un région si jeune: il s'agit d'une rythme de croisière vraiment exceptionnel.

L'immense majorité de cette population jeune et dynamique demeurera en Abitibi. Certains continueront le travail de la terre et des fermes commerciales et rentables jaillissent dans la région d'Amos et de La Sarre. Un bon nombre de colons vont travailler dans les chantiers forestiers pendant la période d'hiver. D'autres vont s'établir dans les nouvelles agglomérations de Rouyn, Val d'Or, Cadillac et Malartic et fourniront la main d'oeuvre nécessaire à l'exploitation des nombreux gisements miniers.

C'est au cours de la période 1930 à 1950 qu'on voit s'affirmer une mentalité régionale de plus en plus forte. L'éloignement incite les habitants à s'entraider pour survivre. On devra faire preuve de dynamisme et d'initiative pour créer des services sociaux et culturels. On constatera rapidement que pour développer une région il faut s'aider soi-même avant d'attendre le miracle de l'extérieur.

3.5 LES GRANDES CARACTERISTIQUES DE L'ACTIVITE FORESTIERE DES DEBUTS A 1950

La forêt a été et demeure la plus importante des ressources naturelles en Abitibi rural. L'histoire économique de cette région repose en grande partie sur elle. Avant l'arrivée des premiers colons, l'Abitibi est une mer d'arbres parsemée de nombreux lacs et rivières. Dès les débuts de la colonisation, les colons abattent les arbres afin de défricher leurs terres et d'assurer la construction de leurs habitations. Le premier geste posé par le colon est directement lié à la forêt.

Ce premier geste ne s'arrête pas là puisque de plus en plus de colons iront travailler pour les compagnies forestières. Le colon est cultivateur-défricheur, mais aussi bûcheron. Cette double tâche s'explique par le fait que le calendrier des activités agricoles s'ajuste très bien à celui des travaux forestiers. La période hivernale étant relativement peu propice aux travaux de la ferme, le cultivateur part aux chantiers en novembre et revient chez lui au début du printemps. Cette pratique est largement répandue chez un bon nombre de colons.

Quels sont les motifs qui amènent beaucoup de cultivateurs à agir ainsi dès les débuts de la colonisation et jusqu'à tout récemment? En fait, l'agriculteur se transforme temporairement en bûcheron par nécessité vitale et non par plaisir et attrait de la vie au grand air. L'insuffisance des revenus de l'exploitation agricole le force souvent à quitter la ferme familiale au cours de l'hiver. Ils peuvent ainsi gagner un revenu aux chantiers et en investir une partie dans l'amélioration matérielle de la ferme.

Toutefois, l'activité forestière ne se limite pas seulement à ce système agro-forestier. Elle est reliée dès les débuts de l'Abitibi à une activité industrielle intense. La naissance du chemin de fer transcontinental marque aussi l'arrivée des grandes compagnies forestières. Par la suite, certaines entreprises importantes comme l'International Paper, Eddy, Howard Smith, étendent leurs opérations forestières au nord et à l'est de l'Abitibi. La quantité de bois coupé au cours des années nous montre la vitalité de l'entreprise forestière. Le total de bois coupé se chiffre à 41 millions de pieds cubes de bois en 1944-45 et à 90 millions en 1950.

Cette vitalité se manifeste aussi par la progression constante du nombre de scieries et d'hommes y travaillant de 1910 à 1950. On dénombre environ un cinquantaine de petites scieries en 1918. En 1950, on compte 122 scieries en Abitibi, qui emploient 1,270 personnes. Celles-ci sont situées de chaque côté de la ligne de chemin de fer: à Senneterre, Barraute, Amos, Macamic, La Sarre, Val d'Or. La Sarre et Senneterre sont deux centres forestiers importants. Plus de 330 personnes travaillent dans les scieries à La Sarre

en 1950 et environ 135 employés font de même à Senneterre.

L'exploitation forestière a toujours tenu une place enviable au niveau de la production et de la main d'oeuvre depuis les années 1920. Il ne faut donc pas s'étonner si aujourd'hui on fonde tellement d'espoir dans cette industrie pour donner un nouvel élan à l'économie abitibienne. Des ressources abondantes, une main d'oeuvre compétente, une technologie bien intégrée, des entrepreneurs dynamiques ont été un gage de succès dans le passé et promettent beaucoup pour l'avenir.

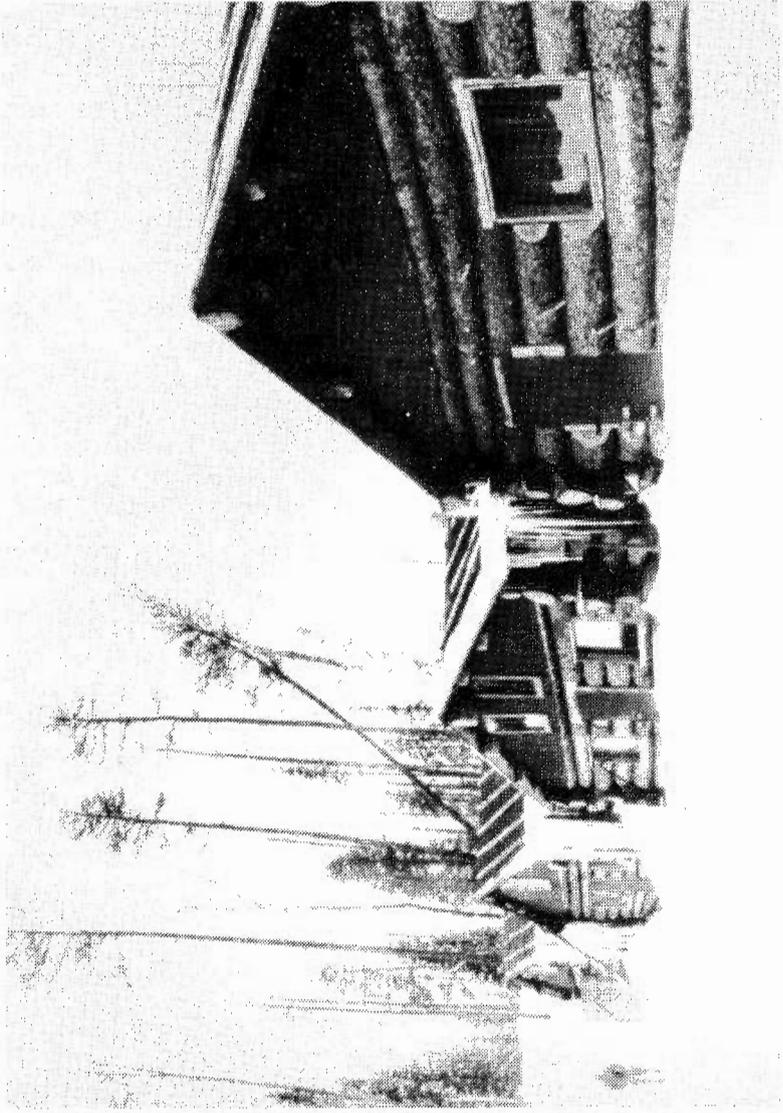


Planche 12

3.6 BIBLIOGRAPHIE

- Aubé, S.,
Désailliers, N.,
Jegou, M., Le plan de retour à la terre Gordon,
Rouyn, Université du Québec,
1972, 32 p.
- Barrette, Roger., Le plan de colonisation Vautrin
Ottawa, thèse de M.A. présentée à l'Uni-
versité d'Ottawa, 1972, 235 p.
- Boucher, Pierre., Historique de l'agriculture et de la colo-
nisation,
dans Annuaire statistique du Québec,
1966-1967, pp. 524-537.
- Bruchési, Emile., L'Abitibi, dans l'action française,
Vol. 10, no. 6, décembre 1923, pp. 359-
367.
- Dorion, J.-E., L'influence des coopératives forestières
du Nord-Ouest québécois,
Ottawa, thèse de M.A., 1972, 404 p.
- Gourd, Benoît-B., La colonisation et le peuplement du
Témiscamingue et de l'Abitibi,
dans Cahiers du Département d'Histoire
et Géographie, août 1975, pp. 2-52.
- Lebleu, J., La forêt dans l'économie de l'Ouest du
Québec,
dans La forêt québécoise, vol. 9, no. 2,
février 1945, pp. 137-167.

Légaré, Romain.,

L'Abitibi, région de colonisation: histoire merveilleuse,
dans Culture, Vol. V., No. 2, juin 1940,
pp. 157-172.

Ministère de la
colonisation,
Gouvernement
du Québec.,

Le guide du colon,
1938, 50 p.

CHAPITRE 4: L'Abitibi minier: contexte et généralités

| | | |
|-----|--|-----|
| 4.1 | Introduction | 99 |
| 4.2 | L'influence du contexte économique extérieur | 100 |
| 4.3 | Les grandes phases du développement minier de l'Abitibi-Témiscamingue | 107 |
| 4.4 | Annexes | 119 |
| 4.5 | Bibliographie | 124 |

4.1 INTRODUCTION

Télesphore Simard, député du Témiscamingue, disait souvent: "En Abitibi, ce n'est pas le sol qui est riche, c'est le sous-sol". En effet, l'Abitibi représente la région par excellence des gisements métallifères du Québec et un centre actif d'explorations et d'exploitations minières.

Les mines abitibiennes s'échelonnent le long d'une zone qui s'étend de l'ouest à l'est et passe par Rouyn, Malartic et Val d'Or: la célèbre faille de Cadillac. L'exploration débute au début du siècle, alors que la région est encore vide. Le développement minier démarre grâce à la découverte de gisements d'or et de cuivre. La hausse subite du prix de l'or sur les marchés internationaux en 1934 transformera la zone de la faille de Cadillac en un immense chantier minier.

L'Abitibi minier ne vit pas en vase clos. Les transformations qui apparaissent depuis le début du siècle jusqu'en 1950 sont les résultantes de la nouvelle conjoncture économique mondiale. C'est ce que nous tenterons de démontrer au cours de la première partie de ce chapitre. Nous analyserons ensuite les principales phases du développement minier: les découvertes initiales, la mise sur pied d'une infrastructure de communications, le grand rush vers Val d'Or et Malartic au milieu des années 1930, et enfin l'impact de la 2e guerre mondiale sur l'évolution des entreprises minières.

4.2 L'INFLUENCE DU CONTEXTE ECONOMIQUE EXTERIEUR (1900-1950)

La vie économique canadienne se structure au cours de la phase qui s'étend de la fin du XIXe siècle au début des années 1950, en six périodes essentielles. Il s'agit du "wheat boom" (1896-1913), des années de guerre (1914-18) et de la décennie 1920-30. Cette dernière période comprend trois années de crise (1920-1923) et six années d'expansion (1923-1929). L'expansion est suivie d'une période de crise économique généralisée dans le monde occidental (1929-1939) et de la seconde guerre mondiale (1939-45). Enfin l'après-guerre (1945-1950) se caractérise par une progression économique assez forte. L'influence du commerce international et américain sur l'économie canadienne est remarquable.

Ce commerce engendre l'exploitation des ressources naturelles et forestières canadiennes, exploitation nourrie par les capitaux américains. Du début du siècle jusqu'à 1950, le royaume de l'Abitibi-Témiscamingue modèle son activité sur l'économie canadienne et selon la conjoncture internationale. Même si ce pays est isolé géographiquement, un grand nombre de facteurs externes vont influencer sa naissance et son développement économique. On constate que ceux-ci sont plus déterminants que les facteurs internes.

La période 1896-1913

L'année 1896 marque la fin d'une longue période de stagnation économique pour le Canada, et un redressement extraordinaire se fait sentir au niveau du monde occidental. A compter de 1896, l'Europe et les Etats-Unis commencent une phase nouvelle d'industrialisation vigoureuse. La demande pour tous les produits est forte. Cette expansion industrielle rapide va faire naître de nouvelles industries dans le secteur primaire.

Le Canada va profiter du renouveau de la demande par la mise en valeur de son territoire et par l'aménagement de nouvelles voies de communication. La demande étrangère facilite l'exploitation des ressources naturelles et encourage le sciage du bois. La production industrielle augmente dans tous les secteurs.

La construction du chemin de fer transcontinental s'inscrit dans cette perspective de développement. Celui-ci devient la voie de communication par excellence pour acheminer les produits forestiers et miniers à l'extérieur. De plus, cette nouvelle voie ferroviaire deviendra la pierre angulaire de la colonisation agricole, minière et forestière du Nord-Ouest québécois.

La période 1914-18

Au cours des années de guerre, le Canada va jouer le rôle de fournisseur pour les pays européens alliés en guerre comme la Grande-Bretagne et la France.

L'industrie du bois de sciage enregistre des progrès. De nombreux moulins à scie naissent en Abitibi rural. De même, les besoins de l'industrie de guerre donnent une forte impulsion au secteur minier (cuivre, plomb, zinc). Les explorations de nouveaux gisements miniers dans le Nord-Ouest québécois s'accroissent donc pendant cette période. La mise en valeur des ressources minérales canadiennes connaît un bond prodigieux. La valeur de production de ce groupe passe de 29 à 74 millions entre 1913 et 1918. Cette montée fulgurante de l'industrie minière amène le déferlement d'une armée de prospecteurs en Abitibi et des découvertes minières importantes.

La demande extérieure engendre donc un période d'activités minières et forestières intéressante dans la région. La dépendance de l'économie canadienne à l'égard des marchés extérieurs et des investissements étrangers s'accroît davantage. Cette double dépendance se fera sentir dans le développement économique régional au cours des périodes subséquentes.

La période 1920-30

L'ère de prospérité de l'Amérique du Nord, amenée par les exportations massives vers l'Europe pendant la guerre, va commencer à s'assombrir au début des années 1920. La dette des pays européens est très élevée et les déficits budgétaires croissent rapidement. Le commerce international subit les conséquences de multiples restrictions et contrôles nationaux. Le commerce américain est durement touché. Le volume des ventes canadiennes et les prix à l'exportation diminuent considérablement au début des années 1920. Cette situation va diminuer d'une façon sensible la recherche de minerais dans la région, de 1919 à la fin de 1922.

L'exportation forestière fonctionne aussi au ralenti, suite à une baisse des prix à l'exportation et à une demande faible sur le marché américain.

Toutefois, à partir de la fin de 1922 et en 1923 l'assainissement commence à se manifester. Une nouvelle ère de prospérité apparaît sur le continent nord-américain. Les ressources naturelles sont en très forte demande. La mise en valeur de celles-ci pour le marché américain est la caractéristique essentielle de cette période.

Avant la première guerre mondiale, l'engin à vapeur, le charbon et le fer constituaient les bases de l'essor industriel. La quasi-inexistence de ces ressources dans la région retardait considérablement le développement de la production minière. La période de la guerre et de l'après guerre va élargir les structures de production: le moteur à explosion est de plus en plus utilisé, l'énergie hydroélectrique remplace progressivement le charbon comme source énergétique principale des industries, et de nouveaux minerais comme le cuivre trouvent un emploi industriel. Or il s'avère que la région est riche en énergie hydroélectrique et en nouveaux minerais. Cette évolution technologique permet l'exploitation des ressources naturelles jusqu'alors inutilisées.

Cette nouvelle situation nord-américaine aura un influence déterminante ici par la création de la Noranda Mines en 1922, le début du grand "rush" minier de Rouyn à partir de 1923 et la mise en production de la Noranda Mines en 1927.

Toutefois la mise en valeur de l'industrie minière exige des investissements très lourds en équipement et en infrastructure (transport et communications). Au cours de la période 1920-30, le développement des activités économiques du secteur primaire (mines et forêts) sera en grande partie l'oeuvre des capitaux américains et ontariens. Cet état de fait existe à l'échelle canadienne, et la croissance de l'industrie minière du Nord-Ouest québécois ne fait pas exception à la règle.

L'expansion de l'économie canadienne atteint de nouveaux sommets en 1928-1929. Toutefois, cette expansion sera suivie d'une baisse rapide des échanges internationaux à partir de 1930. En 1928, on estime que le Canada exporte sur le marché mondial 14 p.c. du volume total du cuivre, 12 p.c. du plomb et du zinc, 63 p.c. du papier-journal.

Les facteurs de cette montée des exportations canadiennes sur les marchés mondiaux sont l'évolution technologique, l'ouverture de nouvelles régions et l'exploitation nouvelle des ressources naturelles qui s'y trouvent. La mise en valeur minière de l'Abitibi cadre avec cette orientation nouvelle de l'activité économique canadienne.

La crise économique (1929-1939)

La crise économique des années 1930 va secouer considérablement la vie économique et sociale du monde occidental. Cette crise se manifeste en Amérique du Nord par une baisse importante des prix, une surproduction généralisée, et la fin de l'essor de la reconstruction.

Sur la scène canadienne on assiste à une diminution de la production et au chômage généralisé. Le Canada subit une baisse de 40 p.c. de ses prix à l'exportation des produits primaires. Les exportations canadiennes de bois se contractent bientôt et la vente aux Etats-Unis, premier client, est bloquée par les tarifs élevés. Le Canada sera une des grandes victimes de la dépression économique suite à une baisse considérable de ses exportations de matières premières à l'extérieur. C'est précisément sur ce type d'exportation qu'on comptait pour établir une balance commerciale favorable.

La période de la grande dépression fera sentir ses effets au Québec par de nombreuses fermetures d'industries, un chômage urbain et industriel très élevé et par des politiques gouvernementales de secours directs.

Cette crise grave aurait pu freiner, arrêter et même briser à tout jamais l'élan de l'Abitibi. En 1930, la structure de base de l'Abitibi minier et agricole est fragile: la région ne compte qu'une vingtaine d'années d'existence, la population est faible et le développement minier vient tout juste de débuter. Cependant, à la différence d'un grand nombre de régions canadiennes et québécoises, le Nord-Ouest québécois va connaître un développement prodigieux. Pendant que les Etats-Unis et le Canada croupissent dans le marasme économique et social, l'Abitibi effectue un bond en avant entre 1930 et 1940. Le malheur des uns fait le bonheur des autres. Cette poussée se manifeste sous l'angle de la colonisation agricole et minière.

Pourquoi ce paradoxe? L'exploitation des gisements d'or connaît son apogée lors d'une crise économique. Cette situation s'explique par la diminution du coût de l'exploitation minière (en période de crise économique, le prix des marchandises baisse) et l'augmentation de la valeur de l'or sur le marché mondial. La rareté de la monnaie provoque une majoration du prix de l'or de \$20.00 à \$35.00 l'once en janvier 1934. Cette augmentation subite du prix de l'or amènera l'ouverture de plusieurs mines à partir de 1934. Des 28 mines mise en exploitation entre 1930 et 1940, 25 produisent de l'or. La mine Horne se révèle à cette époque le plus grand producteur d'or au Québec. Ce mouvement provoquera la naissance de nouvelles agglomérations comme Val d'Or, Bourlamaque, Malartic, l'aménagement de nouvelles voies de communication, et un transfert de plusieurs colons vers ces nouveaux centres.

Parallèlement à ce développement de l'industrie minière autour des années '30, la crise économique va permettre un essor de la colonisation agricole sans précédent en Abitibi-Témiscamingue. En effet, les grands plans de colonisation Gordon et Vautrin vont permettre l'arrivée de plusieurs milliers de nouvelles personnes. Cependant, une bonne partie de ces nouveaux colons se retrouvent bientôt dans les villes minières alors en plein essor.

La période 1939-1945

De septembre 1939 à 1940, le Canada croit que son rôle sera effacé dans le conflit qui vient de débiter. Mais juin 1940 est marqué par la capitulation de la France et des Pays-Bas, et pendant au moins un an l'Angleterre va se retrouver seule pour faire face à l'Allemagne.

Face à cette nouvelle situation, le Canada réagit d'une façon vigoureuse: jeunes, retraités, femmes mariées, tous s'intègrent à la main d'oeuvre active, et la conscription est votée par le parlement fédéral à la suite d'un référendum à l'échelle nationale en avril 1942. De 1941 à 1943, la population active passe de 4.6 à 5.1 millions de travailleurs. Ce nombre demeurera stable jusqu'à la fin de la guerre. La main d'oeuvre manufacturière double ses effectifs de 1939 à 1945.

La région subira les effets de cette nouvelle conjoncture économique. L'aménagement de nouveaux territoires et l'installation de nouveaux colons subissent un recul. On remarque un déficit de la main d'oeuvre dans l'agriculture. Etant donné que l'industrie extractive (plomb, zinc, cuivre, or, fer) est fortement encouragée pendant la guerre, on assiste à une production minière record dans la région en 1942. Il en est de même pour l'exploitation forestière qui va connaître un bond en avant suite à une demande forte et des prix élevés.

La période après-guerre (1945-1950)

La conjoncture des années d'après-guerre favorise l'agriculture canadienne: les prix sont fermes et la demande est élevée. L'élevage laitier en particulier, fournit un marché urbain en pleine expansion. Toutefois le succès appartient aux agriculteurs qui modernisent leur équipement. C'est pourquoi les fermes du pourtour des lacs Témiscamingue et Abitibi, qui pratiquent l'agriculture commerciale, connaissent une expansion tandis que celles de l'intérieur connaissent de nombreuses difficultés.

Après la guerre, on note la forte progression des investissements dans les produits du bois. Les exportations forestières canadiennes augmentent progressivement. Les Etats-Unis demeurent le client privilégié. Le secteur du bois et papier augmente ses exportations de \$240 à \$870 millions entre 1939 et 1950. La région, qui est riche dans le domaine forestier, en tire profit par une progression très nette de l'industrie du sciage et les débuts d'importantes entreprises forestières: H. Perron et Howard-Bienvenu, etc.

La progression des métaux non ferreux se fait sentir dans les années d'après-guerre. Un large partie de la production minérale totale du Québec provient des mines de la région. La nouvelle zone minière de Chibougamau-Chapais progresse rapidement.

4.3 LES GRANDS PHASES DU DEVELOPPEMENT MINIER DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE

L'histoire minière de l'Abitibi-Témiscamingue remonte à la Nouvelle-France. Damase Potvin dans son ouvrage, Sous le signe du quartz, mentionne qu'en 1686, au cours d'une expédition du chevalier de Troyes et d'Iberville vers la baie d'Hudson, le chevalier se permit quelques explorations minières sur les bords du lac Témiscamingue. Il expédia même à Québec des échantillons de minerai de plomb et d'étain. Wright effectue des recherches au même endroit en 1885 afin d'en extraire du plomb et du zinc. Chapin poursuivra les travaux de celui-ci entre 1890 et 1895.

Les Québécois ont mis du temps à inventorier leurs ressources minières. Ce n'est qu'en 1842 qu'est formée la Commission géologique du Canada, qui aura comme mission de "fournir un description scientifique des roches, du sol, des minéraux et préparer des cartes". Le gouvernement confie à William Logan la responsabilité de mettre en oeuvre ladite commission. Lors de la naissance de la confédération, la commission élargit le champ de ses explorations. En 1872, McOvat explore la région entre le lac Témiscamingue et le lac Abitibi. Les enquêtes de la commission géologique

ont permis d'inventorier sommairement les dépôts de minerais du Nord-Ouest québécois. Le géologue McOvat a révélé à l'Abitibi-Témiscamingue sa vocation minière.

Pourtant les découvertes des géologues dans les différentes régions du Québec ne donnent pas lieu à un boom minier à la fin du XIXe siècle. Il existe donc un décalage assez marqué entre la découverte et l'exploitation. Ce décalage peut s'expliquer par trois facteurs: pénurie de charbon et d'énergie, absence d'une infrastructure économique adéquate, et absence de marchés. On peut évoquer ces facteurs pour expliquer la lenteur du développement minier en Abitibi, ou le décalage entre la découverte et l'exploitation systématique de la zone de la faille de Cadillac.

L'impulsion qui va faire débiter le secteur minier dans la région est une conséquence des besoins du marché international. Après la première guerre mondiale, les investisseurs ontariens et américains s'intéressent de plus en plus aux richesses minières du Québec.

Trois grandes phases marquent le développement minier de l'Abitibi. La première se caractérise par les premières découvertes (1910-1925). La deuxième se manifeste par la mise en exploitation des premières mines et la construction de liaisons routières et ferroviaires avec le Québec et l'Ontario (1925-1934). Enfin, la dernière phase correspond au grand "rush" sur Val d'Or et Malartic à partir de 1935.

Les premières découvertes

En 1903, lors de la construction du chemin de fer Northern Ontario, on découvre de très riches gisements d'argent à Cobalt. Cette découverte provoque l'arrivée d'un grand nombre de prospecteurs au nord de l'Ontario. Ceux-ci découvrent les mines de Kirkland Lake. Par la suite, la colonisation minière s'avance vers Timmins et Larder Lake. Les prospecteurs ontariens décident alors de pénétrer en territoire québécois.

En même temps deux Canadiens français. Auguste Renault et Alphonse Olivier, de Ville-Marie, réalisent les premières découvertes d'or en Abitibi. La première se fait en 1906 sur le bord du lac Fortune près de Rouyn. En 1910, les prospecteurs commencent leurs travaux d'exploration en Abitibi. On y découvre des gisements importants dans la région de Cadillac, Duparquet, Joannes et Bousquet. En 1911, on procède à de nombreux piquetages dans la région de Val d'Or et au sud d'Amos. Le district de Noranda sera piqueté en 1922 par Powell et Waite. En 1923, plusieurs terrains de la Canadian Malartic seront piquetés.

Une découverte considérable provoque un énorme déblocage minier en Abitibi. Il s'agit de la mise en chantier de la mine de Noranda. En 1911, Edmund Horne frappe son pic sur le rocher de Noranda. Il y retourne en 1914 et 1917. Il poursuit ses recherches en 1921 et 1922 sur les bords du lac Osisko. Deux géologues américains, Thompson et Chadbourne, décident d'investir \$320,000. dans des travaux d'exploration plus poussés. En 1922, la Noranda Mines Limited est fondée. Les travaux effectués en 1923 révèlent qu'il s'agit d'un gisement d'or mais surtout de cuivre. On se rend compte rapidement que les dépôts miniers du district de Rouyn sont très riches. Déjà en 1923, cette prodigieuse réserve de minerais attire l'attention du public. En 1925, on estime la valeur de production de cette réserve à environ \$40,000,000. Plus tard on parle de \$60,000,000. On commence la mise en exploitation en 1924. En 1926, on procède à la construction de la fonderie. En 1929, la société Noranda construit une raffinerie de cuivre à Montréal. Celle-ci reçoit son produit de la fonderie Horne.

Les perspectives très encourageantes de cette découverte amènent une vague de prospecteurs dans la faille de Cadillac. Le nombre de claims augmente rapidement, passant de 575 en 1922 à 13,696 en 1926. Grâce à l'impulsion d'Edmund Horne, de nombreuses mines d'or ouvriront leurs portes au cours des années 1930.

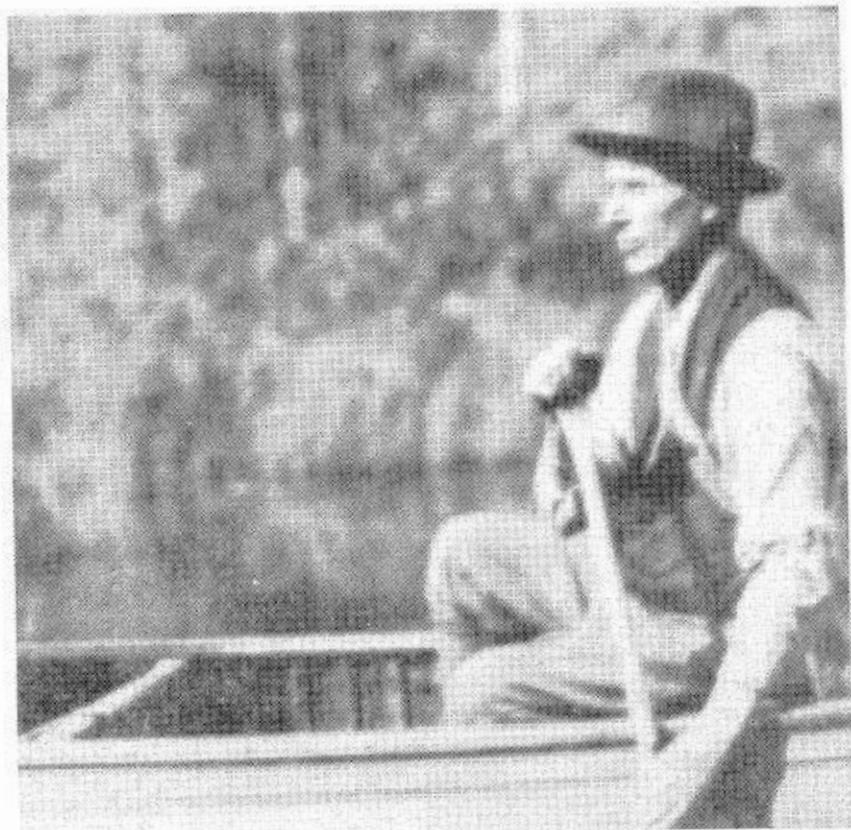


Planche 13

Certaines mines sont découvertes par des prospecteurs canadiens-français. Cependant, les travaux d'exploration et d'exploitation demandent des capitaux considérables. Ceux-ci se chiffrent à des centaines de milliers de dollars. Les financiers ontariens deviennent propriétaires des entreprises minières. Il faut investir dans des puits souterrains, équiper ceux-ci de pompes, d'ascenseurs et de ventilateurs, et aménager globalement l'entreprise. L'apport technique et financier ontarien a joué un rôle considérable. L'Abitibi minier est polarisé par la métropole ontarienne. En général, les Canadiens français ne possèdent ni les capitaux ni les compétences techniques nécessaires pour se lancer dans les opérations minières. Au début du XIXe siècle il y a une très forte pénurie de géologues, d'ingénieurs miniers et de techniciens sur la scène provinciale. L'Ontario fournit les techniciens, les cadres administratifs et aussi les capitaux, grâce à la bourse des mines de Toronto.

Les communications et l'énergie

L'expansion de l'industrie minière suppose qu'on puisse relever deux défis majeurs: les communications et l'énergie. Puisque les entreprises passent du stade de l'exploration à l'exploitation, il faut trouver des solutions à ces deux problèmes. D'abord, mettre sur pied des voies de communication pour expédier le produit minier vers l'extérieur, et aussi trouver l'énergie nécessaire au fonctionnement des puits souterrains, des pompes, des ascenseurs et de l'ensemble des bâtiments.

La tâche est difficile. On opère en plein bois et à une distance considérable des grands centres urbains. Raoul Blanchard mentionne dans son ouvrage sur l'Abitibi-Témiscamingue que les premiers habitants de Rouyn sont montés par la rivière Ottawa et la Kinojévis. C'est par cette voie d'eau qu'on transporte les premiers matériaux jusqu'au lac Dufault, et par la suite en traîneaux jusqu'à Rouyn.

Avec l'essor de la mine Horne de Noranda, la mise en exploitation de la Siscoe, de la Shawkey et de la Sullivan, l'utilisation de la seule voie d'eau demeure insuffisante. Il faut de toute urgence établir un système ferroviaire et routier efficace.

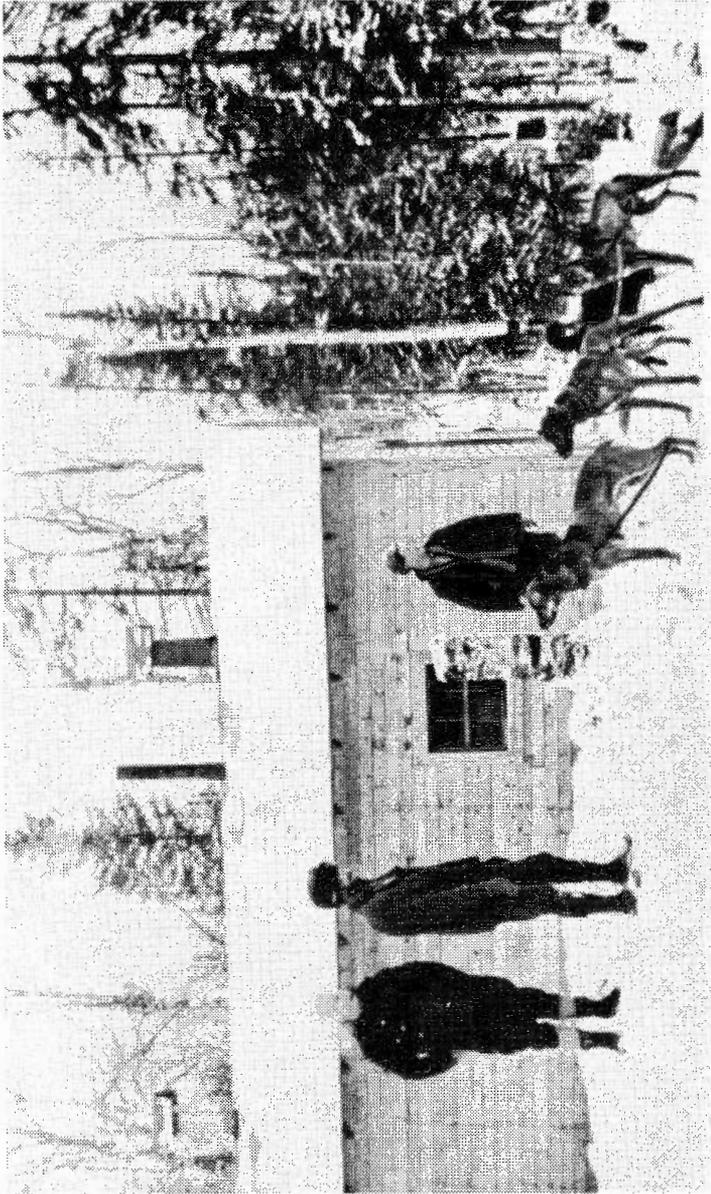


Planche 14

Ainsi dès 1927, on construit une voie ferrée qui prolonge le transcontinental de Taschereau jusqu'à Rouyn. La même année, l'Ontario Northland Railways en partance de l'Ontario, atteint Rouyn-Noranda. De 1929 à 1932, on construit une route entre le Témiscamingue et Rouyn. En 1937, le chemin de fer Canadien National inaugure un embranchement de Senneterre à Val d'Or. En 1938, la voie ferrée continue jusqu'à Rouyn en passant par Malartic et Cadillac. Cet embranchement se soude à la voie du transcontinental qui relie l'Abitibi à Montréal et Québec.

Parallèlement à la ligne ferroviaire, il y a une route carrossable entre Senneterre et Rouyn. De chaque côté de cette route, on voit se dresser des cabanes en billes et des tentes. Les ingénieurs et les géologues s'y établissent temporairement.

En 1939, la route reliant Val d'Or à Mont-Laurier est enfin ouverte. Dorénavant, l'Abitibi est directement reliée à Montréal. Au cours des années subséquentes, cette voie de communication va acquérir une importance primordiale pour le transport des voyageurs et des marchandises entre Montréal et Rouyn. L'ouverture officielle de cette route à la fin de septembre 1939 ne passe pas sous silence.

L'inauguration donne l'occasion d'une tournée de plusieurs personnages politiques à travers l'Abitibi. Les principaux sont Adélarde Godbout, premier ministre du Québec, T.D. Bouchard, Edgar Rochette et Hector Authier. Ceux-ci sont suivis d'un cortège de députés, de fonctionnaires, de ministres, de journalistes et de représentants des chambres de commerce.

Après avoir participé à l'inauguration officielle de la route Val d'Or — Mont-Laurier, on se rend à Senneterre. Le lendemain, ces personnages envahissent la petite capitale, Amos. Adélarde Godbout prononce des paroles enthousiastes envers Hector Authier: "Ce pays de l'Abitibi, c'est vous qui l'avez ajouté à notre province". Le "père de l'Abitibi" avait commencé son oeuvre depuis trente ans déjà.

Par la suite, le groupe se rend à La Sarre, La Reine et Duparquet. Une centaine de fonctionnaires du Ministère de l'agriculture et colonisation se réunissent à l'école d'agriculture de La Ferme

pour discuter des problèmes agricoles de l'Abitibi. Pour sa part, le premier ministre insiste sur la mécanisation de la culture.

La randonnée se poursuit par un arrêt à Rouyn. Le directeur de La Frontière, Julien Morissette, expose les besoins de la région. On traverse ensuite le pays de l'or: Cadillac, Malartic, Sullivan et Val d'Or. Edgar Rochette, ministre des mines, en profite pour consulter les prospecteurs et les dirigeants miniers. Ainsi s'achève le voyage de ces dirigeants politiques en Abitibi.

Le projet de production minière est aussi en rapport avec le ravitaillement en énergie. En 1924, La Northern Quebec Power construit une centrale sur la Rivière-des-Quinze pour fournir de l'électricité à la Noranda et la région de Rouyn. La Compagnie La Sarre Power va exploiter une centrale sur la rivière La Sarre pour alimenter la mine Normétal et les villes d'Amos et de La Sarre. L'hydro-Québec inaugure la centrale au Rapide 7 de la rivière Ottawa en 1938 (48,000 c.v.). Grâce à l'implantation de ces centrales, les besoins énergétiques des entreprises minières et des villes environnantes sont satisfaits.

Le grand rush de la faille de Cadillac

Au début des années 1930, la fièvre de l'or s'empare des prospecteurs. La hausse fulgurante du prix de l'or sur les marchés internationaux provoque une course effrénée vers la recherche du métal jaune. On découvre les importants dépôts aurifères de la région de Malartic et de Val d'Or. Ainsi surgissent du sol les mines, et apparaissent les agglomérations de Val d'Or, Malartic, Cadillac, Normétal et Belleterre. Entre 1935 et 1940, dix nouvelles mines sont ouvertes à Malartic et cinq à Val d'Or. Sur les cinquante mines d'or qui ont été exploitées dans la faille de Cadillac des débuts à 1950, vingt-cinq voient le jour entre 1930 et 1940. L'apparition soudaine de ces nombreuses mines en un laps de temps restreint amène un bouillonnement démographique. Là où on était hier en pleine forêt, il faut organiser rapidement une structure urbaine cohérente. Val d'Or est fondée en 1933, et passe à 4,385 habitants en 1941; il en est de même pour Malartic qui atteint le cap de 2,895 habitants en 1941.

Dès 1935, l'Abitibi devient un grand producteur d'or et de cuivre. La mine Noranda produit 30,000 onces d'or par mois. Les mines Siscoe, Beattie et Lamaque ont une production totale de 18,000 onces d'or par mois. La Canadian Malartic est en pleine expansion. Les méthodes d'exploitation sont de plus en plus perfectionnées. En 1936, la production minérale totale du Québec s'élève à \$49,755,985. La production d'or en Abitibi équivalait à la moitié, soit \$24,500,000. Face à cet essor de la production minière régionale, le Financial Times consacre son numéro de novembre 1936 aux entreprises minières de l'Abitibi. Les mines d'or du Nord-Ouest québécois attirent l'attention de tout le Québec. A Val d'Or, Bourlamaque et Malartic, la vie est très active dans les banques, les tavernes, les hôtels et les salles de danse.

Val d'Or grossit comme un bulle. En 1935, l'évaluation municipale se chiffre à \$387,000. et en 1937 à \$2,300,000. Elle est une ruche en activité avec ses sept mines productrices. De Noranda à Senneterre, dix-sept mines produisent en 1937. Pourtant, en 1932, le terrain était à peine piqueté. Les mineurs arrivent de partout mais surtout d'Amos et des paroisses agricoles de l'Abitibi rural et même de l'extérieur. La main d'oeuvre minière se recrute auprès des colons de l'Abitibi rural et même de l'extérieur. La main d'oeuvre minière s'élève à environ 10,000 personnes. En 1938 la mine Lamaque, située près de Val d'Or, produit un peu plus de 1,000 tonnes par jour. La Siscoe Gold Mines Limited a une réserve totale de 526,448 tonnes. La Sigma Mines Limited monte sa production, en 1938, à 600 tonnes quotidiennement. Il y a aussi la Sullivan Consolidated Mines Limited, la Shawkey Gold Mines Limited et la Perron Gold Mines Limited qui bourdonnent d'activités. Alors que Val d'Or n'existait pas en 1933, cinq années plus tard on y produit le tiers de la production totale d'or du Québec (10 millions environ) et les salaires au total se situent à \$350,000. par mois.

En s'éloignant de Val d'Or, on retrouve le groupe des Malartic: Canadian Malartic, Malartic Goldfields, la East Malartic Mines, la Sladen Malartic Mines. Ces mines très riches font surgir et grandir la coquette ville de Malartic. A elle seule, la East Malartic est considérée en 1939 comme une des mines d'or les plus importantes au Canada, avec une réserve de 2,000,000 de tonnes de minerai et une production de 800 tonnes par jour.

A l'aube de la seconde guerre mondiale, le sous-sol abitibien devient le grenier minier du Québec. En 1927, la production totale des mines du Québec se situe à \$29,124,110., celle du Nord-Ouest québécois à \$76,174. En 1939, le Québec produit: \$77,312,141., l'Abitibi: \$47,559,599. En 1927, la région n'était qu'un producteur marginal, et douze années plus tard seulement elle devient un géant minier. Il faut souligner qu'une très large partie de cette production est concentrée le long de la faille de Cadillac entre Val d'Or et Rouyn-Noranda. Des débuts à 1950, 50 mines ont opéré en Abitibi et de ce nombre 46 sont situées dans la zone de la faille de Cadillac. On compte dans cette zone 38 mines d'or et 8 de cuivre.

De ce développement rapide de l'industrie minière entre 1930 et 1940 va naître l'axe de peuplement le plus important du Nord-Ouest. Cet axe aide au développement de l'Abitibi-Témiscamingue rural et agricole.

Au cours de la seconde guerre mondiale, la production minière augmente de façon régulière et atteint son apogée en 1941 avec 1,091,000 onces d'or et une production évaluée à environ \$61,089,246. Toutefois, à partir de 1942, l'industrie minière entre dans une période difficile. Les entreprises militaires offrent des conditions de travail intéressantes. De fait, plusieurs mineurs se dirigent vers les entreprises de guerre. Le nombre de mineurs passe de 10,000 en 1942 à 7,900 en 1944.

La période de prospérité d'après guerre se caractérise par une pénurie de main d'oeuvre dans l'industrie minière. C'est alors qu'on assiste à l'arrivée massive de personnes déplacées dans les principales mines régionales. D'autres problèmes affectent sérieusement le secteur minier: la stabilité du prix de l'or depuis 1934, la hausse des coûts d'opération et l'épuisement de certains gisements. Une vingtaine de mines ferment leurs portes de 1940 à 1950. Face à cette situation, le gouvernement fédéral institue en 1948 "La loi d'urgence de l'aide aux mines d'or", qui permet l'allocation de subventions à une dizaine de mines d'or. Malgré ces subventions la plupart devront fermer au cours des années 1970.

années 1970. Des localités comme Belleterre, Duparquet et Arntfield ont été profondément touchées par ces fermetures. Par ailleurs, les mines de cuivre semblent en bonne position. Au début de 1950, les villes de la faille de Cadillac s'orientent de plus en plus vers le secteur des services, tandis que l'activité minière se déplace graduellement vers le nord de l'Abitibi (Matagami), Joutel, Chapais, Chibougamau.

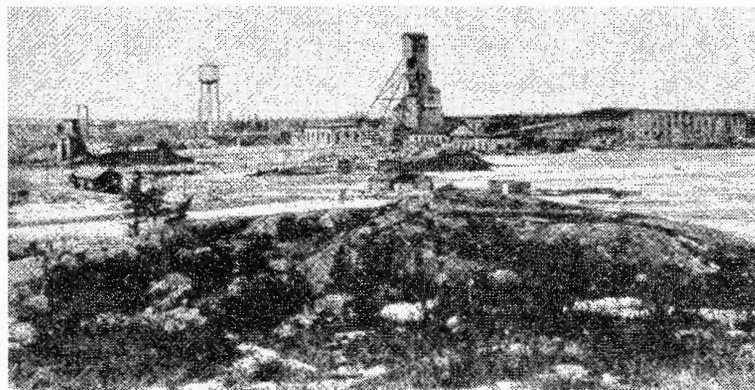
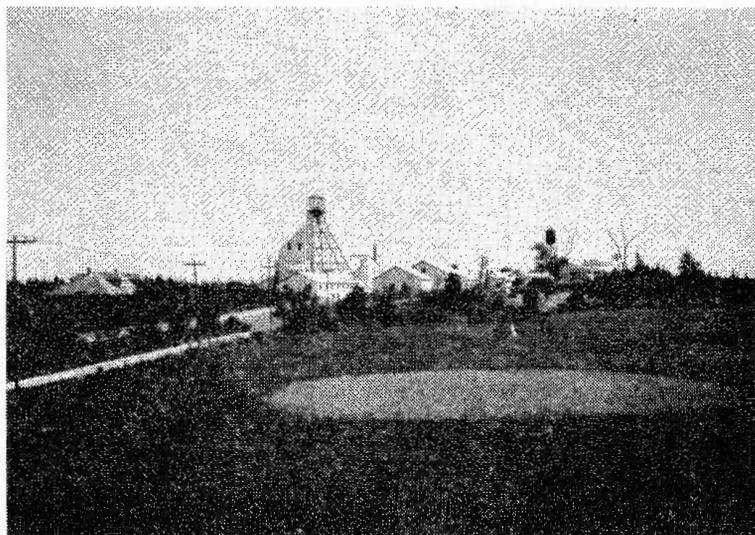


Planche 15

4.4 ANNEXES

NORD-OUEST QUEBECOIS: EVOLUTION DU NOMBRE DE MINES DES DEBUTS DE
L'EXPLORATION MINIERE A 1950

| Zone de la faille de Cadillac | Début à 1930 | | | 1931 à 1941 | | | 1941 à 1951 | | | Début à 1951 | | | Total: Débuts à 1951 |
|-------------------------------|--------------|----|-------|-------------|----|-------|-------------|----|-------|--------------|----|-------|-------------------------|
| | cuivre | or | autre | cuivre | or | autre | cuivre | or | autre | cuivre | or | autre | |
| Zone de la faille de Cadillac | 1 | 2 | -- | 3 | 25 | -- | 4 | 11 | -- | 8 | 38 | -- | 46 |
| Hors de la faille de Cadillac | -- | - | -- | 1 | 2 | -- | -- | -- | 1 | 1 | 2 | 1 | 4 |
| Total Nord-Ouest québécois | 1 | 2 | -- | 4 | 27 | -- | 4 | 11 | 1 | 9 | 40 | 1 | 50 |
| Mines fermées au N.O.Q. | | | | | | | | | | | | | |
| Faïlle de Cadillac | -- | - | -- | -- | 6 | -- | 1 | 16 | -- | 1 | 22 | -- | 23 |
| Hors de la faille de Cadillac | -- | - | -- | -- | - | -- | - | -- | 1 | -- | -- | 1 | 1 |
| Total N.O.Q. | -- | - | -- | -- | 6 | -- | 1 | 16 | 1 | 1 | 22 | 1 | 24 |

B.B. Gourd

Source: VILLEMURE, M., Les villes de la faille de Cadillac, Rouyn
Conseil économique régional du Nord-Ouest québécois,
1971
Tableau hors-texte 1

NORD-OUEST QUEBECOIS: LISTE DES MINES EN OPERATION DES DEBUTS
DE L'EXPLORATION MINIERE A 1950

NORD-OUEST QUEBECOIS: LISTE DES MINES EN OPERATION DES DEBUTS
DE L'EXPLOITATION MINIERE A 1950

| ZONE | NOM DE LA MINE | PRODUITS | | ANNEES DE PRODUCTION | |
|---|--|----------|---------------|----------------------|-------|
| | | PRI | SEC | OUVER. | FERM. |
| FAILLE DE CADILLAC SECTION NORANDA | Horne (Noranda) | Cu | Au, Fd, Ag, S | 1927 | |
| | Quemont | Cu, Au | Ag, Zn, S | 1949 | |
| | Joliet | Fd | Cu | 1941 | |
| | Pell-Elder | Au | | 1946 | 1966 |
| | Aldermac | Cu | | 1932 | 1943 |
| | Hosco | Au | Ag | 1945 | 1949 |
| | McWatters | Au | Ag | 1932 | 1944 |
| | Waite-Amulet (2 mines) | Cu | Au, Ag, Zn, S | 1937 | 1962 |
| | Anglo-Rouyn | Au | Ag | 1948 | |
| | New Arntfield | Au | Ag | 1935 | 1942 |
| | Donalda | Au | Ag | 1948 | 1955 |
| | New Marlon | Au | Ag | 1947 | 1949 |
| | Francoeur | Au | Ag | 1938 | 1947 |
| | Cadillac | Au | Ag | 1945 | 1952 |
| | New Rouyn Merger | Au | Ag | 1948 | 1949 |
| | New Senator | Au | Ag | 1940 | 1955 |
| | Granada | Au | Ag | 1930 | 1935 |
| | Powell Rouyn | Au | Ag | 1937 | 1956 |
| | Stadacona | Au | Ag | 1936 | 1958 |
| | FAILLE DE CADILLAC SECTION MALARTIC | Barnat | Au | Ag | 1948 |
| East Malartic | | Au | Ag | 1938 | |
| Ann | | Au | Ag | 1938 | 1940 |
| Consolidated Central Cadillac | | Au | Ag | 1939 | 1943 |
| Mic Mac | | Au | Ag | 1942 | 1947 |
| Lapa-Cadillac | | Au | Ag | 1938 | 1943 |
| Mooshla | | Au | Ag | 1939 | 1940 |
| New Alger | | Au | Ag | 1936 | 1939 |
| O'Brien | | Au | Ag | 1931 | 1956 |
| Pandora Cadillac | | Au | Ag | 1940 | 1942 |
| Canadian Malartic | | Au | Ag | 1935 | 1965 |
| Malartic Goldfields | | Au | Ag | 1939 | 1965 |
| Sladen Malartic | | Au | Ag | 1938 | |
| West Malartic | | Au | Ag | 1942 | 1944 |

| | | | | | | |
|-----------------------------|--|-----------------------------|----------------|------|-------|------|
| FAILLE DE CADILLAC | East Sullivan | Cu | Au, Zn | 1949 | | |
| | Golden Manitou | Cu | Au, Ag, An, Pb | 1942 | | |
| | Lamaque | Au | Ag | 1935 | | |
| | Sigma | Au | Ag | 1937 | | |
| | Sullivan Consolidated | Au | Ag | 1934 | | |
| | Cournor | Au | Ag | 1937 | 1942 | |
| | Jacola | Au | Ag | 1933 | 1936 | |
| | SECTION VALD'OR | Louvicourt-Goldfields | Au | Ag | 1947 | 1949 |
| | | Perron | Au | Ag | 1934 | 1951 |
| | | Shawkey | Au | Ag | 1936 | 1938 |
| | | Siscoe | Au | Ag | 1929 | 1949 |
| | | Mine Ecole provin- ciale | Au | Ag | 1939. | |
| | HORS DE LA FAILLE DE CADILLAC | Beattie | Au | Ag | 1933 | 1956 |
| Indian Molybdenum <i>la</i> | | Mo | | 1943 | 1944 | |
| Normetal | | Cu | Zn | 1937 | | |
| Belleterre | | Au | Ag | 1936 | 1957 | |

Source: VILLEMURE, M., Les villes de la faille de Cadillac,
Rouyn,
Conseil économique régional du
Nord-Ouest québécois, 1971,
pp. 140 - 150, Annexe 1.

VALEUR DE LA PRODUCTION MINERALE DU QUEBEC ET DU NORD-OUEST
 QUEBECOIS DE 1927 A 1950

| ANNEE | QUEBEC | NORD-OUEST QUEBECOIS |
|-------|------------------|----------------------|
| 1927 | \$ 29,124,110. | \$ 76,674. |
| 1928 | 37,325,237. | 6,022,692. |
| 1929 | 46,454,820. | 11,210,882. |
| 1930 | 41,158,740. | 13,286,327. |
| 1931 | 36,051,366. | 11,814,979. |
| 1932 | 25,683,066. | 13,472,818. |
| 1933 | 28,164,540. | 15,864,182. |
| 1934 | 31,310,752. | 18,912,070. |
| 1935 | 39,141,734. | 23,056,076. |
| 1936 | 49,755,985. | 29,857,913. |
| 1937 | 65,203,976. | 39,917,227. |
| 1938 | 68,877,345. | 42,853,857. |
| 1939 | 77,312,141. | 47,559,599. |
| 1940 | 86,418,833. | 54,406,895. |
| 1941 | 99,700,027. | 59,521,841. |
| 1942 | 104,404,146. | 61,089,246. |
| 1943 | 101,840,299. | 58,232,127. |
| 1944 | 90,198,739. | 48,840,160. |
| 1945 | 91,570,982. | 45,589,850. |
| 1946 | 92,213,656. | 38,398,720. |
| 1947 | 116,042,000. | 46,874,131. |
| 1948 | 152,285,045. | 61,668,213. |
| 1949 | 165,168,045. | 76,760,057. |
| 1950 | 220,665,103. | 100,528,241. |
| TOTAL | \$1,895,965,285. | \$923,814,777. |

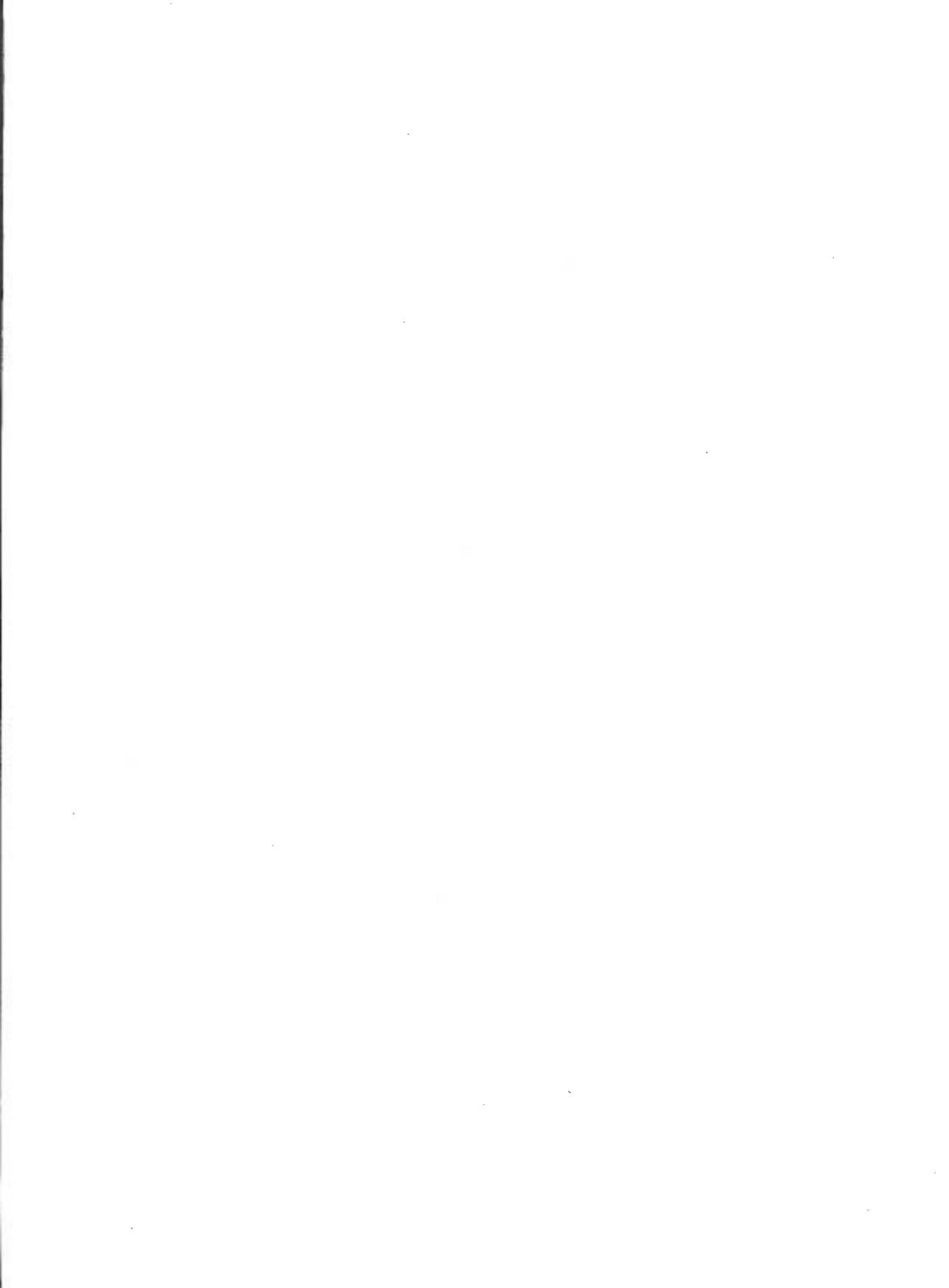
Source: QUEBEC (PROV.), MINISTERE DES MINES,
L'industrie minière de la province de Québec en 1950,
 Québec, Imprimeur de Sa Majesté, 1952, pp. 7, 12.

4.5 BIBLIOGRAPHIE

- Benoist, Emile., L'Abitibi, pays de l'or,
Montréal, Éditions du Zodiaque,
1938, 198 p.
- Biays, Pierre., Les marges de l'oekoumène dans l'est
du Canada,
Québec, P.U.L., 1964, 760 p.
- Dumais, Mario,
Dubuc, Alfred,
et autres., Economie québécoise,
P.U.Q., 1969.
- Canadian Mining
Journal., Vol. 55, no. 4, avril 1934,
Vol. 57, no. 10, oct. 1936.
- Faucher, Albert., Histoire économique et unitée canadienne,
Montréal, Fides, 1970.
- Gouvernement du
Québec., Rapport annuel du service des mines,
1929-1950.
- Potvin, Damasc., Sous le signe du quartz,
Montréal, Éditions Valiquette, 1940,
262 p.
- Québec (Prov.)
Ministère de l'industrie
et du commerce., Inventaire des ressources naturelles,
Abitibi,
Québec, 1957, 300 p.
Office des recherches
économiques.,

CHAPITRE 5: L'Abitibi minier:
aspects économiques et sociaux

| | | |
|-----|---|-----|
| 5.1 | Introduction | 127 |
| 5.2 | La mine Noranda | 128 |
| 5.3 | Les travailleurs miniers | 135 |
| 5.4 | Les débuts de Val d'Or, Malartic et Rouyn-Noranda . . . | 140 |
| 5.5 | Annexes | 147 |
| 5.6 | Bibliographie | 151 |



5.1 INTRODUCTION

L'occupation du territoire du Témiscamingue et de l'Abitibi rural s'explique surtout par l'agriculture et l'exploitation forestière. Par contre, le pivot du développement de la zone de la faille de Cadillac entre Senneterre et Rouyn-Noranda est constitué par l'industrie minière. Celle-ci se caractérise essentiellement par une production minérale importante, la création de nombreux emplois et une urbanisation rapide et intense.

L'élément moteur, qui fait surgir tout le reste, demeure la découverte et l'aménagement de la mine Noranda. Cette entreprise se dégage très nettement du paysage minier par le volume de sa production et le nombre de ses employés. Le succès financier de la mine Noranda a accéléré le mouvement de colonisation minière vers la région de Malartic et Val d'Or. De nombreuses mines surgissent rapidement et provoquent un mouvement d'urbanisation intense. Trois agglomérations émergent comme pôles primaires de croissance: Val d'Or, Malartic et Rouyn-Noranda. L'arrivée massive de travailleurs miniers aura des conséquences au niveau de l'implantation et du développement de l'activité syndicale. Trois syndicats miniers retiennent particulièrement l'attention: la Mine Worker's Union of Canada, l'international union of Mine, Mill and Smelter Workers et la United Steelworkers of America.

5.2 LA MINE NORANDA

Edmund Horne, considéré comme le père de la mine Noranda, est originaire de la Nouvelle-Ecosse. Il prospecte durant de nombreuses années au nord de l'Ontario, mais les coups de pic heureux sont rares. C'est alors qu'il tente sa chance au Québec. Lui et son compagnon Bryden viennent pour la première fois sur les bords du lac Osisko en 1911. Horne retourne au même endroit en 1914 et en 1917. Après ce dernier voyage, il est démuné financièrement et se lance à la recherche de capitaux afin de poursuivre ses travaux de prospection. Il réussit à intéresser un groupe de personnes qui forment avec lui le "Tremoy Syndicate"; le capital initial s'élève à \$225.00. Un peu plus tard, le capital est augmenté à \$3,000. Grâce à cet apport financier, Horne et son associé Miller vont continuer leurs explorations en 1920, 1921 et 1922. En 1922, 760 acres sont piquetés et enregistrés, et on découvre quelques gisements intéressants. Horne prélève des échantillons pour les soumettre à l'analyse. L'examen révèle qu'il s'agit de cuivre presque pur avec un peu d'argent.

Malgré l'intérêt de cette analyse Edmund Horne sait fort bien que l'exploitation du cuivre nécessite des investissements de quelques millions de dollars pour la construction d'un puits et d'un haut fourneau. "Tremoy Syndicate" n'ayant pas les ressources financières suffisantes pour réaliser un projet de cette envergure, Horne entreprend d'intéresser des compagnies importantes. C'est alors que le groupe financier américain, Thompson et Chadbourne, acquiert le 11 août 1922 les 9/10 des "claims" de Horne pour la somme de \$320,000.00. Horne retourne en Nouvelle-Ecosse et c'est à partir de cette date que la compagnie Noranda entre en action. L'incorporation de l'entreprise se réalise le 22 mai 1922, en Ontario.

Dans un premier temps, la compagnie procède à des sondages par forage au diamant. Ces sondages réalisés en 1923 vont révéler l'existence d'une importante réserve de cuivre qui attire un grand nombre de prospecteurs et d'aventuriers à Rouyn. En 1924, la compagnie décide d'investir un million de dollars pour poursuivre l'aménagement de la mine Noranda. Les dirigeants de la compagnie constatent que le forage de nouvelles galeries, la construction de puits souterrains et le projet de construction d'une fonderie requièrent des investissements encore plus substantiels. Ainsi, en 1925, la poursuite de ces travaux exige une injection supplémentaire de trois millions de dollars. La "Thompson and Chadbourne Syndicate" hésite à faire ce nouvel effort financier.

C'est alors qu'un certain Timmins, homme d'affaire du nord de l'Ontario, s'occupe d'avancer les trois millions requis. L'entreprise passe donc sous contrôle financier canadien.

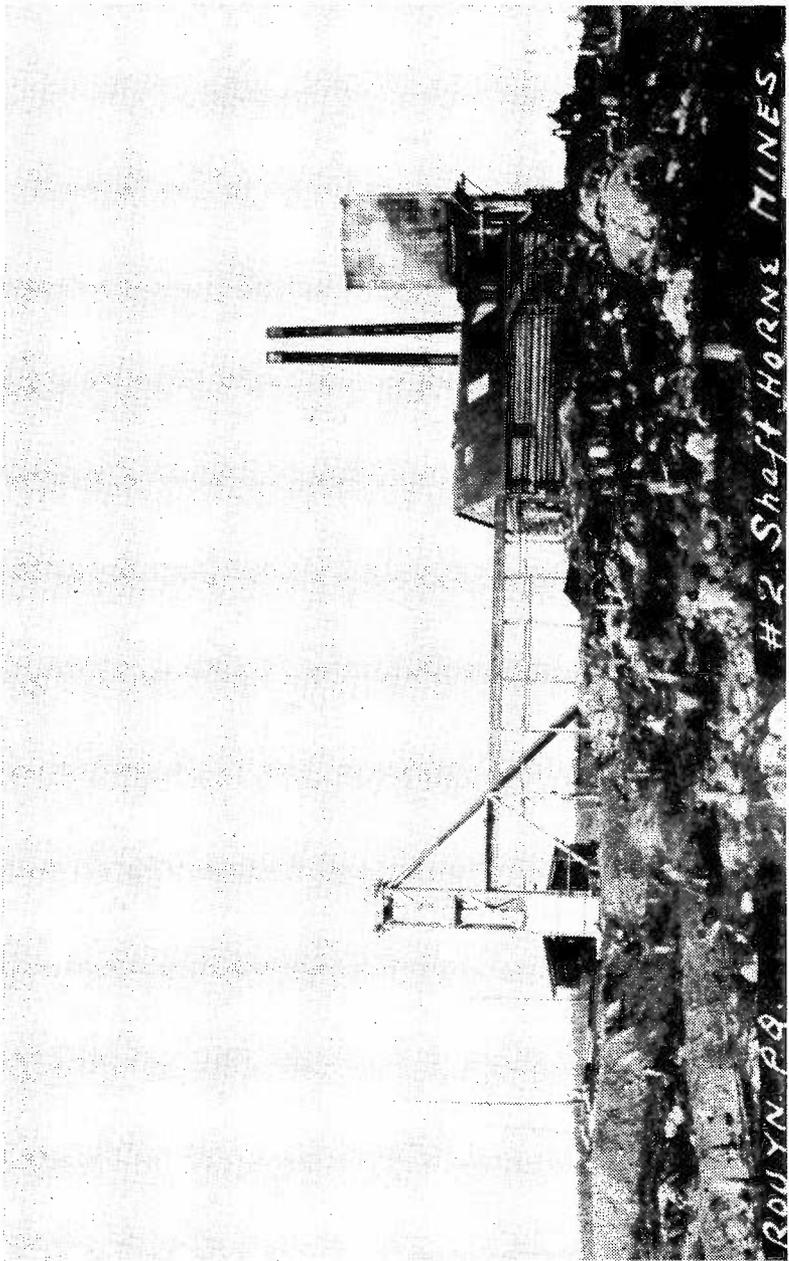


Planche 16

Ces investissements considérables portent fruit rapidement. Les travaux du puits de prospection no. 1 débutent en juillet 1924; on atteint 124 pieds de profondeur en décembre de la même année, et on fore 1256 pieds de galeries. La prospection souterraine révèle les teneurs suivantes: 6,66 p.c. d'or à la tonne et 14,6 p.c. de cuivre. A la fin de 1924, on procède au forage d'un deuxième puits de prospection. Celui-ci va atteindre 73 pieds de profondeur. Le bilan exploratoire établi à la fin de 1925 indique que le tonnage de minerai est 611,500 tonnes; la valeur en or: \$5.57 la tonne, la valeur en cuivre: 5.66 p.c., la valeur moyenne: \$20.29 la tonne et la valeur brute: \$2,407,400.00. Ces résultats inaugurent très bien pour l'avenir. D'autres puits et de nombreuses galeries seront construites au cours des années subséquentes. En 1928, on totalise 8,350 pieds de galeries et 14,972 pieds de forage au diamant.

En mai 1926 débute la construction de la première fonderie de la Noranda. La première coulée de cuivre a lieu le 16 décembre 1927. La construction de ce "smelter" s'explique par un certain nombre de facteurs. D'abord, la mine Noranda prévoit un tonnage journalier maximum. On évalue les réserves de cuivre en 1927 à environ 1,200,000 tonnes. En 1932, les réserves de cuivre se chiffrent à 5,750,000 tonnes. D'autre part, les dirigeants de la compagnie prévoient le traitement en provenance des autres entreprises minières régionales. La fonderie peut fondre 1,000 tonnes de minerai de cuivre par jour en 1927. Plus tard, la fusion sera augmentée à 4,000 tonnes de minerai par jour. La valeur du minerai traité est vraiment exceptionnel; elle se situe en moyenne entre huit et neuf pour cent pour la tonne de cuivre et \$5.00 la tonne en or. Les anodes de cuivre de la fonderie Horne sont expédiées à la raffinerie de Montréal, construite par la Noranda en 1929.

Des documents de la compagnie Noranda Mines Limited nous montrent la complexité des différents traitements du minerai. L'opération débute dans des galeries souterraines où le minerai est dynamité. Ensuite, des wagons, d'une capacité de trois tonnes de minerai, sont tirés par des locomotives électriques jusqu'aux concasseurs. Différents types de concasseurs fragmentent le minerai jusqu'à moins de un pouce. De là une série d'opérations

complexes aboutissent au coulage du cuivre dans des moules. Enfin, les anodes de cuivre ainsi obtenues sont expédiées à l'usine d'affinage de Montréal.

L'exploitation minière réalisée par la Noranda a demandé des travaux considérables et un injection de capital élevée pour faire démarrer l'entreprise.

Toutefois dès les débuts, la compagnie réalise des profits intéressants. Pour l'année 1928, le total des ventes de cuivre et d'or s'élève à \$6.2 millions, tandis que les coûts de production se situent à \$3.2 millions, pour un profit net de \$3. millions. En 1929, les profits nets de la compagnie montent à \$4.3 millions. Une grande partie de ces profits ne sont pas remis aux actionnaires sous forme de dividendes mais réinvestis en vue d'améliorer l'entreprise ou pour acheter des exploitations minières environnantes. Cette façon de procéder constituera la base de la politique budgétaire de la Noranda au cours des décennies suivantes. De plus, les dirigeants de la compagnie réussiront à maintenir un niveau d'endettement très faible.

Cette gestion conservatrice permet à l'entreprise de traverser la crise économique sans trop de difficultés. Au cours de cette période, on concentre les opérations du côté de l'or et on néglige le cuivre. Cette nouvelle orientation des opérations minières s'explique par la forte montée du prix de l'or sur les marchés internationaux à partir de 1934. De plus, la Noranda procède à la concentration verticale: elle exerce un contrôle de minerai de l'état brut jusqu'au produit fini. Pour ce faire, la Noranda acquiert, en 1931, la "Canadian Copper Refiners" et la "Canada Wire and Cable". Ces deux entreprises montécalaises auront comme tâche d'affiner les métaux obtenus de la fonderie de Noranda et de les transformer sous forme de produits finis. Ces mesures provoquent une augmentation de la production et des profits. À la fin des années 30, la Noranda ouvre trois nouvelles mines en Ontario et achète de petites mines.

Au cours de la deuxième guerre mondiale (1939-45) la mine Noranda poursuit son expansion. Murdoch président du groupe Noranda, signe en 1939 un important contrat de production de cuivre avec le gouvernement anglais. Ce contrat spécifie que la majeure partie de la production de cuivre doit être vendue en Angleterre au prix de 10.5 cents la livre. Le cuivre est un élément de base dans la construction d'armements. La mine Horne atteindra donc un production minière record en 1942.

Depuis 1945, le groupe Noranda continue son expansion fulgurante. Elle investit des sommes colossales à l'étranger sans oublier le secteur forestier en Colombie-Britannique et au Nouveau-Brunswick. En 1960, elle possède des actifs de l'ordre de \$400 millions de dollars, 23 mines en exploitation au Canada et à l'étranger et 18 usines dans le domaine de l'affinage des métaux et du secteur des pâtes et papier.

Plusieurs facteurs sont à la base du succès de la Noranda Mines Limited. Il y a d'abord la richesse du gisement d'or et de cuivre. Elle se manifeste au niveau quantitatif (la mine Horne a soutiré 51,000,000 de tonnes de minerai de son sous-sol) et qualitatif (la teneur en cuivre et en or du minerai étant très bonne). Deuxièmement, le réinvestissement d'une bonne part de ses profits et sa diversité par le biais s'une concentration verticale et horizontale. Troisièmement, la forte productivité de la mine Noranda. Le tableau de production compilé nous fournit des renseignements intéressants à ce chapitre.

TABLEAU DE PRODUCTION: MINE NORANDA

| Années | Tonnes de minerai concentrées et smeltées | Tonnes de minerai montées | Livre de cuivre | Onces d'or |
|---------|---|---------------------------|-----------------|------------|
| 1927-36 | 7,289,833 | 10,916,565 | 537,299,233 | 1,951,276 |
| 1937-46 | 9,015,418 | 17,421,164 | 661,361,717 | 2,412,529 |

La lecture de ces données démontre bien la puissance de la compagnie. Elle a distribué un total de \$53,982,425.63 en divi-

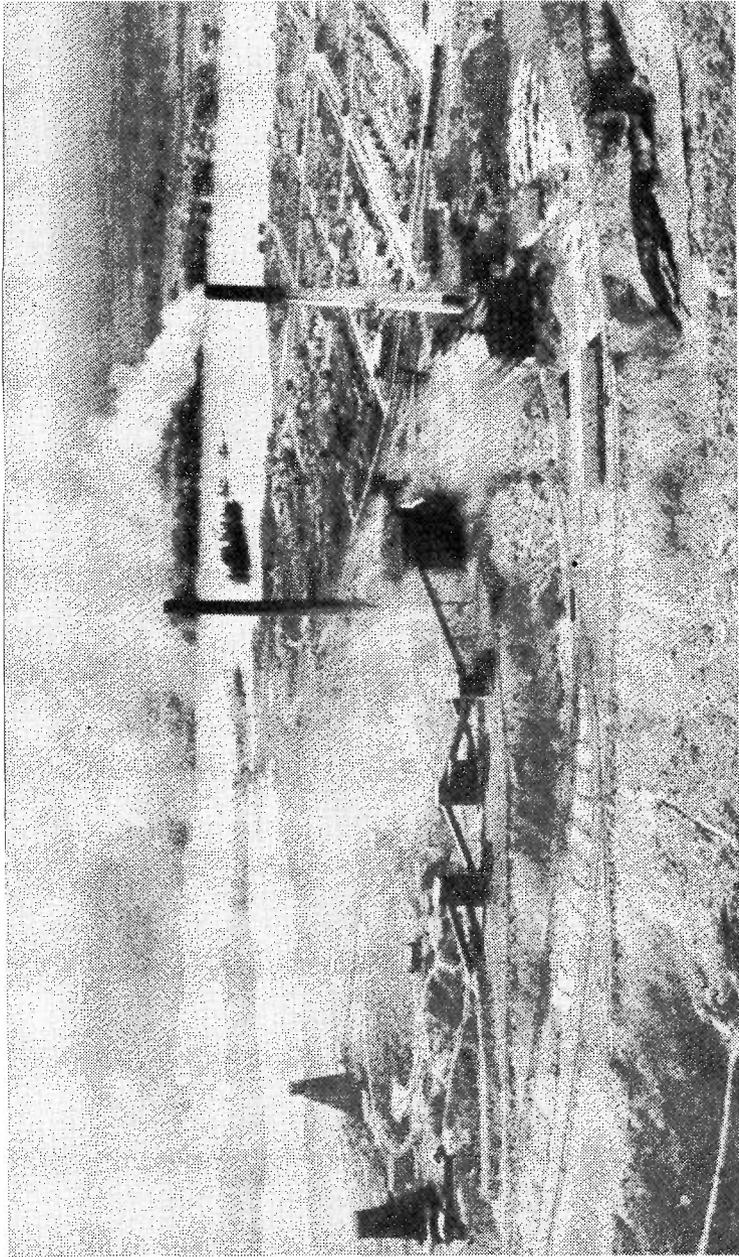


Planche 17

dendes pour la période de 1927-39 et de \$234,199,204.00 entre 1930 et 1960. Les capitaux et profits amenés par la forte production de la mine Horne de Noranda ont permis d'élargir les tentacules du groupe Noranda sur la scène canadienne et internationale.

5.3 LES TRAVAILLEURS MINIERS

Dans les années '20, les premières entreprises minières débudent leurs opérations dans la zone minière Noranda-Senneterre. Le mouvement ira en s'amplifiant au cours des années '30 et '40. Des milliers d'emplois sont ainsi créés. En 1961, 10,339 personnes travaillent dans le secteur minier. Environ 20 p.c. de la population active se retrouve dans ce secteur, qui représente le nerf central du développement économique régional.

Comment se caractérise l'évolution de la main d'oeuvre minière? Les premiers mineurs proviennent d'Europe, et arrivent à la fin des années '20. Plus tard, soit au cours de la crise économique, les Canadiens français quittent les terres de colonisation d'Abitibi et s'intègrent majoritairement dans les mines de Val d'Or et de Malartic. En 1937, il y a 8,000 travailleurs miniers. En 1942, on atteint un maximum de 10,000 travailleurs; cette même année correspond à une production minière record. On compte seulement 7,900 mineurs en 1944. Comment expliquer cette baisse subite de main d'oeuvre entre 1942 et 1944? Plusieurs mineurs quittent la région au cours de la deuxième guerre mondiale pour travailler dans les usines du sud de la province. Cette situation amène une rareté de main d'oeuvre. C'est alors que les entreprises minières font appel aux immigrants pour augmenter les effectifs de la main d'oeuvre. On compte 9,156 travailleurs miniers en 1951. La mine Noranda surpasse très nettement les autres par le nombre de personnes à son emploi. Elle compte en moyenne 1900 travailleurs à son service de 1930 à 1950. Les améliorations salariales et les conditions de travail consenties par les dirigeants de l'entreprise ont des répercussions sur tout le secteur minier régional. C'est pourquoi nous insisterons davantage sur l'évolution de la syndicalisation à la mine Noranda à partir de 1930 jusqu'en 1950.

Le premier syndicat à s'impliquer dans les mines du Nord-Ouest est la Workers' Unity League. Cette centrale syndicale canadienne d'inspiration communiste apparaît à la mine Noranda en 1933. Au printemps de cette année, 500 membres adhèrent au syndicat sur un total de 1500 employés. Le 11 juin 1934, des représentants syndicaux vont soumettre une série de revendications à la direction de la mine: améliorations des vestiaires, journée de huit heures, droit d'adhésion au syndicat de son choix, ventilation convenable du concentrateur, augmentation salariale de dix pour cent et rémunération du surtemps à taux et demi.

La Noranda refuse de négocier. Le 11 au soir, lors d'une réunion syndicale groupant 300 ouvriers, on vote la grève. Au matin du 12 juin, les grévistes dressent des piquets devant la mine. La compagnie décide alors d'engager des briseurs de grève, et de faire appel aux forces policières; certains dirigeants syndicaux sont arrêtés. La grève est cassée en dix jours. De nombreux immigrants sont expulsés par la Noranda. Suite à la grève, le pourcentage de mineurs d'origine étrangère passe de 50 à 25 pour cent de la main d'oeuvre. Parallèlement, le nombre de Canadiens français augmente de 188 à 450. R. Jodoin mentionne à ce sujet dans son volume En d'ssour: "J'ai encore dans les oreilles les cris des autorités de la mine, "come on frenchies", et les "frenchies" allaient avec fierté et ignorance couper le cou d'autres travailleurs comme ceux qui cherchaient à obtenir des conditions de travail raisonnables. Ces grévistes ne demandaient pas de luxe, croyez-moi".

"La grève des fros" de juin 1934 se termine par un échec. A Noranda, un calme relatif règne. On doit attendre l'année 1944 pour qu'un autre syndicat puisse s'établir à Noranda. En 1938, le syndicat des mineurs de l'Abitibi, qui emprunte son idéologie de la doctrine sociale de l'Eglise catholique, s'implante dans les mines de Val d'Or et de Malar-tic.

En octobre 1940, les syndiqués de la Sullivan Consolidated Gold Mines déclenchent la grève suite au congédiement des dirigeants syndicaux. Les employés veulent aussi obtenir une augmentation salariale de \$0.95 de l'heure, de meilleures conditions de travail et la reconnaissance officielle du syndicat. La grève dure trois jours. Les patrons vont réembaucher les travailleurs congédiés. La Sullivan et le syndicat font appel à l'arbitrage du Ministère du travail du Canada. Celui-ci rend son verdict en 1941: les employés obtiennent une forme d'indexation des salaires au coût de la vie, mais toutes les autres demandes sont refusées.

Dès lors, le syndicat s'affaiblit graduellement et disparaît en 1943. Le syndicat indépendant des mineurs de l'Abitibi sera remplacé par l'International Union of Mines, Mill and Smelter Workers en 1944.

Que se passe-t-il à la mine Noranda au cours de cette période? Les dirigeants de la mine vont créer un comité d'entreprise en 1942. De 1935 à 1942, les conditions de travail sont fixées unilatéralement par la partie patronale. De 1942 à 1944, un comité d'employés de 15 membres a le pouvoir de négocier les conditions de travail avec la mine. La compagnie souhaite ainsi éviter la pénétration des puissants syndicats internationaux.

En 1944, l'International Union of Mines, Mill and Smelter Workers pénètre en force dans presque toutes les mines de l'Abitibi. Il s'agit d'un syndicat radical et d'inspiration communiste. Le vote d'accréditation tenu dans les sections locales de Rouyn, Val d'Or et Malartic, donne de très fortes majorités en faveur de l'adhésion au Mine-Mill. L'organisateur syndical à Rouyn, David Côté, est élu député socialiste (C.C.F.) dans le comté de Rouyn-Noranda lors de l'élection de 1944.

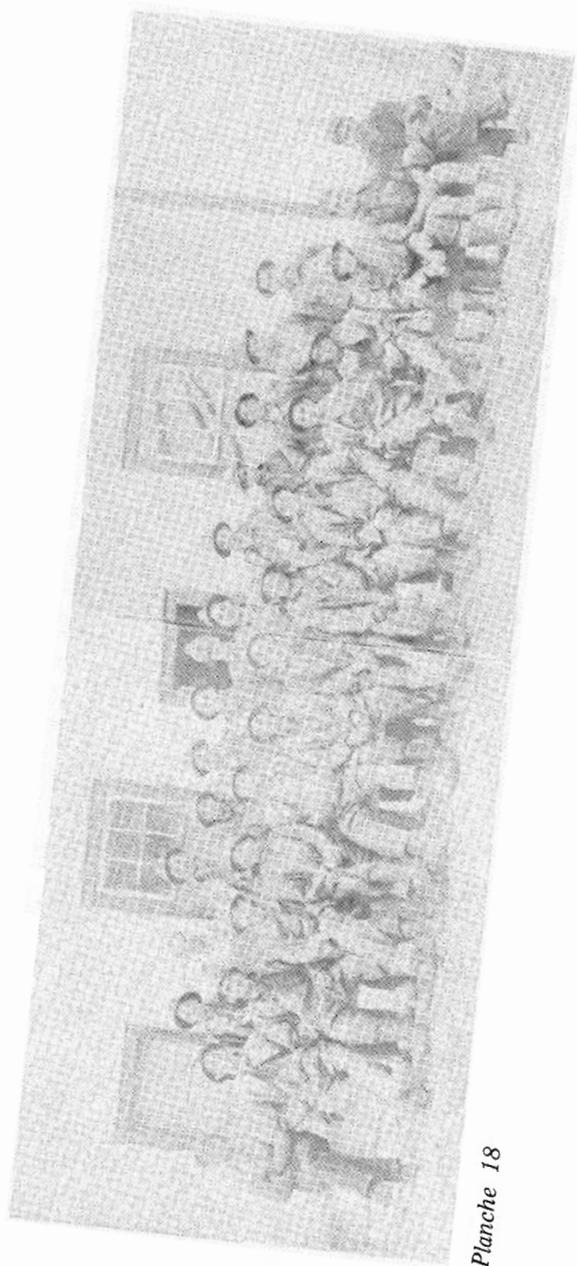


Planche 18

Dès l'obtention de l'accréditation, le syndicat commence à négocier une première convention collective avec la Noranda, convention signée le 8 février 1945. Il n'y a aucune incidence salariale dans la convention, puisque les salaires ne peuvent être négociés durant la guerre. Toutefois, la convention stipule que le syndicat est le représentant autorisé des salariés auprès de la compagnie. La Mine-Mill n'obtient pas la retenue syndicale à la source par le patron ("check-off") mais le droit de grief est acquis. En 1945, le syndicat négocie sensiblement les mêmes conditions avec les autres entreprises minières de la région.

En mars 1946, le local syndical 688 amorce une deuxième ronde de négociations avec la Noranda Mines Limited en vue de la signature d'une nouvelle convention collective. Les principales revendications syndicales sont les suivantes: augmentation de \$0.20 l'heure, journée échelonnée sur un maximum de huit heures, amélioration des congés payés, droit à une semaine de vacances après un an de service, et perception des dûs d'union par le patron. La mine Noranda offre une hausse salariale de \$0.07 l'heure et rejette les autres revendications syndicales. Dès lors, la grève semble inévitable. Elle éclate le 22 novembre 1946, dure 79 jours et se termine le 8 février 1947. Par cet accord, les syndiqués reçoivent une augmentation générale moyenne de \$0.11 l'heure, mais le Mine-Mill doit renoncer à la retenue syndicale à la source.

Au début de 1947, la situation du Mine-Mill est de plus en plus incertaine. Les moyens financiers sont insuffisants et le syndicat doit faire face au maraudage de United Steelworkers of America. De plus, le Mine-Mill est expulsé du Canadian Congress of Labour en 1949, à cause de son radicalisme et de l'orientation communiste de ses dirigeants. L'United Steelworkers forme la Noranda Mines Workers Union en 1949. En 1950, la Mine-Mill disparaît de l'Abitibi-Témiscamingue. Les Steelworkers vont commencer à représenter les mineurs de la région à partir de cette date jusqu'à nos jours.

5.4 LES DEBUTS DE VAL D'OR, MALARTIC ET ROUYN-NORANDA

Les travailleurs miniers s'installent à proximité des entreprises minières. De nouvelles agglomérations poussent rapidement: Normétal, Duparquet, Belleterre, Arntfield et Cadillac. Cependant, trois agglomérations intenses jouent un rôle de premier plan: Val d'Or, Malartic et Rouyn-Noranda.

Val d'Or

Val d'Or est fondée en 1934 et incorporée village en 1935. En 1937, elle compte 7,000 habitants et Bourlamaque environ 1,000. La grande caractéristique des débuts de Val d'Or est sa croissance démographique foudroyante. En moins d'un an, on voit surgir sur la rue principale des hôtels, des restaurants et des magasins. Pourtant en 1933, c'était presque la solitude totale. A l'été 1934, les prospecteurs envahissent les environs du lac de Montigny. Pendant l'hiver 1934-35, quelques centaines de squatters s'établissent à l'intérieur des limites de Val d'Or. Au même moment, la East-West Exploration, l'Harricana Gold Mines, la Lamaque et Sigma débutent leurs travaux d'aménagement minier.

De l'été 1935 à 1939, Val d'Or grossit comme une bulle d'air. Le 15 août 1935, la municipalité se constitue et se choisit un conseil. Comme maire on retrouve M. Demetri Charlykof, propriétaire du cinéma Princess, et comme conseillers M. Alfred Adam, rentier; Noé Ménard, mécanicien; Gérard Côté, entrepreneur; Marcel Archambault, quincailler et Georges Bussièrès, prospecteur.

En mai 1937, Val d'Or devient juridiquement municipalité de ville. Un grand nombre de marchands, d'ouvriers et d'entrepreneurs arrivent quotidiennement au milieu d'une certaine confusion. En effet, l'organisation urbaine se fait dans le désordre, les constructions d'habitation sont laissées à l'initiative individuelle sans plan d'urbanisme.



Planche 20



Planche 21

Parallèlement, la rareté du logement est un problème vraiment épineux. En 1937, on ne trouve que 500 maisons pour loger 7,000 habitants. Une cabane en bois se loue environ \$300.00 annuellement.

Malgré cette crise du logement, le premier conseil municipal se met à l'oeuvre rapidement pour construire des égoûts et conduites d'aqueduc, trouver de l'eau potable, fixer le rôle d'évaluation, faire des règlements municipaux. Selon la première évaluation municipale de 1935, l'évaluation des propriétés se chiffre à \$387,000., et en décembre 1937, l'évaluation atteint 2,300,000. Cette progression spectaculaire reflète la vigueur et l'énergie d'une ville en plein ébullition.

Comment expliquer cette vivacité? Val d'Or est la capitale des dieux de l'or. Elle est entourée de six mines très productives: la mine Lamaque, la Siscoe Gold Mines Limited, la Sigma Mines Limited, la Sullivan Consolidated Limited, la Shawkey Gold Mines Limited, et la Perron Gold Mines Limited. Ces exploitations minières ont une capacité quotidienne d'environ 2,000 tonnes de minerai et produisent le tiers de la production totale d'or du Québec. Cette emprise minière se traduit par une accélération des services offerts à la population et une forte augmentation démographique. En 1947, on y démontre 150 établissements commerciaux et 9,400 habitants, dont les deux tiers sont francophones. L'influence anglophone se fait sentir davantage à Bourlamaque, la cité-jardin, disposant d'habitations coquettes, de grandes rues et de jardins ravissants.

Malartic:

Malartic est fondée en 1936. En 1937, la paroisse compte déjà 1,000 habitants. L'incorporation municipale se fait en 1939 (1,791 habitants). En 1951, la population atteint un maximum de 5,900 habitants, dont 2,000 de moins de 21 ans. Cette agglomération minière surgit rapidement, elle grandit sous l'empreinte du dynamisme dans un pays qui n'était que forêts et silence: une histoire extraordinaire par elle-même.

De fait, quatre entreprises minières: la Canadian Malartic, Sladen Malartic, East Malartic et Malartic Goldfields ont donné naissance à la ville de Malartic. La Canadian Malartic représente alors la deuxième mine d'or en importance au Québec. Dès les débuts, Malartic devient la plus minière des agglomérations de la faille de Cadillac. Dans l'éventualité d'une baisse subite du prix de l'or, elle pouvait devenir très vulnérable, son secteur tertiaire étant faible. Malartic est essentiellement un ville industrielle alors que Rouyn-Noranda et Val d'Or ont une vocation industrielle et de services.

Au cours des années 1930, Malartic bourdonne d'activités. Certains événements retiennent l'attention. En mai 1937, l'hôtel dénommé le Château Malartic ouvre ses portes. Selon Emile Benoist, qui y a séjourné, il s'agit d'un établissement très convenable et moderne. Près du Château Malartic, un cinéma est construit et la Banque Canadienne Nationale loue un immeuble. De plus, quelques magasins et une pharmacie peuvent déjà subvenir aux besoins de la population locale.

En 1936, Malartic ne compte que quelques habitants. En 1937, la population augmente rapidement pour atteindre le chiffre de 1,000 habitants. Les trois-quart des habitants sont francophones tandis qu'environ le quart de ceux-ci sont des Ecossais. Face à cette montée démographique fulgurante, il faut s'organiser rapidement, faire tout en même temps: construire des écoles et créer des services municipaux. Malartic représente le cas type de la ville champignon, dont la vigueur dépend des mines d'or. Elle fut construite sous le signe de la prospérité et du dynamisme.

Rouyn-Noranda:

En 1922, les premiers habitants commencent à affluer à Rouyn. En 1925, Rouyn compte un quinzaine de familles et environ 300 prospecteurs et mineurs. Rouyn est incorporé village en 1926 (602 habitants) et devient ville en 1927 (2,332 habitants). L'incorporation de Noranda date de 1927. En 1951, on compte un peu plus de 24,000 habitants, 14,500 à Rouyn et 9,600 à Noranda. Il s'agit d'un succès foudroyant quant à l'augmentation démographique. Etant l'agglomération la plus importante de l'Abitibi-Témiscamingue, Rouyn-Noranda a une fonction minière mais aussi des services (éducation, santé, administrations publiques fédérale et provinciale) qui vont lui permettre de s'élever au niveau de capitale de l'Abitibi-Témiscamingue.

Quels sont les évènements qui marquent l'évolution de cette agglomération importante? La première messe a lieu le 10 octobre 1924 dans le magasin de Monsieur Dumulon. Le 22 août 1925, le curé Pelletier administre le premier baptême. Il s'agit du quinzième enfant de M. Ludger Lafond. Le premier mariage est célébré le 23 septembre 1925; Philéas Clermont et Marie-Anna Marleau se présentent sous la tente pour échanger leurs vœux. Le premier décès a lieu en novembre 1925 alors que M. Albert Bigras est victime d'une noyade en traversant le lac Rouyn.

L'électrification apparaît dans la nuit de Noël 1926. Les citoyens reçoivent ce service de la "Northern Quebec Power" jusqu'à l'arrivée de l'Hydro-Québec. En décembre 1926, le premier train du Canadien National arrive à Noranda avec 164 wagons, ce qui va permettre des liaisons permanentes entre les jumelles et l'extérieur. L'Hôpital Youville est construit en 1930 et sera dirigé par les Soeurs Grises de la Croix jusqu'en 1968. Le journal La Frontière entre en activité en 1937.

Le poste radiophonique CKRN de Rouyn commence ses émissions le 10 février 1939. En 1957, on assiste à l'arrivée de la télévision. La construction de l'aéroport de Rouyn débute en 1949, et Air Canada commence ses opérations en 1955. Dans le domaine de l'éducation, l'ouverture du Collège de Rouyn s'effectue en 1948.

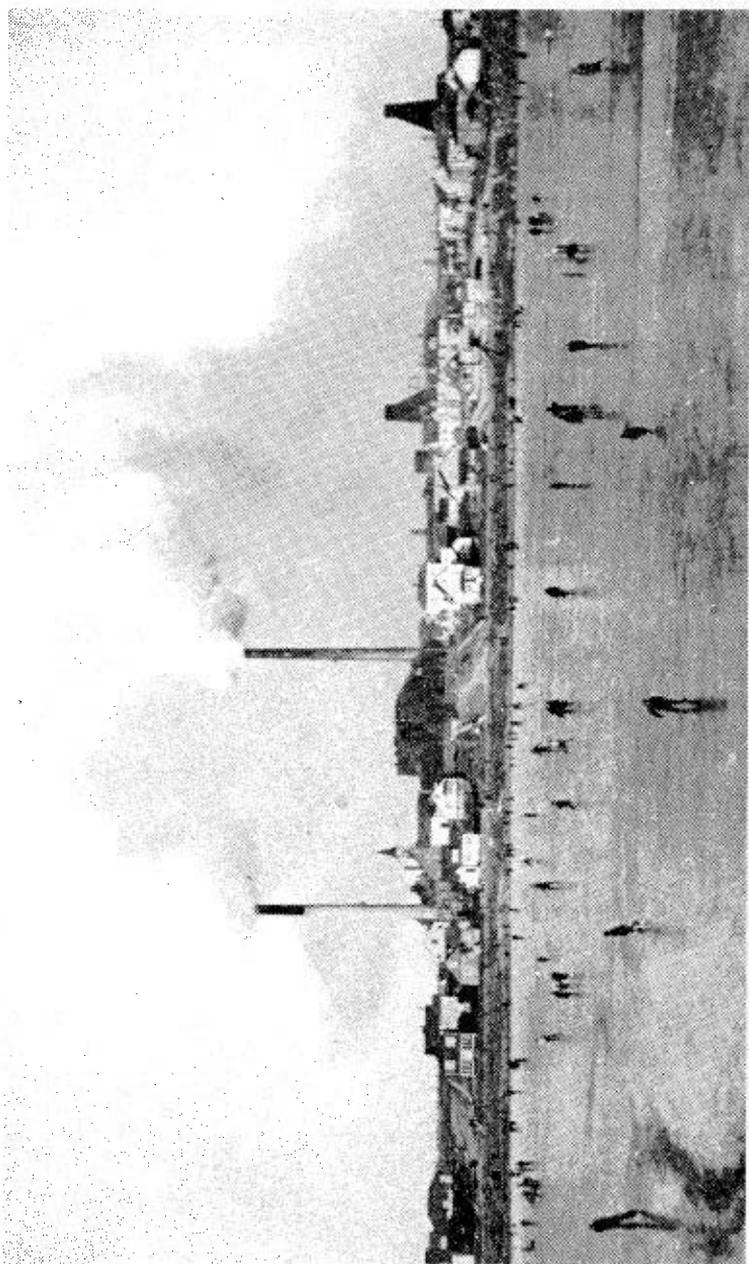


Planche 22

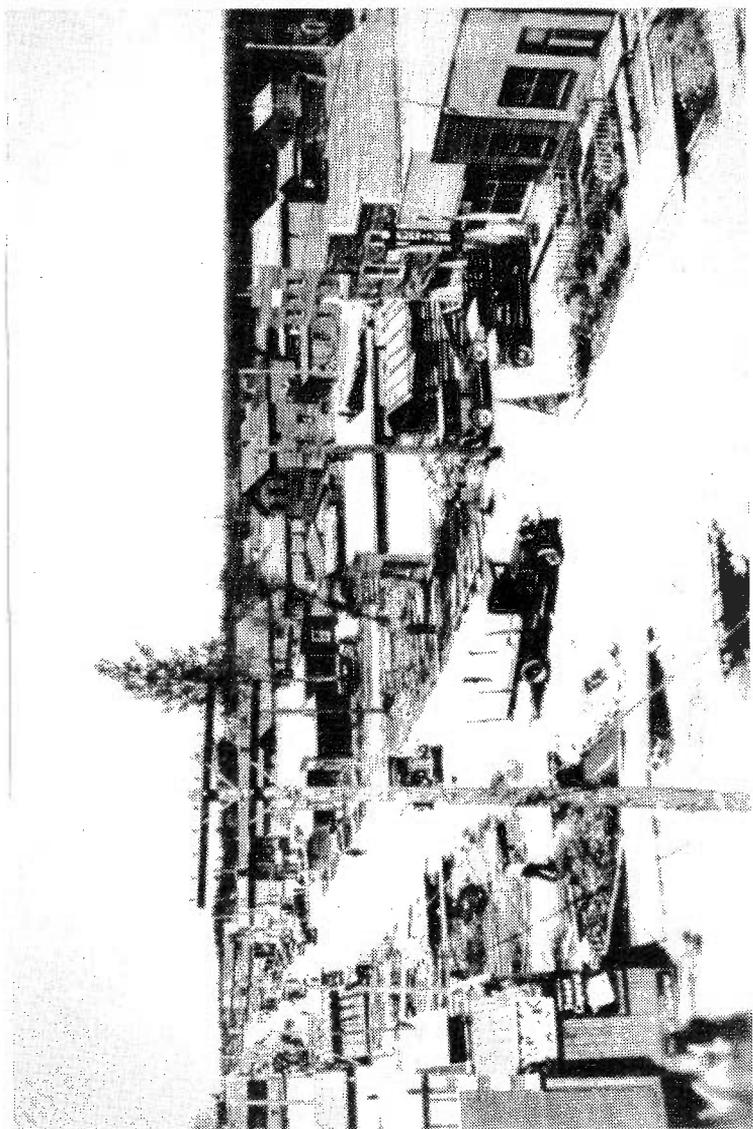
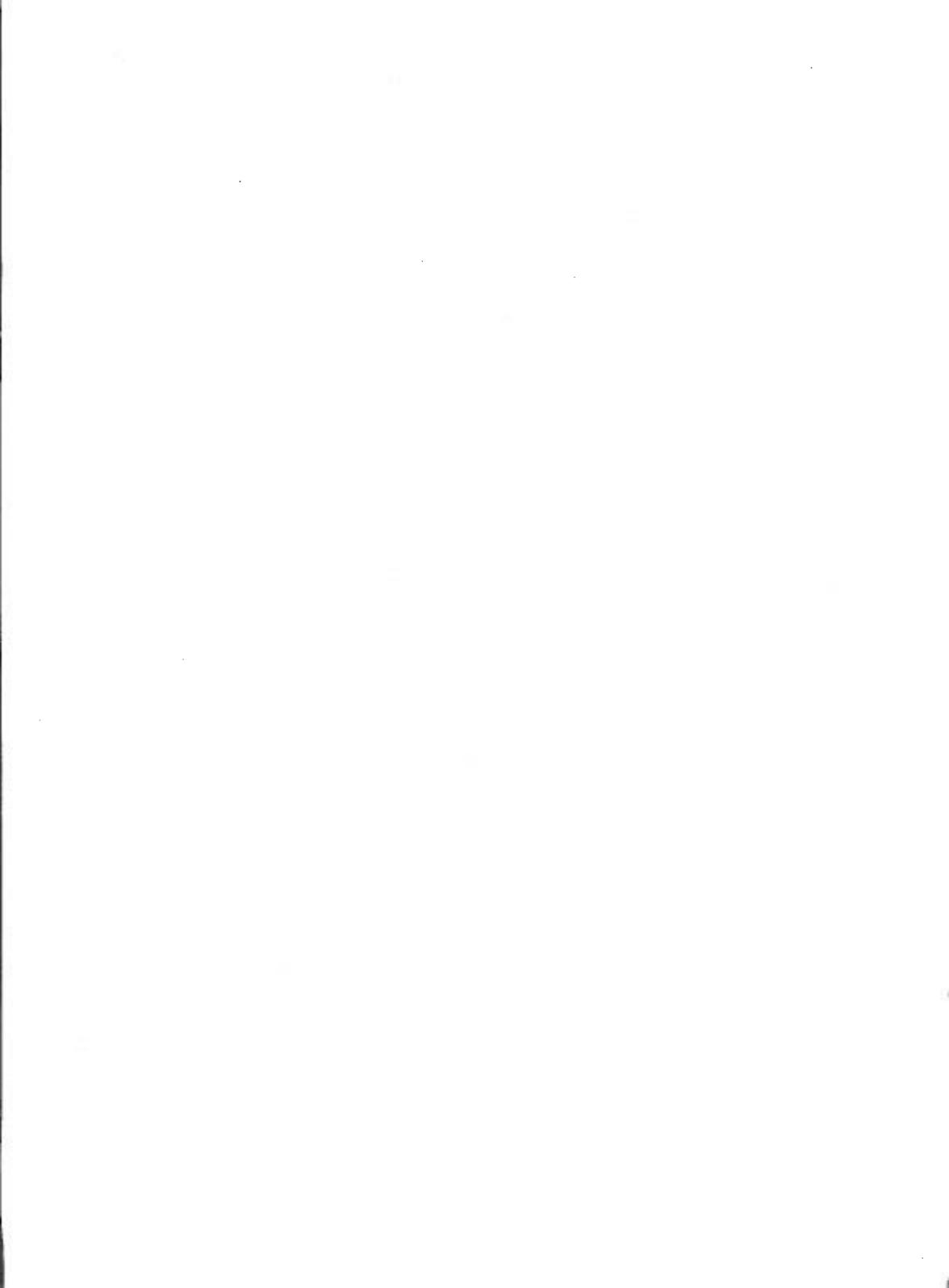


Planche 19

5.5 ANNEXES



| GREVES DANS L'INDUSTRIE MINIERE AU NORD-OUEST QUEBECOIS 1925-1950. | | | | |
|---|-----------------------------|---------------------|---|---------------------------|
| MINES | DUREE DE LA GREVE | NOMBRE DE GREVISTES | SYNDICAT (Affiliation) | PRINCIPAUX POINTS-LITIGES |
| Noranda Mines Ltd | 12/06/1934 au 20/06/1934 | 300 | Mines Worker's Union of Canada | 1, 2, 3, 4 |
| Sullivan Consolidated Gold Mines Ltd | 08/10/1940 au 10/10/1940 | 285 | Syndicat des mineurs de l'Abitibi | 1, 2, 3, 4 |
| Waite-Amulet Mines Limited | 12/11/1942 au 14/11/1942 | 180 | Comité des employés de la Waite-Amulet | 5 |
| Golden Manitou Mines Limited | 01/02/1945 au 02/02/1945 | 92 | International Union of Mine, Mill and Smelter Workers | 6 |
| Noranda Mines Ltd | 22/11/1946 au 08/02/1947 | 650 | International Union of Mine, Mill and Smelter Workers | 1, 7 |
| Dernière colonne: 1: Salaire 2: Reconnaissance syndicale 3: Conditions de travail 4: Congédiement pour activités syndicales 5: Coût de transport 6: Discrimination raciale 7: Retenue syndicale à la source | | | | |
| SOURCE: <u>Rapport général du Ministre du travail de la province de Québec,</u> 1934 - 1950; Rouyn-Noranda Press, 1933 - 1949. | | | | |

CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE DES VILLES MINIERES DU NORD-OUEST QUEBECOIS

| VILLES | DEBUTS | 1931 | 1941 | 1951 |
|---------------|--------|--------|--------|--------|
| Noranda | -- | 2,246 | 4,576 | 9,672 |
| Rouyn | 602 | 3,225 | 8,808 | 14,633 |
| Cadillac | -- | -- | 989 | 1,514 |
| Malartic | -- | -- | 2,895 | 5,983 |
| Vald'Or | -- | -- | 4,385 | 8,685 |
| Bourlamaque | -- | -- | 1,345 | 2,460 |
| Duparquet | -- | -- | 1,384 | 1,485 |
| Normétal | -- | -- | -- | 1,700 |
| Belleterre | -- | -- | -- | 1,011 |
| Abitibi | -- | 23,692 | 67,689 | 86,336 |
| Témiscamingue | -- | 20,609 | 40,471 | 55,102 |

SOURCE: Bureau fédéral de la statistique, Recensement du Canada
1931, 1941, 1951.

5.6 BIBLIOGRAPHIE

- Benoist, Emile., L'Abitibi, pays de l'or,
Montréal, Editions du Zodiaque,
1938, 198 p.
- Buick, W.A., Noranda Mines Limited: A study in
business and economic history,
Toronto, 1958, 232 p.
- Côté, Fernand., L'industrie minière et le problème social,
dans l'Actualité économique, vol. 21,
tome 2, 1946, pp. 409 -427.
- Conférence régionale
des mouvements
populaires., Colloque sur les mines,
Rouyn, mars 1975, 72 p.
- Dumas, Evelyn., Dans le sommeil de nos os,
Montréal, Leméac, 1971, 170 p.
- Fournier, Ghislain., Historique de la mine Noranda,
Montréal, 1962, 34 p.
- Gourd, Benoît-B., Les travailleurs miniers et l'implantation
du syndicalisme dans les mines de
l'Abitibi-Témiscamingue,
dans Cahiers du Département d'Histoire
et de Géographie, no. 4, 1977, pp. 45 –
112.
- Larouche, Fernand., L'immigrant dans une ville minière du
Québec,
thèse de maîtrise présentée à l'Université
Laval, 1974, 91 p.
- Lesage, G., Quelques notes sur l'histoire de l'organi-
sation syndicale dans le Nord-Ouest qué-
bécois,
Rouyn 1962, 15 p.

- Sévigny, J.-P., Album-Souvenir,
10e anniversaire de Val d'Or,
1967, 164 p.
- Pelletier, Albert., J'ai vu naître et grandir ces jumelles,
Imprimerie Lebonfon, 1967, 194 p.
- Villemure, Marcien., Les villes de la faille de Cadillac,
Rouyn, Conseil économique régional,
1971, 160 p.

CHAPITRE 6: L'Abitibi-Témiscamingue
 aujourd'hui et demain

| | | |
|----------|---|-----|
| 6.1 | La population | 155 |
| 6.2 | Les grandes activités économiques | 162 |
| 6.3 | Bibliographie | 169 |
| ANNEXES: | | |
| | Discours du Ministre Vautrin 17 oct. 1934 | 171 |
| | Loi Vautrin | 202 |



6.1 LA POPULATION

6.1.1 Territoire vaste et peu peuplé

Selon le recensement de 1971, la population de la région Abitibi-Témiscamingue se chiffrait à 150,290 habitants. De 1971 à 1973, la population a effectué une légère baisse, passant à 147,930 habitants.

Le Nord-Ouest québécois est peu peuplé et vaste. Ses 147,930 habitants se répartissent sur un territoire d'environ 45,000 milles carrés (116,000 km carrés). La densité de la population est faible: 1.3 habitants au kilomètre carré. A l'échelle du Québec entier, on compte 4.4 Québécois par kilomètre carré.

Cette situation démographique s'explique en partie par la mise en valeur récente de l'Abitibi-Témiscamingue. Celle-ci n'a vraiment débuté que vers la fin du XIXe et au début du XXe siècle. La plupart des régions de la province, comme Québec, Trois-Rivières, Montréal et l'Outaouais, sont occupées depuis déjà plusieurs siècles. Elle est aussi la résultante de l'éloignement et d'un développement économique presque exclusivement basé sur l'exploitation des ressources naturelles.

Jusqu'en 1961, le rythme de croissance de la population régionale s'avère intéressant. Depuis 1966, on assiste à un ralentissement des effectifs régionaux; la population passe de 161,147 habitants en 1966 à 147,930 en 1973. Il y a aussi une diminution du pourcentage de la population régionale dans l'ensemble du Québec depuis cette date. De plus, l'Office de planification et de développement du Québec, dans son document de travail intitulé Prévisions démographiques des régions administratives et des principales agglomérations urbaines (mars 1975) prévoit qu'en l'an 2001, la région de Montréal groupera plus de cinq millions de personnes, soit plus des deux tiers de la population québécoise. Le Nord-Ouest québécois perdrait approximativement la moitié de ses effectifs. D'ailleurs, toutes les régions sensiblement éloignées de Montréal (Saguenay-Lac-Saint-Jean, Gaspésie, Bas Saint-Laurent, Cantons de l'Est) connaîtraient à des degrés divers, des baisses absolues et assez fortes de population.

TABLEAU 2:

Evolution de la population de la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue (1951-1973)

| ANNEES | POPULATION TOTALE | VARIATION (pour cent) | VARIATION ANNUELLE MOYENNE (pour cent) |
|--------|----------------------|--------------------------|---|
| 1951 | 138,916 | + 7.98 | + 1.60 |
| 1956 | 150,000 | + 6.09 | + 1.22 |
| 1961 | 159,129 | + 1.27 | + 0.25 |
| 1966 | 161,147 | - 6.73 | - 1.35 |
| 1971 | 150,290 | - 1.57 | - 0.79 |
| 1973 | 147,930 | | |

SOURCE: Le profil de l'Abitibi-Témiscamingue,
O.P.D.Q., p. 10

6.1.2 Population homogène et jeune

Une bonne partie des Abitibiens et Témiscamiens d'aujourd'hui sont des descendants des premiers colons du début du siècle. Les Canadiens français forment la grande majorité de la population régionale. L'homogénéité se dégage très nettement sous l'aspect culturel et linguistique. La plupart des hommes et des femmes demeurent enracinés dans ce coin de terre du Québec depuis au moins une génération.

Un coup d'oeil sur la langue d'usage utilisée nous fournit des indices qui éclairent la notion d'homogénéité. En effet, neuf (9) personnes sur dix (10) en Abitibi-Témiscamingue parlent le plus souvent le français à la maison. On peut remarquer que 20 pour cent des habitants sont bilingues (français et anglais), c'est-à-dire qu'ils peuvent s'exprimer couramment dans les deux langues officielles. Au Témiscamingue en particulier, 28 p.c. des habitants peuvent s'exprimer en anglais et en français.

Le taux de bilinguisme demeure un des plus élevés de toutes les régions du Québec. La proximité géographique de l'Ontario n'est certainement pas étrangère à ce phénomène. Mais il y a plus encore: l'Ontario a joué un rôle décisif dans le développement minier de la faille de Cadillac et son influence s'est fait aussi sentir dans le commerce de gros et de détail: les voies de communication ont pendant longtemps favorisé des liens économiques orientés davantage vers la province voisine que vers le Québec. Jusqu'à tout récemment, Toronto avait un impact économique plus élevé sur la région que Montréal.

En Abitibi-Témiscamingue, le niveau d'âge de la population est relativement jeune. En 1961, le taux de natalité se situait à 36.5 pour 1000 alors qu'il était de 26.1 pour 1000 pour le Québec en entier. En 1971, le taux de natalité régional demeure très supérieur à la moyenne québécoise: il est de 20.1 pour 1000 habitants ici alors qu'il se situe à 15.3 pour 1000 habitants à l'échelle du Québec.

Depuis 1960, on assiste à un mouvement d'exode assez marqué des jeunes vers l'extérieur de la région, ce qui a pour effet d'augmenter la moyenne d'âge de la population régionale. En dépit de cela, la population régionale est l'une des plus jeunes du Québec. C'est en Abitibi-Témiscamingue qu'on retrouve la plus forte proportion du groupe 0 - 19 ans. Ce groupe forme 48.5 p.c. de la population régionale totale en 1971 alors qu'il s'élève à 37.4 p.c. pour la région de Montréal. A l'opposé, on remarque une présence plus faible des personnes âgées: 4.6 p.c. seulement de la population a 65 ans ou plus.

6.1.3 Accroissement naturel faible et exode inquiétant

Nous avons souligné un peu plus tôt que la population régionale diminue sensiblement depuis 1966. La baisse assez forte du taux de natalité depuis 1961 et l'émigration sont les deux principaux facteurs de cette baisse. Autrefois, même si le niveau d'émigration était assez élevé, le très fort taux de natalité permettait de compenser cette perte et même d'augmenter la population d'une année à l'autre. Aujourd'hui, l'émigration augmente mais le taux de natalité a sérieusement fléchi.

Deux facteurs expliquent donc fondamentalement les changements démographiques survenus dans la région depuis 1966: l'accroissement naturel et les bilans migratoires. La forte baisse de natalité et un taux de mortalité stable ont amené une diminution graduelle du taux d'accroissement naturel depuis le milieu des années 60.

En plus de cette chute de l'accroissement naturel, l'Abitibi-Témiscamingue doit faire face à un courant migratoire qui s'amplifie depuis quelques années. Un calcul précis à partir du tableau suivant nous montre la signification et l'ampleur du phénomène migratoire. Prenons comme exemple la période de 1966-1971. Au début de la période, la population de la région s'élève à 175,037 habitants. L'accroissement naturel (excédent

des naissances sur les décès) entre 1966 et 1971 se situe à 12,940 habitants. On devrait donc s'attendre à une augmentation de la population totale à 187,977 en 1971. Toutefois, le facteur migration intervient dans le calcul et change complètement l'évolution de la population pendant cette période. Entre 1966 et 1971, le solde migratoire (total des arrivées moins le total des départs) affiche une perte nette de 21,077 habitants.

TABLEAU

| | |
|--|----------|
| population régionale en 1966 | 175,037 |
| + accroissement naturel (différence entre naissance et décès durant 1966-1971) | + 12,940 |
| population attendue en 1971 | 187,977 |
| - balance migratoire (beaucoup plus de départs que d'arrivées) | - 21,977 |
| population réelle en 1971 | 150,290 |

L'exode vers l'extérieur provoque donc un profonde saignée démographique. Depuis 1951, la région a perdu plus de 55,000 de ses habitants, et le Témiscamingue a été touché beaucoup plus profondément par ce mouvement. Les départs de l'Abitibi-Témiscamingue vers d'autres régions se font au rythme d'environ 4,200 par année depuis 1967, et ce mouvement a connu une croissance depuis 1966. Environ 13,000 personnes ont quitté la région entre 1961 et 1966 et 21,000 entre 1966 et 1971.

L'Abitibi-Témiscamingue n'est d'ailleurs pas la seule région à avoir été profondément marquée par cette forte migration. Toutes les régions périphériques du Québec, à partir de la Gaspésie jusqu'au Lac Saint-Jean, ont subi le même sort depuis le milieu des années 1960. Quand ce mouvement cessera-t-il? Il semble bien difficile de répondre à cette question. Actuellement, la région éprouve des difficultés à intégrer le surplus de population provoqué par l'accroissement naturel. Le chômage est élevé et l'attraction sociale et économique de la région de Montréal se fait sentir. Les plans d'aménagement du territoire prévus par l'Office de planification et de développement du Québec tentent de corriger ces anomalies. Il est certain qu'une utilisation rationnelle et maximale des ressources matérielles (mines, forêts) et humaines de la région aurait des effets bénéfiques sur la croissance de la population. Une économie prospère amène une hausse de population. Une plus grande transformation des matières premières comme les minerais et le bois à l'intérieur du cadre régional pourrait se traduire par une explosion démographique intéressante.

TABLEAU 3

BILANS MIGRATOIRES REGIONAUX DES DIVISIONS DE RECENSEMENT
D'ABITIBI ET DE TEMISCAMINGUE, 1951 à 1971

| Période d'observation | Divisions de recensement | Population au début de la période | Acc. naturel (1) | | Pop. à la fin de la période | Solde des bilans migratoires | | Nombre moyen de départs par année |
|--------------------------|-----------------------------|---|---------------------|-------|-----------------------------------|------------------------------------|--------|--|
| | | | Nombre | % | | Nombre | % | |
| 1951-1956 | Abitibi | 86,356 | 15,823 | 14.32 | 99,578 | -2,601 | -3.01 | 520 |
| | Témiscamingue | 55,102 | 3,789 | 13.95 | 57,661 | -6,230 | -11.31 | 1,246 |
| | Total | 141,458 | 24,612 | 11.40 | 157,239 | -8,831 | -6.24 | 1,766 |
| 1956-1961 | Abitibi | 99,578 | 16,336 | 16.40 | 108,313 | -7,601 | -7.63 | 1,520 |
| | Témiscamingue | 55,661 | 8,527 | 14.79 | 60,288 | -5,900 | -10.23 | 1,180 |
| | Total | 157,239 | 24,863 | 15.81 | 168,601 | -13,501 | -8.58 | 2,700 |
| 1961-1966 | Abitibi | 108,313 | 13,800 | 13.74 | 114,725 | -7,388 | -6.82 | 1,477 |
| | Témiscamingue | 60,288 | 5,971 | 9.90 | 60,312 | -5,947 | -9.86 | 1,189 |
| | Total | 168,601 | 19,771 | 11.73 | 175,037 | -13,335 | -7.90 | 2,666 |
| 1966-1971 | Abitibi | 114,725 | 9,256 | 8.05 | 112,244 | -11,737 | -10.23 | 2,347 |
| | Témiscamingue | 60,312 | 3,684 | 6.10 | 54,656 | -9,340 | -13.48 | 1,868 |
| | Total | 175,037 | 12,940 | 7.32 | 166,900 | -21,077 | -12.04 | 4,215 |

1. L'accroissement naturel est égal au total des naissances vivantes moins le nombre total de décès.
2. Le solde des bilans migratoires est égal au total des arrivées moins le total des départs.

6.2 LES GRANDES ACTIVITES ECONOMIQUES

6.2.1 L'agriculture

L'Abitibi-Témiscamingue comptait 4,000 agriculteurs en 1960; on en compte seulement 1,400 en 1974. Il s'agit d'une baisse significative. Pourtant, dans les années 1920 et 1930, l'agriculture représentait la vocation de base d'une large partie de la population abitibienne et témiscamiennne. Les débuts de l'Abitibi rural et du Témiscamingue sont intimement liés à l'appel de la terre. Plus tard, l'augmentation substantielle de la population régionale sera le résultat du grand mouvement de colonisation. Des milliers de nouveaux arrivants du sud de la province sont venus s'établir sur des terres en Abitibi et au Témiscamingue en y espérant la venue de jours meilleurs. Des énergies humaines et financières considérables ont été orientées dans cet effort collectif colossal d'encouragement à la colonisation et à l'agriculture. Malheureusement toutes ces énergies n'ont pas toujours donné les résultats escomptés. On s'attendait à beaucoup plus, de nombreux espoirs ont été déçus.

Beaucoup de colons quittent leurs lots à partir du milieu des années 1930. Vers 1935, les industries minières et forestières prennent de l'ampleur. Plusieurs défricheurs vont alors se désintéresser de l'agriculture et se diriger vers ces secteurs économiques.

Ce mouvement à la baisse, amorcé de longue date, s'accélère depuis le début des années 60. Toutefois même si les agriculteurs ne représentent que 5 p.c. de la main d'oeuvre totale de la région, la productivité est bonne. Les 1,404 agriculteurs d'aujourd'hui possèdent un ensemble de superficies cultivées de 250,000 acres. La superficie moyenne cultivée par ferme augmente d'une année à l'autre. La majorité des entreprises agricoles se spécialisent dans l'industrie laitière et la production de viande. Il y a moins de fermes, mais elles sont plus grandes et localisées dans des endroits où la terre est de bonne qualité.

Le développement de l'agriculture en Abitibi-Témiscamingue comporte des aspects négatifs et positifs. Du côté des aspects négatifs, on peut mentionner la baisse inquiétante et rapide du

nombre de cultivateurs et les erreurs qui ont été commises dans le passé. Ces erreurs consistaient à diriger des colons vers des régions impropres à l'agriculture; elles pourront être corrigées dans l'avenir mais au prix d'efforts soutenus. Du côté des aspects positifs, il existe un marché d'environ 150,000 personnes ici sans oublier le nord de l'Ontario. Le Ministère de l'Agriculture du Québec, en collaboration avec les agriculteurs, a mis sur pied des moyens techniques et financiers qui permettent d'envisager des perspectives intéressantes pour la production laitière et l'élevage.

Il faut s'attendre à une augmentation des besoins alimentaires de même qu'à une poussée de l'industrialisation et de l'urbanisation dans les régions du centre du Québec au cours des années 80. Face à ce nouveau contexte, l'Abitibi-Témiscamingue, qui possède de grands espaces de terres cultivables, sera peut-être appelé à jouer un rôle grandissant de fournisseur de produits alimentaires. Serait-il possible que l'Abitibi de l'an 2,000 réalise toutes les promesses sous-jacentes du grand mouvement de colonisation des années 30 grâce à une technologie agricole bien intégrée?

6.2.2 La forêt

Depuis les débuts, la forêt fait partie intégrante de la vie régionale. Les personnes qui ont façonné l'histoire de l'Abitibi-Témiscamingue ont eu des contacts étroits avec elle. L'Indien, le voyageur de la compagnie de La Baie d'Hudson, le missionnaire Oblat de Marie-Immaculée, le défricheur, le prospecteur minier: tous ont, à des degrés divers, vécu par elle et pour elle. Ce lien intime a été amplifié par la présence de nombreux lacs et rivières qui la traversent dans tous les sens.

La forêt est vaste, elle couvre 44,000 milles carrés (114,000 km carrés). L'Abitibi-Témiscamingue possède 23.7 p.c. de la forêt productive québécoise. L'activité forestière joue actuellement un rôle capital sur la scène régionale et québécoise. Certains chiffres en provenance de l'Office de planification et de développement du Québec sont éloquentes à ce sujet. On y mentionne que la région se classe première parmi toutes les régions du

Québec sous plusieurs aspects reliés directement à l'industrie forestière: première pour le volume de bois coupé représentant 18.8 p.c. du volume total québécois, première pour la possibilité annuelle de coupe avec 21.9 p.c. du total québécois, et première pour la valeur des expéditions de l'industrie du sciage qui représente 24.3 p.c. du total québécois.

TABLEAU 4:

REPARTITION DE LA VALEUR DES EXPEDITIONS
DE L'INDUSTRIE DU SCIAGE
PAR REGION ADMINISTRATIVE, 1971

| REGIONS | EXPEDITIONS | |
|------------------------|-------------|--------------------------|
| | (\$,000) | Pourcentage du Québec |
| Est du Québec | 28,040 | 13.3 |
| Saguenay — Lac St-Jean | 46,093 | 22.0 |
| Québec | 39,810 | 19.0 |
| Mauricie — Bois-Franc | 6,012 | 2.9 |
| Estrie | 14,655 | 7.0 |
| Montréal | 14,358 | 6.8 |
| Outaouais | 10,179 | 4.8 |
| Abitibi-Témiscamingue | 51,206 | 24.3 |
| Côte-Nord | — | — |
| Le Québec | 210,355 | 100.0 |

Le secteur forestier offre des possibilités économiques très intéressantes pour l'avenir. L'étendue forestière est considérable et n'est exploitée actuellement qu'à 75 p.c. de ses capacités. Le pourcentage d'exploitation s'accroîtra sensiblement au cours des prochaines années.

Pour que ces possibilités économiques deviennent des réalités, il faudra remplir certaines conditions indispensables: programme de voirie forestière bien articulé, amélioration, renouvellement et conservation de la forêt, implantation de nouvelles industries de pâtes et papiers, recherches intensives en vue de trouver de nouvelles utilisations du bois. Déjà des ressources financières et matérielles imposantes sont orientées dans ce sens par les entreprises forestières locales et les différents paliers gouvernementaux. S'il y a un secteur économique pour lequel on peut envisager l'avenir avec beaucoup d'optimisme, c'est bien celui du bois !

6.2.3 Les mines

L'industrie minière traverse une période difficile. Depuis 1900, 96 mines ont été exploitées. Aujourd'hui, il en reste 19: 6 mines d'or et 13 de cuivre-zinc. Cette diminution du nombre de mines a amené une baisse considérable d'emplois dans le secteur primaire minier. On comptait 6,800 emplois en 1961 et 3,275 en 1975. La production minière a aussi connu une baisse entre 1971 et 1974: baisse de 27 p.c. au niveau de l'or et de 11.5 p.c. au niveau du cuivre.

Malgré ces difficultés, certains espoirs pointent à l'horizon. L'exploration minière est de plus en plus poussée. La nouvelle zone minière de Joutel—Matagami a connu une très forte expansion depuis le début des années 60. Certains projets apparaissent prometteurs; on peut souligner ici les possibilités d'exploitation au niveau de l'amiante et du lithium. Des recherches géologiques tendraient à démontrer que le Nord-Ouest posséderait d'importants gisements d'amiante. Il en serait de même pour le lithium.

Il ne faut pas oublier que la majorité des dépenses affectées à l'exploration minière au Québec sont concentrées en Abitibi-Témiscamingue. Cette accélération de l'exploration devrait donner des résultats concrets à moyen terme. Toutefois, la renaissance de l'industrie minière suppose une augmentation des étapes de transformation dans la région. Il reste donc beaucoup à faire du côté d'une plus grande finition du minerai ici.

6.2.4 L'industrie manufacturière

L'activité manufacturière régionale est largement concentrée dans des secteurs reliés aux ressources naturelles, comme le bois, les pâtes et papiers et l'industrie métallique primaire. Ces trois groupes emploient environ 80 p.c. de la main d'oeuvre manufacturière et concentrent 93 p.c. de la valeur des expéditions.

Le nombre d'établissement manufacturiers est passé de 214 à 130 de 1961 à 1971, mais le nombre total d'emplois a grimpé de 3,194 à 5,445 au cours de la même période. Le secteur manufacturier a donc connu entre 1961 et 1971, une augmentation nette de l'emploi se situant à 70.5 p.c. Il s'agit du plus fort taux d'augmentation de toutes les régions du Québec. Pour l'ensemble de la province, l'augmentation de l'emploi manufacturier n'a été que de 12.8 p.c. de 1961 à 1971. Le secteur manufacturier en Abitibi-Témiscamingue fait donc preuve d'un dynamisme certain.

Tout le monde s'entend pour reconnaître l'importance capitale de l'industrie secondaire et manufacturière dans le développement économique d'une région ou d'un pays. L'avenir économique de l'Abitibi-Témiscamingue sera en relation directe avec la croissance de l'industrie secondaire. Les ressources minières et forestières sont considérables. Jusqu'à quel degré ces ressources seront-elles transformées dans la région? Aujourd'hui, la transformation des ressources n'est que partielle. Il apparaît évident qu'une transformation maximale des ressources ici serait un gage de prospérité économique pour l'avenir.

6.2.5 Le secteur tertiaire

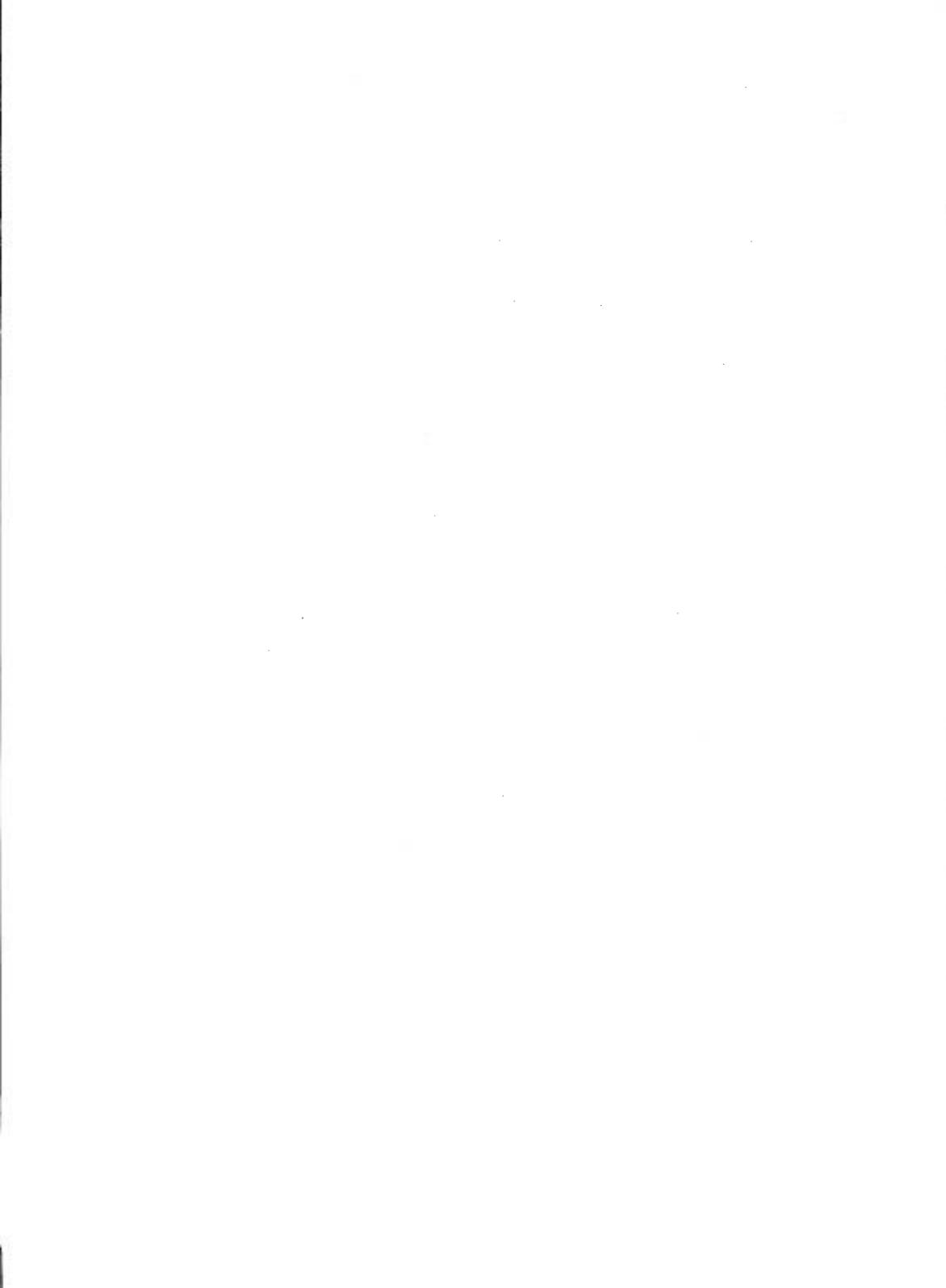
Le secteur tertiaire du Nord-Ouest a subi une hausse importante de main d'oeuvre depuis 1960. Aujourd'hui environ 55 p.c. de la population active travaille dans le secteur tertiaire ou des services. Cette hausse est facilement compréhensible et provient de l'amélioration quantitative et qualitative dans le domaine de l'éducation, de la santé et des services personnels ou publics depuis le début des années 1960.

Ce secteur économique montre beaucoup de dynamisme et de vigueur dans certaines agglomérations spécialisées au niveau des services: Rouyn-Noranda, Val d'Or, La Sarre, Amos, Senneville et Ville-Marie. En raison de l'éloignement par rapport aux grands centres urbains du Québec, ces villes doivent offrir des services variés et intéressants afin que les gens puissent s'auto-suffire et épargner de longs voyages vers l'extérieur.

Dans l'éventualité d'une plus grande décentralisation de l'administration gouvernementale, il faut s'attendre à une augmentation du nombre d'emplois dans ce secteur au cours des prochaines années. La croissance du secteur tertiaire est également en relation directe avec l'industrie secondaire. Une industrie secondaire forte est génératrice de beaucoup d'emplois au niveau des services. La baisse de l'industrie primaire et une plus grande automatisation de l'industrie secondaire auront des répercussions directes sur la taille du secteur tertiaire. Comme dans l'ensemble du Québec, ce secteur ira en grandissant. On prévoit même la concentration de plus des deux tiers de la population active dans ce secteur en l'an 2,000 !

6.3 BIBLIOGRAPHIE

- Québec (Province)
Ministère de l'industrie
et du commerce., L'industrie manufacturière du Nord-
Ouest québécois,
Québec, 1976, 82 p.
- Québec (Province)
Bureau de la statistique
du Québec., Perspectives démographiques pour les
régions administratives et les grands
périmètres urbains du Québec 1971-
1981-1986, Résultats détaillés,
Québec, 1976, 537 p.
- Québec (Province)
Office de planification
et de développement
du Québec., Le profil de l'Abitibi-Témiscamingue,
Québec, 1976, 140 p.
- Québec (Province)
Office de planification
et de développement
du Québec., La structure démographique du Nord-
Ouest du Québec,
Rouyn, 1975, 25 p.
- Québec (Province)
Office de planification
et de développement
du Québec., Esquisse du plan régional,
I - Rapport synthèse,
Québec, 1971, 257 p.



ANNEXE: I

Discours du Ministre Vautrin 17 octobre 1934.

Excellence, Eminence, Monsieur le premier-ministre, Messieurs, Mesdames et Messieurs.

Retournons à la terre ! Colonisons ! C'est le cri qui se fait entendre, présentement, d'un océan à l'autre.

La colonisation nous paraît alors la question la plus importante aujourd'hui, la seule capitale parce que de renaissance nationale, d'où sortira le salut du peuple. Qu'on m'épargne la pénible tâche de vous tracer le tableau de désolation qu'offre le chômage dans nos villes. Des milliers d'êtres se trouvent dans la misère la plus complète. On peut voir dans nos campagnes un grand nombre de jeunes gens inoccupés et qui n'ont plus d'autre alternative que de retourner sur le sol.

Il est indéniable que les gouvernements se soient toujours occupés de colonisation. On dira peut-être que les modes alors employés n'étaient pas parfaits, mais les gouvernements agissaient avec les moyens mis à leur disposition.

Puis n'oublions jamais la poussée violente, quasi vertigineuse de l'industrie, les salaires fabuleux, payés ou promis aux ouvriers. En fallait-il davantage pour déclencher immédiatement la désertion de nos campagnes ?

L'homme est insatiable; ses passions le mènent et il se laisse guider par les mirages et par les rêves. C'est ainsi que nous avons vu des centaines de familles quitter l'atmosphère paisible des champs pour aller respirer l'air souvent corrompu des manufactures. Ces familles réclament aujourd'hui les secours de l'Etat. Les gouvernements, je vous le demande, pouvaient-ils à l'époque les arracher de force aux villes tentaculaires ? Il appartient aux moralistes de répondre.

Mais la dure leçon ne devait pas se faire attendre. L'industrie, sous le choc de la crise économique, s'affaiblit considérablement; les salaires ne furent plus aussi élevés. Les frontières américaines, par où trop de sang canadien avait passé, se fermèrent à leur tour, car nos voisins ont souffert et souffrent encore du chômage autant que nous, et peut-être d'une façon plus alarmante encore.

Nos jeunes gens, que les provinces de l'Ouest attiraient, durent renoncer à s'établir dans ces plaines inépuisables, l'Ouest n'ayant plus de terres à disposer et le blé ayant subi une baisse très forte due à un excès de production.

Au début, la crise ne paraissait que passagère et le peuple se reprit à espérer. Même les économistes ne soupçonnaient pas la gravité du mal. Les gouvernements tentèrent d'y remédier en venant au secours des nécessiteux. Les plus optimistes se trompaient. La crise s'aggravait toujours; le nombre de jeunes gens inoccupés augmentait dans les campagnes; les chômeurs se multipliaient dans les villes.

Le peuple, alors, se rendit compte de son erreur. La leçon est terrible, il faut bien l'avouer, mais elle sera certainement salutaire. La misère est grande, mais nous espérons qu'elle nous ouvrira les yeux, qu'elle nous ramènera vers une plus douce philosophie de la vie et vers des principes meilleurs d'éducation.

Retournons à la terre ! L'appel se fait plus pressant que jamais et c'est presque tout un peuple qui demande à reprendre les mancherons de la charrue qu'il n'aurait jamais dû abandonner. Cet appel, nous l'avons entendu et c'est ce qui a incité le gouvernement à se lancer dans un entreprise qui est peut-être sans exemple dans l'histoire de ce pays et qui devra donner des résultats pratiques et tangibles. Nous l'espérons; nous le voulons.

Le 8 août, 1934, l'honorable premier ministre, disait:

“La colonisation est certes l'oeuvre essentielle à notre prospérité nationale.

Nous avons décidé, à la prochaine session provinciale, de demander à la Législature de voter un emprunt d'au moins dix millions, tout entier destinés à la colonisation. Nous voulons grouper nos colons, faire des échanges de terrain avec les compagnies forestières afin d'ouvrir aux fils du sol des régions qui leur étaient fermées, puis leur donner de plus grandes facilités d'établissement. A cet effet, nous convoquerons cet automne, à Québec, un grand congrès de colonisation auquel nous inviterons nos évêques, nos missionnaires colonisateurs et les apôtres du mouvement pour les consulter et recevoir leurs avis sur la manière la plus utile de donner de l'ampleur à cette politique et d'obtenir les meilleurs résultats.

Mais à la colonisation sur des terres nouvelles se rattachent intimement le retour à la terre et l'établissement des fils de cultivateurs dans les vieilles paroisses.

Ceux-ci devront avoir leur large part des dix millions. Il y a beaucoup de terres libres dans la province; nous voulons y placer les jeunes gens des vieilles paroisses que ces terres pourront faire vivre."

C'étaient là les paroles pleines de sens du premier-ministre.

La somme à dépenser et l'importance de notre entreprise ont provoqué la réunion de ce congrès au cours duquel on étudiera toutes les questions concernant l'installation des colons sur des terres nouvelles aussi bien que la récupération des terres libres, susceptibles de former de nouveaux établissements agricoles dans les centre organisés.

Depuis le 25 juillet dernier, alors que je fus nommé ministre de la Colonisation, j'ai visité à peu près toutes les régions, surtout celles où l'on avait récemment établi des colons. Accompagné de quelques officiers supérieurs de mon ministère, j'ai étudié sur place toutes les questions et j'en suis venu à certaines conclusions que je crois devoir vous exposer. Afin que les délibérations de ce congrès soient utiles et que les résolutions adoptées tendent

à raffermir les intérêts de la colonisation en général et du retour à la terre en particulier, je juge nécessaire de rendre publiques ces conclusions et déclarer immédiatement aux congressistes, qui ont bien voulu répondre à notre appel, ce que nous sommes prêts à faire pour le maintien des cultivateurs sur le sol, pour le retour à la terre proprement dit et pour la colonisation, quitte à modifier ces conclusions, si les suggestions que l'on nous fera sont praticables.

Vous me permettez donc de vous exposer ce que j'appelle un "plan provincial de colonisation" adapté aux besoins actuels, et un "plan provincial pour la création de nouveaux établissements agricoles sur des terres inoccupées", lesquels plans constituent en même temps un mode pratique du retour à la terre et de l'attachement au sol.

Avant de procéder à l'établissement de nouveaux colons dans la province, selon notre plan provincial qui sera soumis bientôt, j'ai cru qu'il était nécessaire d'aller sur place et d'étudier la situation présente des colons déjà établis. Il faut bien se pénétrer de l'idée que les colons d'aujourd'hui ne peuvent pas vivre dans les mêmes conditions que ceux d'autrefois. Il y a une dizaine d'années on a institué, pour leur venir en aide et pour leur permettre de vivre plus facilement, la politique des primes de défrichement. Ces primes qui étaient de \$4 l'acre en 1923 ont été élevées graduellement jusqu'à \$10 l'acre. On a ajouté des primes de labour toujours en vue de permettre au colon de vivre de ses propres revenus. Jusqu'à présent, le colon qui s'avancait dans la forêt avait comme revenu sa prime de défrichement, sa prime de labour, le revenu des travaux qu'il exécutait dans les chemins pour la province, le revenu du bois qu'il pouvait vendre ainsi que le revenu du travail qu'il exécutait pour les compagnies forestières. Aujourd'hui, il retire encore chaque année sa prime de défrichement et sa prime de labour, mais il vend son bois moins cher, — quand il peut le vendre, — et le revenu de son travail pour les compagnies forestières est moindre, quand il peut réussir à faire accepter ses services comme bûcheron. La crise lui avait donc, depuis quelques années, supprimé une partie de son revenu ordinaire, de sorte que tout son travail ne pouvait lui apporter un subsistance suffisante. C'est alors que le système de secours directs a été institué pour le colon dans notre

province. Pour lui, comme pour le chômeur des villes, il a fallu dépenser, selon ses besoins, certains montants d'argent proportionnés au nombre de ses enfants, afin de parer à la carence de ses revenus. La loi fédérale, qui régit le secours direct, obligerait bien ces colons à travailler pour les sommes qu'ils recevaient, mais ce travail devait être d'utilité publique et ne pouvait pas être accompli autrement. Or, cet ouvrage, souvent exécuté dans les chemins, l'hiver, n'est guère pratique. Ainsi, la plupart de nos colons qui reçoivent des secours directs ne peuvent fournir un travail efficace et profitable. Le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial ont donc versé des sommes considérables pour le soutien d'un grand nombre de défricheurs, et ces gens n'ont pas fait des travaux qui leur soient aujourd'hui profitables.

De plus, ces secours directs étaient distribués sous forme de bons. Nous avons l'intention de changer le système. Il faudrait tenir du fédéral, si la chose est nécessaire maintenant, l'autorisation de faire travailler le colon sur sa terre pour l'argent qui lui sera donné.

Ne serait-il pas à propos d'établir un mode plus régulier et plus conforme aux habitudes des gens de la terre ? Un système qui leur serait aussi plus utile ?

Dans toute la province le secours direct est impopulaire. Nous croyons qu'il doit être immédiatement supprimé chez l'ouvrier agricole pour faire place à une prime additionnelle d'aide aux colons nécessiteux. Cette prime additionnelle serait accordée chaque année, ordinairement pour du défrichement; cependant dans certains cas, le drainage, la construction, l'essouchement, etc., pourront remplacer le défrichement. Chaque colon jugé nécessaire, selon l'importance de ses besoins et du nombre d'enfants qu'il a, pourra ainsi gagner un revenu additionnel variant de \$30 à \$100. Pour un célibataire, cette prime s'élèvera au maximum de \$30.

La prime additionnelle pour un père de famille variera de \$50 à \$100, selon le nombre de ses enfants. Ces primes seront payées chaque mois, après la visite de l'inspecteur qui devra autoriser le

paiement des deux tiers de l'argent ainsi gagné, retardant le paiement de l'autre tiers jusqu'au printemps, afin d'assurer l'exécution des travaux additionnels.

Ainsi, les inspecteurs visitent actuellement les travaux de défrichement pour 1934. A la suite de leur rapport, ces travaux seront payés par le ministère. Au cours de leurs visites, les inspecteurs pourraient indiquer aux colons nécessiteux le travail de défrichement additionnel à faire, afin qu'ils puissent gagner immédiatement la prime qu'on paiera tous les mois par chèques au cours de l'hiver. Cette méthode remplacera avantageusement les bons qui ont été jusqu'ici distribués. Tous les ans, les colons auront droit à leurs primes ordinaires de défrichement et de labour, mais jusqu'à ce que la crise soit définitivement passée, les nécessiteux auront droit chaque année à cette prime additionnelle. Les inspecteurs feront rapport. Après quoi, le gouvernement donnera des chèques officiels aux colons qui pourront en disposer à leur guise, c'est-à-dire acheter là où ils le désireront, chez le marchand qu'ils voudront bien favoriser. Ils ne seront plus menacés d'être surchargés pour les produits qu'ils achèteront, comme la chose malheureusement s'est produite dans beaucoup d'endroits. De cette façon, les chèques issus du gouvernement, permettront aux défricheurs d'avoir pour la pleine valeur de leur argent.

En premier lieu, remplacer l'ancien bon de secours par une prime additionnelle d'aide aux colons nécessiteux. Quant aux autres qui ne pourront pas travailler sur leur terre pour cause de maladie, infirmité ou autre cause justifiable, il sera toujours facile de leur venir en aide, sans pour cela recourir au système des bons.

Chemins pour les colons actuellement établis dans la forêt.

Avant d'installer des nouveaux colons, il faut pourvoir d'abord aux besoins de ceux qui le sont déjà. On comprendra qu'il est inutile d'en établir de nouveaux si les anciens, par suite du manque de chemins ou de voies de communication, doivent abandonner leurs terres.

Depuis quelques années, il y a eu un mouvement très sérieux de colonisation dans différentes parties de la province et l'on a exécuté un travail vraiment admirable. Cependant, le chemin n'a pas toujours précédé le défricheur; il ne l'a pas même suivi dans

certains cas. Ainsi, nous avons constaté dans certaines régions de colonisation, surtout dans celles qui ont recueilli les colons, d'après le plan fédéral dit plan Gordon, qu'un bon nombre étaient en pleine forêt, n'avaient pas les voies de communication nécessaires leur permettant de se rendre au magasin central, d'envoyer leurs enfants aux écoles et de transporter le bois coupé sur leurs terres. Il faudrait donc consacrer immédiatement une somme assez considérable qui serait dépensée, disons, en trois ans. Une première partie serait immédiatement mise à la disposition de ces colons. Dès cette année, on défricherait le chemin, on l'essoucherait, afin de rendre la circulation possible, et au besoin on pourrait faire un fossé. L'an prochain, une autre partie de la même somme leur serait donnée pour la mise en forme de ces chemins et pour compléter le fossé, et dans deux ans, la dernière partie servirait à compléter ces chemins, ce qui permettrait à tous ceux qui sont actuellement en pleine forêt de circuler dès maintenant.

Cette année, nous avons eu plusieurs demandes d'établissement selon le plan fédéral dit plan Gordon, et il est bien possible que l'an prochain plusieurs municipalités jugent encore à propos de profiter de ce système. Il est mis à la disposition des aspirants colons une somme de \$700 payable par des bons. Il serait désirable cependant qu'ils fussent payés régulièrement avec des chèques du gouvernement, comme dans le cas de la prime additionnelle d'aide aux nécessiteux dont on vient de parler. Cette somme de \$700 devrait être répartie comme suit:

pour le transport, le maximum ne devrait pas dépasser \$80;

pour la construction d'une maison, la somme allouée ne devrait pas dépasser \$100;

la première année, la somme accordée pour la subsistance de la famille ne devrait pas dépasser \$120, c'est-à-dire \$10 par mois, étant donné que dès la première année il aura du travail à exécuter dans les chemins;

la seconde année, la somme accordée pour la subsistance de la famille ne devrait pas dépasser \$100 vu que le défricheur aura encore du travail à faire dans les chemins et qu'il touchera le produit de ses primes;

la troisième année, la somme allouée pour la subsistance de la famille du colon ne devrait pas dépasser \$100 car celui-ci peut encore travailler à la confection des chemins, il a de plus le revenu de ses primes et du bois qu'il peut vendre. Il va sans dire que ces montants devront lui être payés par chèques. Les inspecteurs exigeront que les travaux soient exécutés par chaque colon sur son propre lot pour les sommes qui lui seront payées. Répartissant ainsi ces montants, nous aurons une réserve d'environ \$200 affectée à l'aménagement et à l'établissement de chaque défricheur. Ceci lui permettra d'acheter, à même cette réserve, les animaux et les outils dont il aura besoin, chose qui n'avait pas été prévue jusqu'à présent, mais que l'expérience nous invite à tenter la mise en pratique. Nous devons encore examiner la possibilité de fonder des magasins qui seront dirigés par des employés du gouvernement ou même par la Coopérative fédérée de Québec, afin que tout soupçon d'exploitation soit écarté, une fois pour toutes. On sera alors assuré contre le prix exorbitant des articles indispensables à la vie du colon.

Pour compléter ce programme de restauration, il faudrait s'occuper immédiatement de la construction des écoles-chapelles et des logements pour les curés colonisateurs qui font tant de bien dans ces régions et qui rendent des services inappréciables à ces colonies naissantes.

Je vous avouerai que c'est encore notre intention d'ouvrir des voies de communication en pleine forêt pour ces colons et pour ceux qui s'établiront selon notre plan provincial. Ces chemins n'auront que la moitié de la largeur régulière (demi-chemin). Dès la première année, ils seront défrichés, essouchés, et au besoin, pourvus d'un fossé. La deuxième année, ils seront mis en forme et le fossé complété. La troisième année, les colons seront appelés à terminer les travaux de ces demi-chemins. Nous croyons que si ces modifications étaient consenties par le gouvernement fédéral, dans l'application du plan Gordon, nous pourrions espérer grandement au maintien sur la terre de tous ceux qui veulent actuellement

quitter les villes.

Le plan fédéral du retour à la terre n'a pas donné les résultats qu'on en espérait pour la raison bien simple qu'il exige une contribution de la part des municipalités, lesquelles, vous ne l'ignorez pas, ne sont pas toujours en mesure de faire ces déboursés. Il importe donc d'adopter un plan provincial d'établissement de colons, par groupes, n'exigeant aucune contribution de la part des municipalités. Le coût de ce plan sera défrayé totalement par la province. On procédera par groupes d'environ cinquante colons à la fois, dans autant de régions que nous pourrons ouvrir. Les colons, chefs de famille ou célibataires, se rendront sur les lieux, à leurs frais ou aux frais d'une organisation recevant l'aide du gouvernement provincial. Une colonie ou camp formé de quatre maisonnettes, pour chacun de ces groupes, sera établi et ces maisonnettes serviront plus tard d'habitations aux colons qui voudront bien s'établir sur ces quatre lots. Les défricheurs seront dirigés par des employés du ministère de la Colonisation. Ils seront accompagnés par des colons experts, et les constructions seront faites selon un plan convenable et sous la direction de charpentiers-menuisiers.

Les colons exécuteront d'abord les travaux de chemins les plus nécessaires. Ils recevront \$1.60 par jour, pendant environ deux mois. Disons que tout colon paiera à même ses gages quelques sous de pension par jour. Puis, ces défricheurs construiront leurs demeures chacun sur son lot, au cours de ces deux mois, tout en continuant à travailler dans les chemins. On réservera \$1 par jour sur les gages de chaque colon, la balance lui sera remise pour acheter ses outils ou ses vêtements. Une prime de \$100 sera accordée pour l'achat du bois et des autres matériaux de construction. Ces maisons seront à peu près identiques et construites d'après un plan déterminé.

Nous espérons qu'avec cette prime de \$100, le colon pourra payer totalement le bois de sa maisonnette ainsi que les autres matériaux. Après deux mois de travail, tel que décrit, il fera venir sa famille à ses frais, c'est-à-dire qu'il pourra faire transporter sa famille et son ménage, à même l'économie de \$1 par jour qui a été

prévue et accumulée pendant les deux mois précédents. Prenant possession de sa demeure avec sa famille, le colon, pour subsister, continuera à travailler dans les chemins, à raison de un dollar et soixante sous par jour.

Il est entendu qu'avec le nouveau plan provincial d'établissement, le chemin précédera le colon. De plus, le colon bénéficiera d'une prime spéciale, dite d'établissement; cette prime dite, de "tassage", sera de \$15 l'acre. Elle lui sera accordée jusqu'à concurrence de \$75. payable à raison de \$10 par mois par chèque (basée sur le nombre d'enfants dans chaque famille).

Quand il aura reçu sa prime spéciale d'établissement jusqu'à concurrence de \$75, la prime régulière d'ensemencement lui sera payée et si au cours de l'hiver suivant, quelque'un d'entre eux est jugé colon nécessaire, il aura droit à la prime additionnelle dont nous avons déjà parlé, laquelle sera accordée à tous les colons déjà établis et jugés nécessaires, et cela, pour la première année.

Dans chacune de ces colonies, un certain nombre de chevaux ainsi que du matériel pourront être fournis par le gouvernement. Le tout demeurera sous la surveillance de l'inspecteur et à la disposition de la colonie, tels que moulin portatif, machine pour les chemins, charrues, etc. Ces chevaux et ce matériel pourront être vendus, au prix coûtant, aux défricheurs quand ceux-ci seront en mesure de les entretenir et de les utiliser. Entretemps, ces chevaux et ce matériel serviront aux besoins généraux de chaque colonie naissante.

La deuxième année, chacun de ces colons sera devenu "colon régulier", puis-je ainsi m'exprimer, et il aura droit aux travaux de chemins, aux primes ordinaires, aux graines de semence, à la vente de son bois ainsi qu'à la prime additionnelle si la chose est jugée nécessaire.

En même temps que nous procéderons à l'établissement de ces différentes colonies, il sera peut-être bon de tenter une autre

expérience pour savoir si elle serait plus profitable au colon et si elle donnerait de meilleurs résultats. La voici: le gouvernement essaiera de faire défricher le chemin et de faire bâtir les maisons à ses frais (toutes maisons étant identiques) pour ensuite installer les colons avec leurs familles immédiatement, de sorte qu'ils puissent procéder tout de suite au défrichement de leur lot, tout en bénéficiant de la prime spéciale d'établissement, de la prime régulière d'ensemencement et de la prime additionnelle, si c'est nécessaire. Au cas où cette expérience donnerait des résultats pratiques, nous pourrions l'étendre sur un plus vaste rayon et procéder peut-être avec plus de rapidité à l'installation dans la forêt de ceux qui voudront bien s'y établir.

Il y aura toujours des colons qui préféreront s'établir dans des colonies déjà ouvertes, où les chemins sont faits en tout ou en partie. Il nous paraît alors opportun et nécessaire de modifier quelque peu le premier plan d'établissement.

Ces colons aussi se déplaceront à leurs frais ou aux frais d'une organisation ou d'une société de colonisation subventionnée par le gouvernement. Ces sociétés, dans ce cas-ci, comme dans l'autre, recevront pour tout colon un maximum de \$75, sommes qui servira à payer le transport des familles.

Chacun recevra une prime de \$100 pour défrayer le coût de son habitation, élevée selon un plan déterminé. Ce colon isolé aura droit comme les premiers à la prime dite d'établissement, de tassage (cinq acres à \$15 l'acre payable par chèques, à raison de \$10 par mois). Comme tous ceux établis selon le premier plan, il aura droit aussi à sa prime régulière de défrichement, et si plus tard dans l'année, il est jugé nécessaire, on lui accordera comme aux autres la prime additionnelle, c'est-à-dire qu'il sera payé tant par mois, selon le nombre de personnes qui dépendent de lui, pour un travail exécuté sur son lot sous la surveillance de l'inspecteur. La deuxième année, il devient un colon régulier. Comme tel, il bénéficiera des mêmes avantages c'est-à-dire qu'il aura part aux travaux de chemins, aux primes ordinaires et même additionnelles d'aide aux colons, si c'est nécessaire, et cela tous les ans.

On appelle communément lot de support, un second lot que possède le colon et qui lui sert, soit de pâturage, soit de terre à bois, ou encore qu'il destine à ses enfants. La loi autorise l'octroi de ces lots supplémentaires dans certains cas. Lorsqu'il s'agit de lots de support patentés, les propriétaires s'ils le veulent, peuvent les donner à leurs fils ou les vendre à de nouveaux colons. Ces derniers à condition d'aller y demeurer et par conséquent d'y construire leur habitation, pourront recevoir la prime de construction de \$100, la prime spéciale d'établissement, les primes régulières ainsi que la prime additionnelle d'aide aux colons, pourvu qu'ils consentent à ce que les lettres patentes soient annulées, afin que le lot retombe dans la catégorie des lots qui sont sous billet de location. D'une pierre on ferait deux coups: en comblant dans les rangs, les vides qui sont au détriment des colons résidents, on simplifierait la question des écoles et de l'entretien des chemins.

Nous accorderons aux femmes de colons qui, la première, la deuxième et la troisième année de leur établissement, feront de grands jardins, une prime variant de \$5 à \$10, pour les encourager à faire produire immédiatement une partie de la terre. A partir de la deuxième année, avec l'entente que les femmes des colons bénéficieront d'une distribution de graines de semence pour leurs jardins, le département emploiera une certaine somme pour l'achat d'engrais chimiques.

Pour que le nouveau défricheur soit en état de vivre de sa terre dans le plus bref délai possible, il est essentiel de lui enseigner à tirer rapidement le meilleur parti de la situation dans laquelle il se trouve. Cela est surtout vrai de ceux qui n'ont jamais vécu en pays de colonisation, de ceux qui débutent dans le métier de colon et qui parfois n'ont d'autre connaissance que celle de manier la hache. Il faut savoir semer, jardiner, engraisser une terre et que d'autres choses encore. Dans bien des cas, ils ont tout à apprendre ou, du moins, beaucoup à apprendre. Ce serait assurément gagner du temps que d'avoir des instructeurs sous la direction du service d'Agronomie, appliqué aux régions de terres neuves. Point très important selon moi.

Nous organiserons donc, au ministère de la Colonisation, un service d'agronomes destiné à guider les colons actuellement installés ainsi que ceux qui s'établiront au cours des années prochaines. Dans certaines régions, nous utiliserons les services d'agronomes spécialisés ou devant l'être. Nous devons en outre, dans certains cas, retenir les services d'instructeurs qui seront toujours à la disposition des colons, les renseignant chaque fois avec bienveillance et profit.

Nous espérons beaucoup de ce service et nous croyons qu'une telle initiative sera jugée applicable et avantageuse dans les différentes régions de colonisation.

Avant de passer au plan d'établissement des cultivateurs sur les terres libres, je voudrais donner un exemple du fonctionnement du nouveau plan provincial de colonisation, tel que je le conçois (colons par groupes).

Il y a quelques jours, le personnel du ministère de l'Agriculture a décidé, avec l'approbation de l'honorable monsieur Adélar Godbout, que la part du traitement, versée chaque année par ses fonctionnaires à la société de Saint-Vincent de Paul, serait employée pour la fondation d'une paroisse de colonisation, dans le canton de Ville-montel, en Abitibi. Cette organisation admirable jouera le rôle important d'aide au colons. On a l'intention de choisir dans les comtés de Bellechasse et de Montmagny, tous ceux qui voudront bien aller s'établir dans cette nouvelle paroisse. Avec notre nouveau plan, l'organisation transportera les colons dans l'Abitibi à ses frais, lesquels lui seront remboursés par le gouvernement. Les techniciens du gouvernement provincial destinés à diriger leur installation les recevront dans le canton de Villemontel. Quatre maisonnettes seront bâties pour les abriter jusqu'à ce que leurs maisons soient prêtes à recevoir leurs familles et ces quatre premières habitations serviront, plus tard, de demeures aux quatre colons qui détiendront les quatre lots de colonisation sur lesquels elles seront bâties. Il est entendu que ces quatre derniers n'auront pas de primes de construction. Les colons travailleront au défri-

chement et à l'essouchement de leurs chemins à \$1.60 par jour payée par le gouvernement. Environ quarante sous par jour leur seront retenus pour la pension. Ils travailleront pendant deux mois. Une partie de cet argent leur sera retenue pour l'achat de vêtements, d'instruments ou tous autres besoins. Une réserve de \$1 par jour sera placée au crédit de chaque colon. Pendant ces deux mois les colons trouveront le temps de bâtir chacun sa maison et le gouvernement leur fournira une prime de \$100 pour le bois et le matériel nécessaires à la construction. Au bout de deux mois environ, avec la réserve à leur crédit, chacun pourra faire venir sa famille à ses frais. Le colon alors demeurant avec sa famille continuera à travailler dans le chemin à \$1.60 par jour et procédera à son premier défrichement. Il aura droit à une prime spéciale dite d'établissement de \$15 pour chaque acre de tassage. Cette prime sera de \$75, payable à raison de \$10 par mois, chaque chèque (basée sur le nombre d'enfants). A la fin de l'été, il aura droit à sa prime régulière d'ensemencement qui sera de \$10 l'acre jusqu'à concurrence de cinq acres. Au cours du premier hiver, ceux qui seront jugés nécessaires auront droit à la prime additionnelle d'aide aux colons, laquelle sera payée tant par mois (prime aussi basée sur le nombre d'enfants).

L'année suivante, chacun sera devenu un colon régulier et il aura droit aux travaux de chemin, aux primes ordinaires de défrichement, aux graines de semence, à la vente de son bois et aussi la prime additionnelle d'aide aux colons nécessaires, si malgré tout il est jugé tel.

Il y aura des chevaux et des outils à la disposition de la colonie pour le travail nécessaire de défrichement des chemins, et ces chevaux et ces outils resteront à la disposition de la colonie sous la surveillance des employés du gouvernement. Plus tard, quand les colons pourront nourrir eux-mêmes ces animaux, ils leur seront vendus à bon compte. Entre temps, l'organisation formée du personnel du ministère de l'Agriculture pourra les surveiller, subvenir à plusieurs de leurs besoins, leur envoyer des vêtements et voir à leur organisation générale.

Je tenais à citer cet exemple pour montrer le fonctionnement du nouveau plan provincial d'établissement. Nous procéderons

ainsi chaque fois que nous pourrons trouver un groupe assez important de colons. Ce mode pratique nous permettra, croyons-nous, de servir d'une façon efficace les intérêts de la colonisation.

Au mois de juin, 1933, il a été décidé de tenter une expérience en encourageant l'établissement des fils de cultivateurs sur les terres libres. Cette expérience consistait à donner un octroi de \$300 à raison de \$100 par année, pendant trois ans, à tout cultivateur qui placerait un de ses fils sur une terre libre, de façon à constituer un nouvel établissement agricole dans les centres organisés. Ce plan a fonctionné admirablement et déjà cette année, il a été annoncé que 832 fils de cultivateurs ont été installés ainsi et que chacun d'eux a touché \$100. Cette expérience a donné des résultats tangibles, puisque les demandes continuent à affluer. En effet, le nombre limité de dix par comté dès la première année, a été porté par la suite à vingt, devant les demandes toujours croissantes. Nous avons l'intention d'encourager ce mouvement et de supprimer la limite de vingt par comté, afin de pouvoir partout, dans la province, établir tous les fils de cultivateurs qui voudront bien se conformer aux règlements de cette loi. Les demandes sont encore plus nombreuses cette année que l'an passé et nous avons l'intention de les satisfaire toutes, sans restriction, toujours à la condition que les règlements soient observés. Donc, une somme de \$300 à raison de \$100 par année, pendant trois ans, sera accordée à tout cultivateur de la province de Québec qui voudra bien établir son fils sur une terre libre dans les centres organisés. Nous espérons ainsi consolider définitivement tous ces nouveaux établissements agricoles. La limite de vingt par comté étant supprimée, tous les cultivateurs, désirant établir leurs fils dans un centre organisé sur une terre défrichée, libre ou à moitié cultivée, pourront donc bénéficier de ces subsides.

Nous avons décidé d'étendre les cadres de la loi. Il y a des jeunes gens dont les parents sont décédés et qui feront d'excellents cultivateurs; il y a des jeunes gens dont les parents sont cultivateurs, mais pauvres et incapables d'aider leurs enfants à s'établir;

il y en a d'autres dont les parents ne sont pas cultivateurs ou sont des chefs de famille résidant dans les villages ou dans les villes et et qui ne peuvent pas s'établir comme le font les fils de cultivateurs déjà mentionnés. A ceux-là, que leurs parents soient décédés ou pauvres et incapables de leur aider à s'établir, ou ne soient pas des cultivateurs et en outre aux chefs de familles demeurant dans les villages ou dans les villes, nous avons l'intention d'accorder aussi un octroi de \$300 à raison de \$100 par année pendant trois ans.

Parce que cette nouvelle catégorie de sujets ne dispose pas de la somme nécessaire à l'achat d'une terre, comme les fils de cultivateurs déjà mentionnés, nous leur fournirons les moyens de posséder des terres libres. Un nouveau service dans notre département sera créé immédiatement et sa fonction sera de localiser ces terres, de s'aboucher avec les propriétaires de ces fermes libres qui actuellement ne les cultivent pas, et de faciliter la passation de contrats de vente à certaines conditions entre les propriétaires et ceux qui veulent s'établir. Le paiement aux propriétaires sera fait par annuités plus ou moins élevées, selon la valeur de la terre, et tous les ans, le nouveau cultivateur, établi de cette façon, paiera un intérêt sur l'argent dû et un fonds d'amortissement, de manière à ce qu'après un certain nombre d'années, il soit totalement propriétaire de la terre. La somme de \$300 que nous lui donnerons à raison de \$100 par année aidera ce nouveau cultivateur à payer son annuité et il pourra trouver la différence dans la vente des produits de la ferme. Pour s'établir sur sa terre parce qu'il n'est pas riche et qu'il n'a pas de père susceptible de l'aider, le gouvernement a l'intention de lui porter secours indirectement lors de son installation. Voici comment: il lui sera fait un prêt ne dépassant \$500. Ce montant lui sera accordé, afin de lui permettre de s'acheter le matériel roulant. Le prêt devra représenter les deux-tiers du coût de son roulant. Le prêt se fera sans intérêt et sera remboursable à raison de \$100 par année, à partir de la troisième année de l'établissement. Le gouvernement ne prêtera pas directement au cultivateur ainsi établi, mais il chargera la société de colonisation générale ou locale, ou toute autre organisation qu'il désignera, de faire ce prêt, de surveiller l'emploi de cet argent et de retirer le remboursement de la somme, selon les conditions qui seront imposées au nouveau cultivateur.

Le nouveau propriétaire établi sera engagé vis-à-vis la société générale ou locale ou l'organisation chargée de lui faire ce prêt, et cette société de colonisation générale ou locale ou cette organisation chargée de faire le prêt devra elle-même répondre au gouvernement du bon usage de l'argent et du remboursement qui sera fait tous les ans, à partir de la troisième année.

L'acheteur, s'il ne remplit pas les conditions exigées, pourra, de par le contrat qu'il aura signé, être remplacé par un autre cultivateur ayant accepté de s'y conformer. Par conséquent, le propriétaire de la terre aura toujours la garantie que le paiement de son annuité sera fait et le gouvernement sera sûr d'être remboursé de son argent, c'est-à-dire des \$100 par année, à partir de la troisième année. Ces nouveaux cultivateurs auront droit au titre définitif de possession de leurs terres qu'après avoir remboursé le prêt concernant l'achat du roulant.

Ces nouveaux fermiers établis, venant des villes, des villages, ou des fils de cultivateurs pauvres et incapables d'établir leurs fils seront traités d'une façon équitable, puisqu'on leur accordera une aide spéciale pour l'achat d'un matériel roulant, mais comme ils seront obligés de rembourser ce prêt qui sera fait sans intérêt, ils ne seront pas traités différemment des fils de cultivateurs qui achètent directement leurs terres et dont les pères se portent garants du paiement des dettes.

Le cultivateur ainsi établi ne sera pas toutefois propriétaire définitif de sa ferme ni de son matériel tant que subsistera dette envers la société de colonisation ou envers toute autre organisation désignée, et s'il ne fait pas honneur à sa signature, il pourra toujours être remplacé par un autre mieux qualifié.

Le service spécial, institué à ces fins au ministère, jouera le rôle d'intermédiaire entre tout vendeur et tout acheteur de cette dernière catégorie, contrôlera les conditions de vente, lesquelles seront, comme je l'ai dit, à base d'annuités comportant le paiement de l'intérêt et du fonds d'amortissement. L'octroi régulier de \$300 à raison de \$100 par année sera une partie de la garantie du

vendeur. Si ce cultivateur n'améliore pas sa ferme, se montre inapte à l'agriculture, il sera possible, grâce au nouveau mode, de le remplacer par un autre plus habile, mais qui relève de la même catégorie, et sans que le créancier puisse y faire des objections.

Nous comptons beaucoup sur ce système, parce que le propriétaire d'une terre libre y pourra trouver son compte, étant donné que sa ferme ne lui donne pas aujourd'hui de rendement, parce que les habitations et les bâtiments, n'étant pas entretenus, se détériorent rapidement, enfin parce que l'absence d'ensemencement, de rotation et d'engrais expose cette terre à perdre peu à peu sa fertilité, jusqu'à devenir presque stérile.

Je ne doute pas qu'un grand nombre de propriétaires actuels seront heureux de céder leurs propriétés à ces conditions, surtout si les acheteurs offrent la garantie morale que les fermes seront améliorées, les habitations et les bâtisses entretenues.

Nous croyons pouvoir ainsi par l'aide aux fils de cultivateurs, par l'aide aux autres cultivateurs qui voudront s'établir selon ce régime, réussir à repeupler les vieilles paroisses avec un montant qui ne dépassera certainement pas celui que nous dépensons pour l'installation des colons dans les régions de colonisation. Nous sommes certains qu'avec l'aide des agronomes, ces nouveaux cultivateurs pourront réussir et que dans beaucoup de cas ils pourront donner l'exemple d'une bonne culture dans leur localité respective et souvent dissiper le préjugé, si commun, qu'il faut avoir beaucoup de capital pour s'établir et réussir sur une ferme.

Le repeuplement des vieilles paroisses ne manquera pas de contribuer considérablement à l'amélioration générale des affaires.

Au début de nos remarques, nous avons déjà parlé des travaux de chemins devant être exécutés sans retard. Nous avons dit aussi qu'à l'avenir le chemin devra précéder, autant que possible, le colon.

Nous espérons pouvoir réaliser ces deux points assez rapidement; en effet que vaut la meilleure terre, cultivée par le plus habile des agriculteurs si elle est d'accès impossible et que les produits n'en peuvent être transportés? Après le colon, après la terre,

c'est le chemin, la route et le pont qui s'imposent par leur importance économique. Les voies de communication sont d'une nécessité première à la colonisation; à tel point qu'un grand colonisateur français disait un jour que la colonisation se résumait pour la part de l'Etat, à une question de travaux publics.

Pour rejoindre actuellement tous nos colons, il y aurait un nombre considérable de milles de chemins et de routes soit à ébaucher, soit à mettre en forme et à compléter. En 1930-31, 1931-32, 1932-33, nous avons placé 10793 famille ou célibataires sur des terres. L'année en cours nous réserve également des surprises sur le nombre des établissements nouveaux. Nous voulons donner à notre plan d'action toute l'envergure qu'il nécessite.

La classification est faite par le lieutenant-gouverneur en conseil. L'article 27 du chapitre 43 se lit comme suit:

“Le lieutenant-gouverneur en conseil peut faire une classification des terres publiques de la manière suivante:

1. Les terres propres à la culture.
2. Les terres d'exploitation forestière.”

Comme question de fait, c'est le lieutenant-gouverneur qui ratifie la classification faite par le service Forestier de la province, sous l'autorité du ministre des Terres et Forêts.

Comme c'est le ministre de la Colonisation qui a la responsabilité de l'établissement des colons, logiquement, c'est sous son autorité que la classification devrait être faite avant d'être acceptée officiellement par le lieutenant-gouverneur en conseil, et plus spécialement lorsqu'il s'agit de la classification de terrains déjà lotis.

Il serait désirable que le ministre de la Colonisation fût également autorisé à refaire, dans les endroits où il le juge à propos, les anciennes classifications et, cela, sous la direction des chefs de district. Il va de soi que le budget destiné à cette fin au département des Terres et Forêts devrait aller à l'avenir au ministère de la Colonisation.

Dans les endroits montagneux, comme dans le nord de Montréal, il est essentiel d'appliquer des règles plus souples qu'ailleurs dans le classement des lots propres à la colonisation. Donc la classification sera faite par un service spécial et sous l'autorité du ministre de la Colonisation.

Avec la bienveillante autorisation de l'Ordinaire, une société de colonisation devrait être formée dans chaque diocèse de la province afin de collaborer avec le ministère de la Colonisation. Le rôle des sociétés est déterminé par l'article 3, du chapitre 75, des S.R.Q., 1925. Je crois que leur mission devrait consister; a) à recruter les éléments les plus aptes à réussir sur la terre; b) à soutenir ces colons dans le vaste champ qui relève "de l'initiative familiale, de la coopération intelligente et de la charité organisée". (Monseigneur Courchesne). Pour donner aux sociétés une ramification qui couvrirait tout un diocèse, les règlements devraient comporter que dans chaque paroisse il existât ipso facto un comité paroissial de colonisation qui serait composé du curé, du maire et du président de la commission scolaire. Ce comité local ou paroissial de colonisation pourrait en plus de travailler au recrutement des colons, contribuer comme nous l'avons dit tout à l'heure, à l'établissement des fils de cultivateurs qui n'ont pas l'aide de leurs parents. Selon moi, ces comités paroissiaux joueraient un grand rôle sous la surveillance du comité général diocésain et la raison pour laquelle nous demandons qu'un comité local soit composé du curé, du maire et du président de la commission scolaire, c'est que ces divers comités pourraient se mettre immédiatement à l'oeuvre, ce qui assurerait l'efficacité de notre plan d'action.

Les conditions sont si difficiles aujourd'hui que nous avons besoin de toutes les bonnes volontés. Nous aiderons ces diverses sociétés à fonctionner et, en retour, elles nous seront d'une très grande utilité. Ces sociétés nous aideraient surtout dans le recrutement des colons et des nouveaux cultivateurs. Il y a des diocèses ruraux où, paraît-il, il se trouve dix fois plus de monde à placer qu'il reste de terres à offrir. La loi nous permet de mettre à la disposition de la société de colonisation un canton ou une partie de canton dans une région de colonisation.

Si dans un diocèse, pour illustrer ma pensée, il y a plusieurs milliers de jeunes gens à placer, et que dans ce diocèse notre enquête nous révèle que nous pourrions difficilement en établir plus de quelques centaines, qu'allons-nous faire des autres ? Nous offrons la solution suivante. Nous mettrons un canton ou plus à la disposition de cette société dans un région de colonisation choisie. Les sociétés feront un bon recrutement et nous enverrons ces jeunes gens; nous les grouperons et nous les aiderons dans leurs nouveaux établissements. La société prendra la responsabilité de les bien choisir et nous prendrons celle de les bien établir. Le rôle de la société ne doit pas être fini lorsqu'elle a fait son recrutement. Elle se doit de conserver le contact, de continuer sa propagande, de ramasser des "provisions" pour ainsi dire, dans le diocèse et elle peut soutenir les colons dans le vaste champ qui ne relève pas de l'Etat, mais qui incombe à la charité privée. Rappelons les paroles pleines de bon sens que Mgr Courchesne écrivait à ses prêtres, l'an dernier:

"Il faudrait revenir à ces bons procédés et réagir contre la tendance des particuliers à recourir à l'Etat, dont les interventions, en ces matières, ne doivent être qu'exceptionnelles. On sortirait l'Etat de ses attributions en le poussant à perdre de vue les mesures destinées à promouvoir le bien commun, pour lui imposer des tâches qui doivent relever de l'initiative familiale, de la coopération intelligente et de la charité organisée. Beaucoup estiment que les moeurs d'après-guerre, et de la crise actuelle, nous ont entraînés fort loin de la voie normale."

Le contact entre ces sociétés et le département pourrait être opéré par un missionnaire colonisateur qui aurait son bureau à l'Hôtel du Gouvernement.

Il y a quelques lois qui devraient être amendées dès la prochaine session, afin de les rendre plus conformes aux nécessités de l'heure et aux exigences de la colonisation.

o Le quatrième paragraphe de l'article 28 du chapitre 44 des S.R.Q., 1925 qui autorise un réserve spéciale de huit acres sur chaque lot de colon, devrait être amendé de telle façon que la réserve soit portée à vingt acres.

o L'article 2 du chapitre 41 du statu Georges V qui permet au ministère de racheter les terres vendues pour taxes municipales ou autrement "pourvu que le montant de l'acquisition n'excède pas dans chaque cas la somme de cent dollars ou cinq dollars l'arpent". Toutes les terres ayant une valeur de \$100 ou moins ayant été rachetées, il y aurait lieu de porter le montant maximum à \$300.

o Le chapitre 20 du statu 24 George V permet au lieutenant-gouverneur en conseil d'échanger, lorsque les besoins de la colonisation l'exigent, des terres détenues par lettres patentes ou pour licence de coupe. Nous allons, sans retard, nous mettre en communication avec les intéressés afin d'obtenir les territoires que nous jugeons indispensables à notre mouvement de colonisation et de retour à la terre. Si, pour une raison ou pour une autre, les négociations devaient traîner en longueur et retarder nos activités, nous verrons si, à défaut d'entente, il n'y aurait pas lieu de recourir à l'expropriation; nous verrons même, si c'est possible, à légiférer à ce sujet, à faire adopter une loi permettant au ministère, dans certains cas précis, de prendre possession de ces territoires, sauf à établir par la suite la valeur de la propriété et à déterminer les bases de la transaction, suivant des formes déjà prévues par la législation lorsqu'il s'agit de terrains nécessaires à la construction de chemins de fer ou autres voies.

L'élément essentiel à la colonisation, après l'homme, c'est la terre. Un plan de colonisation, pour donner des résultats pratiques et répondre aux exigences d'une population paysanne, pleine d'une vitalité débordante, doit nécessairement s'étendre à tous les endroits où le sol justifie la fondation d'une paroisse et où des familles peuvent vivre honorablement.

Donc, nous coloniserons partout, depuis Gaspé jusqu'au Témiscamingue-Abitibi, de façon à utiliser, dans tous les endroits où elle se trouvent, les bonnes terres que nous possédons ou que nous pourrions acquérir. Nous pratiquerons la colonisation "de proche en proche", suivant l'expression consacrée, chaque fois que les circonstances le permettront. Nous ferons de la colonisation excentrique chaque fois qu'il y aura avantage à le faire.

Nous avons déjà un grand nombre de lots à notre disposition qui proviennent des terres de la Couronne. A brève échéance, nous pouvons avoir environ 2487 lots de plus, à part les échanges en voie de se terminer.

De notre ancien système seigneurial, il reste quelques vestiges qu'il convient de faire disparaître, là du moins où les intérêts de la colonisation l'exigent. Que ce soit par voie d'échange, de rachat ou même d'expropriation forcée si nécessaire, certaines seigneuries doivent redevenir propriété publique. Dans Témiscouata, dans Rimouski, dans Gaspé et dans Charlevoix, certaines seigneuries sont un obstacle au développement de nos paroisses et à l'expansion de notre colonisation.. Cet état de choses ne devrait pas durer plus longtemps.

Une enquête actuellement en cours nous dira bientôt le nombre de terres libres qu'il y a dans notre province. En élaborant une politique qui permettra à nos gens de cultiver ces terres, nous aiderons nos paroisses à refaire leurs cadres ébranlés par la crise et nous tirerons un parti immédiat des chemins, des routes, des ponts, des écoles et des églises qui existent actuellement.

Dans certaines parties de la province, il existe des savanes dont l'Etat peut seul entreprendre le drainage. Des essais heureux ont déjà été faits sous la direction technique du ministère de l'Agriculture. Une étroite collaboration entre les deux ministères pourrait donner d'excellents résultats et cette collaboration devrait bientôt être un fait accompli.

Il existe également dans la Gatineau et le Témiscamingue des réserves qui appartiennent aux sauvages, dont le sol est particulièrement propre à la culture, qui sont inutilisées au point de vue agricole et qu'il y aurait lieu d'échanger dans l'intérêt bien compris des colons et des sauvages. Des négociations sont déjà entamées avec Ottawa à ce sujet et devront être poursuivies activement.

Les échanges projetés et avec la modification possible de la Loi des échanges, tel que nous venons de l'expliquer, si nous obtenons des régions nouvelles pour la colonisation, il serait sans doute

nécessaire d'exécuter certains grands travaux de chemins qui uniraient ces nouvelles régions aux grands chemins déjà existants et qui traverseraient ces nouvelles régions. Par exemple, ces travaux réuniraient des centres de culture importants avec les nouvelles régions colonisables, avec les territoires de savane qui pourraient être égouttés, avec les terres de seigneuries nouvellement acquises. Ces travaux coûteraient cher, mais il sont absolument nécessaires si on veut ouvrir rapidement, et, dans des endroits bien situés, de belles régions de colonisation qui nous permettraient de pratiquer le système de colonisation de "proche en proche" tel qu'on nous le demande de partout. D'autres travaux aussi importants sont nécessaires pour relier les colonies actuelles susceptibles de prospérer ou de recevoir de nouveaux colons, avec les centres déjà organisés de culture. Peut-être que dans certains cas, à cause du coût de ces travaux ou du coût de ces achats ou de ces expropriations, nous pourrions vendre les nouveaux lots un peu plus cher aux nombreux colons qui les demanderont, parce que ces lots seront bien situés et offriront de grands avantages. Nous avons confiance dans le défrichement de ces régions aussi bien que dans la confection de certains chemins qui assureront la prospérité de ces belles colonies.

Réduction de taux de chemins de fer (Pour le transport des colons, des membres de leur famille et de leurs effets)

Dernièrement, les représentants des chemins de fer du Pacifique Canadien et du Canadien National, ainsi que moi-même, nous nous sommes réunis pour discuter la réduction des taux de transport, afin de faciliter le nouveau plan de colonisation. Les représentants du Pacifique Canadien et du Canadien National, après avoir jugé les raisons que nous leur avons données, ont généreusement offert de faire bénéficier le colon d'une nouvelle diminution de taux, c'est-à-dire que le colon, à partir d'aujourd'hui, bénéficiera d'une réduction de 50 p.c. Avant aujourd'hui, les compagnies de chemin de fer avaient déjà accordé au colon et aux membres de sa famille une certaine réduction, et avec ce qu'elles ont bien voulu faire ces jours derniers, pour le transport du colon, celui des membres de sa famille ainsi que de ses effets, il bénéficiera d'une nouvelle réduction de 25 p.c. du taux qui existait déjà en sa faveur. En d'autres termes et pour donner un exemple: de Montréal à Rouyn via North-Bay, le prix d'un billet ordinaire étant de \$19.50, le billet du colon d'hier coûtait \$12.50, par les deux compagnies, sera

de \$9.35. Ainsi de Montréal à Angliers via Mattawa, le billet ordinaire est de \$14.25, le billet du colon d'hier était de \$10.20, et à partir d'aujourd'hui il coûtera \$7.40. C'est dire que nos deux compagnies de chemin de fer offrent à tous ceux qui bénéficieront du plan d'établissement des cultivateurs sur les fermes libres et dans les champs de colonisation, une réduction exacte de 50 p.c. pour son transport, celui des membres de sa famille et une réduction de 50 p.c. pour le transport du ménage. Il nous faut remercier les autorités de ces compagnies d'avoir ainsi compris l'importance du nouveau mouvement et de nous avoir donné si généreusement leur coopération et leur aide efficace. Car, pour rappeler un parole chère à feu Jean Prévost, ancien ministre de la Colonisation, "L'économiste français Leroy Beaulieu a dit; "La locomotive est le véhicule de la civilisation". "Dans la province de Québec, la locomotive est et doit être le véhicule de la colonisation" pourvu qu'elle ne soit pas trop coûteuse, ajouterai-je.

En date du 23 octobre, 1934, les autorités du Pacifique Canadien et du Canadien National m'écrivaient ce qui suit:

"Honorable Irénée Vautrin,
Ministre de la Colonisation, Québec.

"Après consultation avec les membres de nos exécutifs, nous avons été autorisés à vous informer que la diminution des taux récemment accordés aux bénéficiaires du plan fédéral sera aussi accordée aux colons qui bénéficieront du nouveau plan provincial de colonisation que vous projettez.

1725 cents par mille pour grandes personnes, une réduction proportionnelle pour enfants, et 50 p.c. du taux régulier pour les effets des colons.

Ces taux réduits sont justifiés, nous croyons, par le désir que nous avons de contribuer à augmenter notre population rurale.

"Signé: Dr Black,
pour
le Canadien National

M. McAllister,
pour
le Pacifique Canadien"

Vous voyez, Messieurs, que nos compagnies de chemins de fer nous ont compris et coopèrent avec nous.

Nous nous rendons compte qu'il est absolument nécessaire, surtout dans certaines régions, d'encourager la construction de moulins à bois qui seront d'une grande utilité dans ces différentes régions, et pour cela, nous devons aider d'une manière efficace ceux qui voudront bien s'établir.

Il y a un certain nombre de cultivateurs dans la Province qui ne sont pas dépossédés de leurs fermes mais qui sont à veille de l'être.

Au cours de ce congrès, nous voulons vous soumettre cette question, espérant recevoir vos suggestions, afin, si possible, d'aider ces pères de familles qui, à cause de la situation économique actuelle, sont menacés de perdre leur bien et de quitter nos campagnes. Nous serions très heureux de connaître toute votre pensée, à ce sujet, afin de pouvoir agir, si nécessaire, conformément aux intérêts de cette classe importante de notre population rurale.

Voici maintenant l'article le plus important peut-être de notre programme:

Il est entendu que nous ne demanderons pas aux municipalités de contribuer au coût de ce nouveau plan provincial, d'abord parce qu'elles se plaignent toutes du peu de revenus qu'elles ont pour faire face à leurs obligations et ensuite parce qu'elles doivent supporter les charges du secours direct. Devons-nous nous tourner du côté du gouvernement fédéral et lui demander de considérer ce mouvement de colonisation et de retour à la terre comme un mouvement national et d'y participer ? Je le crois. Nous avons vu que

le gouvernement fédéral a participé au coût du règlement de plusieurs questions dans certaines autres provinces, parce qu'il s'y croit obligé, à cause de l'importance nationale de ces questions. Par exemple, nous voyons que le gouvernement fédéral bientôt, non seulement contribuera mais paiera le coût du transport et de l'installation des 40,000 victimes du sud d'une province qui ont été affectées par la sécheresse. Le coût de ces transports sera énorme, mais comme il est considéré d'importance nationale, le gouvernement fédéral n'hésitera peut-être pas à payer la totalité de cette dépense. Cette question du retour à la terre et du nouveau mouvement de colonisation non limité à ceux qui reçoivent du secours direct est aussi un mouvement national qui devrait recevoir la considération et l'appui du gouvernement fédéral. Réussirons-nous ? Nous l'espérons. Toutefois, nous sommes justifiables de faire les démarches voulues, afin de grouper autour de nous toutes les énergies qui pourraient contribuer au succès de cette cause qui nous est particulièrement chère dans Québec. Nous demandons donc à tous ceux qui peuvent exercer une certaine influence de ce côté de nous aider et nous les remercions d'avance pour tout ce qu'ils feront dans ce sens.

Il s'agirait d'obtenir que le gouvernement fédéral contribuât à l'établissement de ceux qui bénéficieraient du plan provincial nouveau comme il contribue actuellement à l'établissement de ceux qui bénéficient du plan fédéral (Gordon).

Il y a longtemps que l'on a émis l'idée qu'une coopérative d'achat devrait être formée par nos manufacturiers de papier ou par les compagnies forestières pour acheter tout le bois des colons. Cette question devrait être reprise, afin de savoir s'il ne serait pas possible que les manufacturiers et les marchands de bois, qui se disent non hostiles aux colons, s'entendissent avec le gouvernement provincial pour acheter le bois des colons à un prix raisonnable, c'est-à-dire aux prix du marché. Il y a plusieurs manières de réaliser ce mode d'achat et de vente, mais je crois que par une convention bien arrêtée, nous pourrions procéder de façon à servir les intérêts et des marchands de bois et des colons.

Voilà, Messieurs, un plan provincial de colonisation et un plan d'établissement de cultivateurs sur les terres libres tels que je les ai conçus à la suite de ma randonnée à travers la Province et après avoir recueilli sur place les renseignements nécessaires, contrôlés du reste, par les employés et les techniciens de mon ministère.

Une conclusion s'impose.

Me permettra-t-on de croire que ce plan de reconstruction économique, par la colonisation, et plus tard par l'agriculture, s'adapte à nos besoins actuels et reste susceptible de donner des résultats tangibles ? Je ne vous l'impose pas ce plan. Je vous l'ai exposé. Il vous appartient d'en venir à une solution raisonnable.

Vous êtes réunis ici pour nous éclairer, pour nous offrir votre collaboration selon votre expérience, selon votre connaissance des hommes et des choses. Je ne crois pas m'être payé de phrases creuses et de mots inutiles. Ce plan n'est pas parfait; il reste sujet à des modifications importantes. Il peut souffrir des changements sans être affaibli dans son principe même. Vous êtes libre de l'approuver ou de le rejeter, mais il est de votre devoir de nous en donner les raisons et de nous soumettre à votre tour un mode plus pratique.

Votre opinion sur une question aussi importante, et de laquelle dépend le salut du peuple, nous serait d'une grande aide.

“Le problème de la terre touche aux racines mêmes de la vie”, disait l'an dernier, Mgr Courchesne, de Rimouski. C'est pourquoi nous réclamons la collaboration et les lumières de tous ceux qui, en cette Province, exercent une certaine influence. Le moment est grave. Nous sommes arrivés à ce tournant de l'histoire où nous devons reprendre la tâche que nos pères avaient commencée. Mais n'allons point nous faire d'illusions. Laissez-moi répéter les paroles sages de l'abbé Honorius Bois, qui disait: “La colonisation pour être profitable et effective ne comporte pas nécessairement et rien que la destruction de la forêt; son but ultime est la mise en valeur d'un domaine rural susceptible d'assurer la vie de l'habitant et de sa famille”

En effet, il faut procéder avec méthode à l'établissement de nouveaux colons, et à l'aide d'un plan d'ensemble défini, chercher à lui donner le plus d'envergure possible. De la même façon et pour les mêmes raisons, le gouvernement, par le ministère de la Colonisation consent à accorder des subsides ou des octrois spéciaux qui rendront possible l'établissement, sans trop de frais, de milliers de cultivateurs qui ne peuvent être placés par leurs pères, aider encore des milliers de cultivateurs qui ne peuvent plus espérer aucun secours, un grand nombre aussi de cultivateurs mariés qui ne possèdent pas de ferme et enfin plusieurs chefs de famille déposés de leurs terres.

“La terre a fait jusqu'ici notre force et elle demeure notre grand espoir”. C'est par elle que le peuple canadien assurera son avenir. Nous sommes un peuple essentiellement agricole par vocation disaient en 1932, Nos Seigneurs les Evêques.

Saurons-nous profiter des leçons du passé ? L'heure est venue pour nous de provoquer un mouvement intense de colonisation. Le peuple, après avoir reconnu ses erreurs, veut reprendre le chemin des campagnes. Nous lui en fournirons généreusement les moyens. La poussée active, droite et haute vers les terres neuves inoccupées, nous la donnerons; l'élan vers une renaissance nationale, nous le provoquerons aussi et avec d'autant plus de force que nous avons la certitude de travailler à l'amélioration totale de l'individu. Nous ne négligerons rien pour garder notre population chez nous, pour agrandir et fortifier le domaine des nôtres qui puisent leur force dans le sol, dont la richesse seule nous assure leur survivance.

Notre population et notre Province ont besoin de reconquérir la terre. Pénétrons-nous bien de cette idée que non seulement il va falloir repeupler les bonnes terres de nos vieilles paroisses mais qu'il va falloir aussi créer de nouveaux établissements, qu'il va falloir ouvrir, devant une jeunesse vaillante, qui n'a pas encore accepté de mourir, les vastes forêts qui assureront son avenir. Tous, tant que nous sommes, nous avons un devoir sacré à remplir et parce que nous ne serons jamais des défaitistes, nous le remplirons ce de-

voir. Nous garderons nos traditions, nos mœurs, nos coutumes, et par un nouvel ordre économique, nous établirons les plus grandes possibilités de subsistance.

Il n'y a pas longtemps, on a cru bon d'écrire au sujet d'un homme nouvellement appelé à la direction des affaires de sa province, que pour lui, l'heure de l'action avait sonné.

Pour tout homme politique, l'action, si bonne soit-elle, se bute contre des obstacles sans nombre. Le plus souvent, l'écueil se trouve à fleur d'eau; la vie politique peut s'y briser, et une fois brisée, elle coule à pic. Cet homme a pu avoir quelques idées heureuses, mais parce qu'il n'a pas été compris ou parce qu'il n'a pas été appuyé, il passe sans laisser de trace ou plutôt il laisse une trace profonde que les générations prochaines lui reprocheront peut-être avec amertume.

Lorsque, il y a deux mois, j'ai accepté de diriger l'important ministère de la Colonisation, je savais d'avance quelles difficultés énormes je rencontrerais. D'autres, avant moi, ont eu à lutter contre des obstacles sans nombre. Tous les apôtres de la colonisation ont connu cette tâche gigantesque. L'histoire seule de l'héroïque curé Labelle en est un témoignage écrasant. Dans les heures les plus angoissantes, il a eu à faire face aux ennemis des plus beaux projets, aux défaitistes qui, rongés par l'envie, neutralisent les plus vaillants efforts. Cependant, il marcha toujours; il poursuivit son oeuvre sans relâche. Ce fut simplement un grand homme. Permettez-moi de saluer hautement ce "bâtitteur de pays".

Vous avouerai-je que sa mémoire nous donne beaucoup de courage. Et en songeant à cet apôtre et à tous les autres qui ont tant fait pour la cause de la colonisation, je me suis rappelé que pour moi aussi l'heure de l'action venait de sonner. J'ai voué à la colonisation toute l'ardeur que vous me connaissez (c'est d'ailleurs mon seul mérite). Mais avec la coopération des employés de mon ministère, avec l'appui du premier-ministre, de mes collègues, et aussi, et surtout avec votre généreuse collaboration, je ne désespère pas de la gagner cette bataille et d'éviter l'écueil dont je vous parlais tantôt. Si vous croyez qu'il suffit pour réussir dans

une entreprise aussi considérable d'y mettre beaucoup de dévouement et un travail énorme, vous pouvez être assuré que j'ai consacré à cette honorable cause toute mon énergie et tout mon coeur.

Cette tâche, elle vous incombe à vous comme à moi. Elle est, du reste, d'une telle ampleur qu'elle ne saurait être exclusivement la tâche d'un homme ou d'un groupe d'hommes. C'est une entreprise nationale et la société entière doit collaborer avec nous dans un commun effort de loyauté et de désintéressement. Elle doit être essentiellement pratique sans distinction de partis politiques, sans aucune distinction de conditions sociales. Elle est au-dessus de tout. C'est une politique de renaissance nationale par la colonisation et par le retour à la terre, et parce que nous jugeons que la colonisation chez nous est encore le moyen le plus efficace de parer à l'inquiétant malaise qui bouleverse actuellement le monde, nous appliquerons cette politique.

Messieurs, il vous appartient maintenant d'exposer vos suggestions qui assureront, nous n'en doutons pas, le succès de cet important congrès et poseront les possibilités de vaincre par un plan d'action pratique, les énormes difficultés de l'heure présente.

ANNEXE II:

Loi Vautrin

CODE DES LOIS DE COLONISATION

LOI POUR PROMOUVOIR LA COLONISATION ET LE
RETOUR A LA TERRE

(S.R. 1941 chapitre 105)

1. La présente loi peut être citée sou le titre de Loi pour promouvoir la colonisation et le retour à la terre. 25-26 Geo. V, c. 35, a. 1.

2. Une somme de dix millions de dollars est affectée pour promouvoir la colonisation et le retour à la terre, et spécialement aux fins prévues aux articles 3, 4, 5 et 7 ci-dessous. 25-26 Geo. V, c. 35, a. 2.

3. Il est loisible au lieutenant-gouverneur en conseil, sur la recommandation du ministre de la colonisation, d'adopter, de modifier ou d'abroger, de temps à autre, des règlements pour:

1^o Accorder des octrois aux conditions et aux montants qu'il détermine:

aux sociétés diocésaines de la colonisation ou à toutes organisations s'occupant activement de colonisation ou de retour à la terre;

aux cultivateurs qui établissent leurs fils, gendres ou enfants adoptifs sur des terres libres, c'est-à-dire des terres ne servant pas alors, en tout ou en partie, à l'exploitation agricole ou qui peuvent servir à la création de nouveaux établissements agricoles, pourvu que l'octroi dans ce cas n'excède pas trois cents dollars et soit payé au moyen de trois versements annuels égaux;

aux personnes, qui sont sujets britanniques, désirant s'établir sur telles terres libres, si elles ont été jugées aptes à le faire; le maximum de l'octroi dans ce cas devant être le même que pour le cas précédant et devant être versé de la même façon;

aux colons débutants pour aider à la construction d'une maison et d'une étable, pourvu que l'octroi pour chaque cas particulier n'excède pas cent dollars, et aux colons de première année pour la préparation des cinq premiers acres de leur lot, en égard au nombre de dépendants, sans préjudice à la prime ordinaire de défrichement et de labour que ces colons peuvent avoir gagnée;

à toute personne célibataire, du sexe masculin, qui désire travailler comme aide chez tout cultivateur qui consent à la recevoir ou à l'employer.

2^o Effectuer un prêt, pour l'achat d'un roulant, à toute personne qui a bénéficié d'un octroi en vertu du sous-paragraphe c du paragraphe 1^o du présent article, et qui ne peut compter sur l'aide de ses parents pour obtenir les animaux et les instruments aratoires nécessaires aux fins de son exploitation, pourvu que le prêt n'excède pas la somme de cinq cents dollars et ne soit pas supérieur aux deux tiers du coût du roulant.

Ce prêt est remboursable à raison de versements annuels de cent dollars, le premier versement devenant dû au commencement de la quatrième année du prêt, et il ne porte pas intérêt sauf à compter de la date d'échéance des remboursements.

3^o Améliorer et développer les régions où des colons sont établis ou peuvent être établis, soit par la construction de grandes voies de communication ou de chemins locaux et de ponts, soit par l'assèchement, l'égouttement ou le drainage de certains territoires, y compris les terrains possédés en commun (communes), les savanes et terrains marécageux, soit par l'acquisition, par échange ou autrement, des terres jugées nécessaires à ces fins.

4^o Aider, encourager et maintenir les colons ou les établissements de colons déjà existants, et satisfaire aux besoins immédiats de ces colons en suppléant, sous toute forme quelconque et sous

toutes conditions déterminées, aux octrois et aux primes qui leur dont déjà versés.

5^o Payer les frais légitimés de transport des colons, de leurs familles et de leur roulant et ménage, lorsqu'il est établi que ces colons ne peuvent pas acquitter ces dépenses.

6^o Créer des centres de colonisation en établissant des colons par groupe et, à cette fin, en outre des octrois ou primes qui peuvent être versés à chaque colon, dépenser toutes sommes requises pour l'achat de bois nécessaire à la construction, pour l'achat de matériel, de chevaux ou autre animaux, de machinerie ou instruments pour travaux publics.

7^o Construire ou améliorer des écoles, chapelles-écoles, ainsi que des maisons et logements pour les curés ou missionnaires de colonisation et aider toute organisation scolaire ou religieuse.

8^o Donner des graines de semence aux colons qui n'ont ni les ressources ni le crédit pour s'en procurer et accorder des primes de jardinage aux femmes de colons pour récompenser leur travail et leur industrie.

9^o Diriger les efforts et les initiatives des colons, en leur procurant les services de tout agronome ou de tout spécialiste et, si nécessaire, organiser un service spécial d'agronomie adapté aux besoins des régions nouvelles et anciennes.

10^o Accorder des primes pour la construction de moulins dans les anciennes et nouvelles colonies où il le juge à propos dans l'intérêt des colons, et favoriser la petite industrie.

11^o Diviser les régions de colonisation en districts pour les fins de l'administration et établir des bureaux pour faciliter les transactions entre ceux qui désirent s'établir sur des terres actuellement libres, et ceux, d'autre part, qui possèdent de telles terres et seraient disposés à les vendre à termes. 25-26 Geo. V, c. 35, a. 3.

4. Il est également loisible au lieutenant-gouverneur en conseil d'autoriser le ministre de la colonisation:

A acquérir, par échange ou autrement, toute terre ou territoire si cette acquisition est jugée nécessaire pour promouvoir la colonisation et le retour à la terre, et à procéder à la vente de ces terres ainsi acquises ou toute partie d'icelles aux termes et conditions qui peuvent être jugées avantageux et équitables.

A négocier avec les personnes propriétaires de terres libres, au sens du sous-paragraphe b du paragraphe 1^o de l'article 3, pour les aider à disposer de leurs terres en faveur de toutes autres personnes qui sont dans les conditions voulues par la présente loi pour obtenir des octrois ou des prêts.

A faire toute convention ou tout arrangement avec le gouvernement du Dominion ou toute corporation municipale de cette province, ou avec les deux, aux fins de promouvoir les intérêts de la colonisation et du retour à la terre.

A faire exécuter tous travaux d'arpentages et de classification des terres qui sont actuellement sous son contrôle ou qui pourront à l'avenir l'être.

A faire exécuter tout travail jugé nécessaire ou avantageux dans l'intérêt public pour aider et assurer l'expansion et le succès de la colonisation et du retour à la terre. 25-26 Geo. V, c. 35, a.4.

5. Sur et à même la somme prévue à l'article 2 peuvent être acquittés, en totalité ou en partie, toutes dépenses résultant généralement de toutes lois concernant la colonisation et le retour à la terre et tous octrois ou primes, autres que celles de défrichement et de labour, qui peuvent être accordés, ainsi que les dépenses jugées nécessaires pour donner suite à tout contrat ou transaction comme à toute initiative résultant de ces lois, et généralement pour exécuter tout ce qui peut être nécessaire ou avantageux dans l'intérêt public pour aider ou assurer l'expansion ou le succès de la colonisation et du retour à la terre. 25-26 Geo. V, c. 35, a. 5.

6. Tous les octrois, primes ou allocations annuelles ou particulières, versés en vertu de la présente loi, sont incessibles et insaisissables. 25-26 Geo. V, c. 35, a. 6.

7. Le personnel jugé nécessaire pour le bon fonctionnement de la présente loi peut être nommé conformément aux dispositions de la Loi du service civil (chap. 12), selon le cas. 25-26 Geo. V, c. 35, a.7.

8. Le lieutenant-gouverneur en conseil peut autoriser le trésorier de la province à avancer ou à payer, à même le fonds consolidé du revenu, sur les certificats du ministre de la colonisation, les montants que le gouvernement de la province est autorisé à dépenser en vertu de la présente loi. 25-26 Geo. V, c. 35, a. 8; 1 Ed. VIII (2) c. 2, a. 9.

9. Il est loisible au lieutenant-gouverneur en conseil d'affecter annuellement un montant de cinquante mille dollars au rapatriement des Canadiens émigrés ou établis à l'étranger. Ce montant de cinquante mille dollars est payé à même le fonds consolidé du revenu, suivant le mode et les conditions que le lieutenant-gouverneur en conseil détermine. 18 Geo. V, c. 2, a. 1.

10. Le ministre de la colonisation est chargé de la mise à exécution de la présente loi. 25-26 Geo. V, c. 35, a. 9.